



LES CLASSES POPULAIRES URBAINES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE ENQUÊTE AU QUARTIER D'OUTUMAORO

Rapport d'enquête réalisé pour le compte de la
municipalité de Puna'au'i'a

Laura GIRAUD

Sociologue, post-doctorante

Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique
UAR 2503 CNRS – UPF

Janvier 2023



Remerciements :

Cette recherche a été cofinancée par la municipalité de Puna’au’i’a et par la Maison des Sciences de l’Homme du Pacifique (U.A.R. 2503, CNRS), je tiens à les remercier de leur confiance.

Je remercie en particulier à la mairie de Puna’au’i’a, Jean-Eudes Filiatre, Jean-Marie Guyvet, Sonia Sommer, Herenui Labbeyi, Tuatini Lautires et Keinuu Temauri de nos échanges et du soutien que chacun a apporté à cette recherche.

Du côté universitaire, mes remerciements vont à Loïs Bastide (Mcf, UPF), qui est à l’origine du projet de recherche « Saisir le changement social en Polynésie française » dont la présente recherche constitue l’un des axes et à Éric Conte, directeur de la MSH-P qui l’a hébergé.

Je remercie mes collègues sociologues : Loïs Bastide, Lauriane Dos Santos, Lucile Hervouet et Louise Protar pour nos échanges et Cyrielle Michineau, secrétaire générale de la MSH-P, pour son soutien.

Enfin, je souhaite également remercier très chaleureusement tou.te.s les enquê.té.e.s rencontré.e.s dans le grand quartier d’Outumaoro, de leur temps, de leur générosité et de leur confiance. Une confiance que j’espère honorer, et conformément à l’usage déontologique, en leur assurant d’abord l’anonymat dans le présent rapport.

Titre :

Les classes populaires urbaines en Polynésie française : Transition économique, urbanisation et pratiques de subsistance dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Rapport d’enquête – Janvier 2023

Auteure du rapport :

Laura Giraud – *Post-doctorante en sociologie*

Université de la Polynésie française (UPF)

Maison des Sciences de l’Homme du Pacifique (MSH-P)

Mail : laura.giraud@upf.pf

Coordination et direction scientifique :

Loïs Bastide - *Maître de Conférences en sociologie*

Université de la Polynésie française

Institution scientifique porteuse du projet de recherche :

Maison des Sciences de l’Homme du Pacifique

MSH-P (U.A.R. 2503, CNRS)

B.P. 6570 - 98702 Fa’a’a, Tahiti, Polynésie française

Direction : Éric Conte

Secrétariat Général : Cyrielle Michineau

Tél. (+689) 40 803 826

TABLE DES MATIERES

Introduction	7
I-Dispositif conceptuel et méthodologie : Une entrée territoriale pour analyser les classes populaires urbaines en Polynésie française	13
1.1. Les caractéristiques des « classes populaires »	13
1.1.1. La double dimension des « classes populaires »	13
1.1.2. Une pluralité de situations sociales : des classes populaires « stables » aux franges les plus précaires	15
1.1.3. La conscience de classe, un critère déterminant	15
1.2. Outumaoro, « terrain de recherche » et « terrain recherché »	17
1.2.1. Une enquête par immersion au long cours dans le quartier d'Outumaoro : saisir la réalité sociale populaire	17
1.2.2. Monographie et sociologie historique d'Outumaoro	22
II-Le quartier d'Outumaoro : émergence d'une territorialité populaire à Tahiti	25
2.1. Outumaoro, du « quartier institué » aux « quartiers vécus »	25
2.2. Etude quantitative du niveau de vie à Outumaoro : une hétérogénéité sociale située au bas de l'espace social	28
2.2.1. Un fort taux d'inactivité : premier indicateur de la précarité économique	29
2.2.2. Une population active hétérogène et majoritairement située dans les catégories socio-professionnelles inférieures	30
2.2.3. Une majorité de propriétaires qui occupent leur résidence principale	32
2.2.4. Des conditions de vie plus dégradées, marqueurs de la précarité sociale à Outumaoro	33
2.3. Histoire d'un territoire urbain populaire de Polynésie française	35
2.3.1. Boom urbain et division socio-spatiale dans la conurbation de Pape'ete	35
2.3.2. La formation et la perpétuation de « poches d'habitat précaire »	40
2.3.3. Une génération précaire issue de l'immigration	44
III-Des conditions de vie précaires : des besoins fondamentaux mal ou pas assurés	48
3.1. Manger à sa faim dans les quartiers populaires	48
3.2. Des caractéristiques du mal logement	54
3.2.1. L'insalubrité et le sous-équipement	54
3.2.2. Le surpeuplement	56

3.3. Santé : plus exposés et moins soignés.....	58
IV- L'organisation des groupes sociaux face à la faiblesse de leurs ressources économiques .	66
4.1. L'emploi salarié synonyme d'une stabilité « modeste » : le partage objectif d'une condition salariale subalterne	66
4.1.1. Le travail salarié valorisé et recherché	66
4.1.2. Le partage d'une position salariale subalterne et faiblement rémunératrice : une stabilité « modeste » par l'emploi.....	68
4.2. Les prestations sociales : des ressources cruciales.....	70
4.2.1. Une surreprésentation de bénéficiaires du R.S.P.F, un révélateur du faible niveau de vie des milieux observés	72
4.2.2. L'activation des réseaux de solidarités familiaux pour la mutualisation des ressources	72
4.2.3. Des stratégies rationnelles visant à maximiser les ressources	74
4.3. De la pluriactivité informelle : l'organisation des milieux modestes face à l'étroitesse du marché de l'emploi et de leurs ressources	75
4.3.1. De la pluriactivité informelle relevant de l'économie légale	75
4.3.2. Des activités relevant de l'économie illégale pluri-motivées	76
4.3.3. Une caractéristique des milieux populaires en société salariale.....	80
4.3.4. Une pluriactivité génératrice de gratifications symboliques	81
V-Une « culture de quartier » : intégration territoriale et autonomie culturelle des classes populaires	84
5.1. Des solidarités fondées sur une économie morale de la réciprocité génératrice de lien social	84
5.1.1. Une économie morale de la réciprocité : la logique du don/contre-don	85
5.1.2. La famille, premier contexte des solidarités	86
5.1.3. Les réseaux de solidarités de voisinages	88
5.1.4. Des solidarités vécues sur le mode de l'ambivalence, les règles de l'échange	89
5.2. Entre multipolarité et localisme contraint	91
5.2.1. Vie sociale et localisme.....	92
5.2.2. Richesse de la vie sociale et « sociabilités mixtes » des foyers plus « stables ».....	94
5.2.3. Multipolarité et stigmatisation du quartier	96
5.3. Conscience de classe : une tripartition des consciences pour un même sentiment d'appartenance.....	99

5.3.1. Stigmatisation territoriale et sentiment de déclassement.....	99
5.3.2. Une ségrégation ethno- raciale.....	101
VI- Des rapports ambivalents face à l’institution scolaire	104
6.1. Une surreprésentation d’habitant.e.s moins diplômé.e.s.....	104
6.2. Le pouvoir normatif de l’école sur les milieux populaires.....	106
6.2.1. De très jeunes regrets d’école manifestant la valorisation de l’école et du diplôme	106
6.2.2. Stratégies scolaires et imaginaires de l’école au sein des familles	109
6.3. Des rapports ambivalents à l’école.....	112
6.3.1. Soucis de quotidienneté et d’immédiateté et socialisation aux activités de proximité	112
6.3.2. Classes populaires et auto-censure dans l’accès face à un marché du travail contraint	115
Conclusion.....	118
Le quartier d’Outumaoro à Puna’au’i’a	118
Un quartier de « poches d’habitat précaire » durables.....	119
Deux contextes de solidarités : la famille et les relations de voisinage	119
Outumaoro : une hétérogénéité sociale au bas de l’espace social.....	120
11 des 76 Q.P.V. de Polynésie française : une stigmatisation générale	120
Des conditions de vie précaires dans les Q.P.V. d’Outumaoro	121
Le quartier : territoire de ressources des plus précaires.....	121
Des habitant.e.s non marginalisé.e.s : le pouvoir normatif de la société salariale sur ces habitant.e.s.....	122
L’ambivalence des relations de solidarités	122
Un investissement du local déterminé par les capitaux à disposition	122
Une temporalité populaire basée sur un principe de proximité	123
Une culture de la pauvreté : le résultat d’une adaptation contemporaine.....	123
Stigmatisation et conscience de classe.....	124
Que nous disent ces classes populaires de la société polynésienne d’aujourd’hui ?	124
Une première pierre	124
Table des tableaux.....	126
Bibliographie	127

Introduction

Habitante d'Outumaoro : « [...] je suis venue ici pour accoucher mon fils. Depuis, là, on n'est plus rentré à [atoll des Tuamotu], nous deux on a une vie, on travaille à [atoll des Tuamotu] on a tout quitté pour venir vivre ici, pour quoi faire ?! La galère ! On dormait un peu partout dans la ville avec nos enfants [...] on a fait une maison dans les pistachiers, et après on peut plus rester là, il faut dégager ! Après on est parti à Miri et après on est parti à Bel-Air et on a fait une petite cabane quoi. J'étais enceinte alors de mon fils [...] c'était pas top chez nous quoi, ils [les enfants] marchaient dans la boue [...] ».

Entretien individuel du 05.10.2022

Selon l'enquête « Budget des Familles » réalisée en 2015 par l'Institut de la Statistique en Polynésie française, « 60 % des Polynésiens vivent sous le seuil de bas revenu métropolitain » (Vucher-Visin, 2022 : 6). En Polynésie française, le taux de pauvreté monétaire s'établit à 19,7 % en 2009 (contre 7,5 % en France métropolitaine). Cette pauvreté prévaut surtout dans le tissu urbain, ce pourquoi elle est plus importante à Tahiti et Mo'orea que dans les îles. Alors que les Îles-du-Vent concentrent 75 % de la population en Polynésie française¹, la pauvreté monétaire à Tahiti et Mo'orea atteint 27,6 % et 69,4 % des populations concernées résident en contexte urbain. Comme l'indiquent ces estimations, la pauvreté urbaine constitue une problématique sociale majeure en Polynésie française. La trajectoire familiale d'errance décrite par une habitante du quartier d'Outumaoro dans l'extrait d'entretien ci-dessous, en est une illustration. De surcroît, la société Polynésienne, et particulièrement à Tahiti, est fortement inégalitaire. Récemment, les chercheurs de l'I.S.P.F. parlent d'une « société à deux vitesses » où « des populations très aisées côtoient des populations avec peu de ressources [...] [et où] les 10 % les plus riches gagnent en moyenne 9 fois plus que les 10 % les plus pauvres ([contre] 3,6 en Métropole) » (Vucher-Visin, 2022 : 6). Selon une enquête de 2009, l'indice de Gini qui mesure les inégalités monétaires², s'élevait à 0,40 en Polynésie française (contre 0,29 pour la France métropolitaine) (Herrera, Merceron, 2010). Cet indice, qui mesure les écarts entre les plus riches et les plus pauvres, indique que la Polynésie française se rapproche davantage, en termes d'inégalités, des pays latinos américains comme le Brésil que de la métropole (Salaün, Le Plain, 2018). Ce contexte de fortes inégalités résulte en partie d'un taux d'emploi structurellement bas (53 %), de la faiblesse du système de redistribution par l'impôt, et des lacunes de la protection sociale notamment avec l'absence d'indemnités chômage. Ces défauts sont à mettre en regard, par ailleurs, avec les coûts de la vie, structurellement chers. Selon les

¹ Selon le recensement de 2017 : sur 281 674 habitant.e.s en Polynésie française, 210 831 résident aux îles-du-Vent [en ligne] : https://data.ispf.pf/docs/default-source/rp2017/repart_poplegale_iles_2017_v3.pdf?sfvrsn=2

² L'indice de Gini est compris entre 0 et 1 étant entendu que : 0 = égalité parfaite, 1 = inégalités maximales.

dernières estimations, « les prix à la consommation sont 39 % plus élevés en Polynésie française qu'en France métropolitaine »³. Alors que la pauvreté – urbaine – constitue une « un défi social » majeur en Polynésie française (Venayre, Bambridge, Vucher-Visin, 2010), cette précarité est en partie liée aux évolutions récentes de la société polynésienne et de son économie marquées par l'instauration puis le démantèlement du Centre des Essais du Pacifique (C.E.P.).

« Entrée de Tahiti de plain-pied dans le monde contemporain » (Robineau, 1984 : 18), « Second choc colonial » (Scemla, 1995), « deuxième contact » (Meltz, Vrignon, 2022 : 14), les effets de l'implantation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (C.E.P.) entre 1963 et 1964 sur la société polynésienne ont été qualifiés de différentes façons par les chercheurs en sciences sociales, qui se retrouvent sur la violence du choc. Entre les années 1960 et 1990, une économie du nucléaire, boostée par l'arrivée massive d'investissements, prospère en Polynésie française, y bousculant toutes les sphères de la vie sociale. Les « années C.E.P. » accélèrent fortement deux siècles de centralisation tahitienne (Merceron, Morschel, 2013) – faisant de la Polynésie française un « pays macrocéphale dont l'agglomération capitale regroupe 52 % de la population totale » (Merceron, 2005 : 239). L'Etat français envoie de nombreux fonctionnaires sur le territoire, dont la présence va participer à l'essor spectaculaire du secteur tertiaire déjà en cours. « Le cycle d'expansion économique rapide, calqué sur l'activité du CEP (1962-1995), a profondément modifié la répartition sectorielle de la population active. » (Merceron, 2005 : 238). Les nombreux emplois créés à Tahiti dans le bâtiment et les services et ceux générés par le tourisme suscitent l'exode rural d'une main-d'œuvre nombreuse provenant des différents archipels polynésiens, au détriment d'un secteur primaire alors en crise. Cette dynamique est illustrée de façon saisissante par le titre de l'ouvrage de Claude Robineau, *Du Coprah à l'atome*, (Robineau, 1984).

Durant les années C.E.P., 60 % de la population active va être ainsi directement ou indirectement occupée par l'économie du nucléaire, qui génère une croissance annuelle moyenne de 11 % (Ravault, Pambrun, 1987). Cette main d'œuvre émigre en particulier des Îles-sous-le-Vent et des Tuamotu Gambier, lesquels sont les plus proches et les mieux reliés à Tahiti. Entre 1962 et 1971, la population de l'île capitale s'accroît de 75,2 % et celle de la conurbation urbaine de Papeete de 83,1 % – soit deux fois plus qu'à l'échelle globale, et déjà conséquente, de la Polynésie française : 41 % (Fages, 1974 : 17). Ces changements économiques majeurs dont l'île de Tahiti est l'épicentre, entraînent le bouleversement des structures sociales polynésiennes. Salarisation, urbanisation et accroissement des revenus transforment substantiellement les modes de vie et les représentations, les attentes et les besoins des Polynésiens et des Polynésiennes – lesquels excèdent désormais le périmètre de l'économie traditionnelle (Fages, 1974 : 250) et trouvent, bien souvent, des débouchés en ville.

Dans ce contexte de transformation rapide, les pouvoirs publics et de nombreux investissements privés impulsent le développement d'infrastructures : construction de

³ [en ligne] : estimés sur l'année 2016, <https://www.ispf.pf/themes/prix>

logements, d'équipements routiers comme la Route de dégagement ouest (la « R.D.O. ») en 1975 (Bon, 2005). Cependant, le boom urbain de la conurbation de Pape'ete est aussi le produit de l'installation d'habitats spontanés de type bidonvilles, où s'entasse la main-d'œuvre migrante la plus précaire. Car, « cette croissance extraordinaire au cours des quarante dernières années a creusé les inégalités socio-économiques, provoquant la création d'un prolétariat urbain » (Lockwood, 2002) et d'une frange relativement importante d'exclus et notamment de « personnes sans-abri. » (Serra-Mallol, 2009 : 263). Des néologismes tels que « SDF » font leur apparition dans la société polynésienne. Cette paupérisation s'accélère avec la fin des essais et le tarissement soudain de la « rente nucléaire » et la perte des nombreux emplois qu'elle assurait à Tahiti et sur les sites liés aux expérimentations. Elle dégrade les conditions de vie de toute une partie de cette population, largement composée d'immigré.e.s îlien.ne.s, et désormais habituée à un niveau et à un style de vie que Tahiti ne peut plus lui assurer.

La formation de quartiers populaires dans l'agglomération de Pape'ete est abordée dans les travaux menés par les chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. (office de la recherche scientifique et technique outre-mer) dans les années 1960 et 1970. Ces derniers analysent l'installation et l'organisation sur le territoire de populations précaires attirées à Tahiti par la concentration des services et du travail, saisies dans le cadre d'un processus de prolétarisation caractérisé par l'arrachement à la terre et à l'économie traditionnelle, et l'inscription dans les rapports de marché propres à la nouvelle économie. Ces populations précaires se concentrent dans la conurbation urbaine de Pape'ete à proximité du travail (Ringon, 1971 ; Fages, 1975). Parmi les « poches d'habitat précaires » (Bon, 2005) dont ils étudient la formation, les chercheurs évoquent le quartier d'Outumaoro à Puna'au'i'a (Fages, 1975).

Composé de nos jours de 33 districts de recensement dans lesquels résident 6 377 habitant.e.s en 2017 selon l'I.S.P.F, Outumaoro est localement évoqué comme « le plus grand quartier prioritaire de la politique de la ville (Q.P.V.) en Polynésie française ». Les indicateurs statistiques dégradés relevés sur ce territoire le classent depuis 1994 dans la géographie prioritaire polynésienne. Quartier-cible de la politique de la ville, la morphologie urbaine d'Outumaoro et le niveau de précarité généralisée qui y est observé, sont des conséquences directes des évolutions récentes décrites plus haut. Alors que cette précarité semble s'être enracinée dans certaines zones de ce territoire, Outumaoro constitue un terrain particulièrement propice à l'étude de la pauvreté urbaine.

Ainsi, à partir d'une enquête sur le territoire d'Outumaoro, l'objectif de cette recherche est double : elle vise à **caractériser les logiques sociales structurantes à l'œuvre dans le quartier, dans une perspective large, et à comprendre l'émergence et les caractéristiques des classes populaires urbaines contemporaines** en Polynésie française.

La pauvreté en Polynésie française a donné lieu à des enquêtes sur les sans-abris et les phénomènes d'errance (Serra Mallol, 2009a, 2009b, 2014 ; Taerea, Bastide, 2021) ; d'autres recherches ont été menées en contexte rural. C'est le cas des travaux de Victoria Lockwood qui

prennent la forme d'une étude comparative entre Tubuai, Rurutu et Raivavae (Lockwood, 2002). Si la chercheuse déclare son intention « d'analyse[r] la construction sociale et idéologique tahitienne de la pauvreté », son enquête demeure en dehors du cadre urbain qui nous concerne. Bien que sectorielles, ces différentes recherches dressent une esquisse utile des classes populaires urbaines. Nous pensons par exemple au *ha'ama* (sentiment de honte) qui accompagne la pauvreté analysée dans les milieux ruraux de Victoria S. Lockwood, ou bien encore à la question des réseaux de solidarités familiaux qu'évoquent Christophe Serra Mallol, Yasmina Taerea et Loïs Bastide. La question des inégalités sociales traverse aussi, en filigrane, de nombreux travaux, comme les recherches menées par Marie Salaün et Emeline Le Plain sur l'institution scolaire (2018) ou les enquêtes quantitatives de chercheurs de l'INED (Institut national des études démographiques) (Sierra-Paycha *et ali.*, 2022). Des éclairages quantitatifs sont aussi régulièrement proposés par l'I.S.P.F. Enfin, une enquête quantitative « Les approches de la pauvreté en Polynésie française » a été menée à la fin des années 2000. Cette enquête, à l'instar des recensements quinquennaux, délivrent des données importantes pour caractériser les classes populaires urbaines polynésiennes. Toutefois, il demeure essentiel de les compléter par des données qualitatives, co-produites avec les habitant.e.s, afin de saisir les processus sociaux à l'œuvre à l'arrière-plan des constats statistiques. C'est ce à quoi s'attèle cette recherche.

En sociologie, la notion de « classes populaires » désigne « les groupes et les individus caractérisés par la petitesse de leur statut professionnel et social, l'étroitesse de leurs ressources économiques et leur éloignement par rapport au capital culturel » (Collovald, Schwartz, 2006 : 51). **La recherche montre, à partir d'une enquête dans le quartier d'Outumaoro, que les habitant.e.s vivent dans des conditions sociales et économiques précaires (niveau de vie) qui façonnent un style de vie spécifique** (c'est-à-dire des manières d'être, d'agir et de penser partagées par ces habitant.e.s). Pour appréhender ces aspects, nous avons mis en œuvre « une sociologie où les classes populaires marchent » sur leurs deux jambes » (Schwartz, 1998), en **combinant l'analyse des positions sociales et des styles de vie** » (Gilbert, 2016 : 8). L'enquête a donc consisté à saisir la position sociale et économique précaire des habitant.e.s d'Outumaoro et la façon dont cette précarité se traduit dans leurs conditions d'existences quotidiennes et détermine des styles de vie spécifiques. Nous avons ainsi œuvré à saisir la façon dont les habitant.e.s s'organisent face à la faiblesse de leur capital économique. La recherche était guidée par les questions suivantes :

Quelles sont les ressources économiques à disposition des habitant.e.s ? Comment se les procurent-ils ? Leurs besoins primaires (manger, dormir, accéder aux soins) sont-ils satisfaits ? Quelles sont les conditions d'existence des habitant.e.s dans les quartiers populaires, au regard de ces ressources et de ces besoins ?

Au-delà du partage d'un niveau de vie précaire et d'un style de vie spécifique, l'existence d'une classe sociale se définit par le sentiment partagé de ses membres d'occuper une position commune, et ici dominée, au sein de l'espace social. Ainsi, l'enquête a également porté sur les

représentations des habitant.e.s : celles du monde qui les entoure mais aussi celles de leur propre position et de leur trajectoire sociales. L'enquête visait à saisir l'existence ou non d'une « conscience sociale de classe » en répondant aux questions suivantes :

Comment les membres des classes populaires urbaines se représentent-ils leur situation sociale ? Comment se positionnent-ils par rapport aux classes moyennes et supérieures de la société polynésienne ? Comment perçoivent-ils ces différences ? Et alors, partagent-ils un sentiment d'exclusion ?

L'exposé s'organise de la façon suivante. Une première partie rend compte du dispositif conceptuel et méthodologique mobilisé dans l'enquête. Nous y exposons le cadre théorique qui a guidé la mise en œuvre d'une enquête ethnographique de neuf mois dans le quartier d'Outumaoro. Nous exposons le dispositif méthodologique visant à faire d'Outumaoro un « lieu recherché », où l'enquête a consisté à saisir cet espace pour en éclairer les enjeux locaux et à appréhender, dans cette portion du territoire municipal de Puna'au'i'a, l'émergence d'une territorialité populaire. Un dispositif méthodologique visant aussi à faire du quartier et un « lieu de recherche » c'est-à-dire un laboratoire à partir duquel saisir et étudier, plus largement, les processus de structuration des classes populaires à l'échelle de la Polynésie française.

Les résultats dégagés concernant le portrait statistique et l'histoire du quartier d'Outumaoro sont présents dans la deuxième partie. Après une analyse des données sociodémographiques disponibles sur le quartier d'Outumaoro, produites par l'I.S.P.F., la deuxième partie du rapport convoque les travaux des chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. pour retracer l'histoire urbaine et sociale de ce territoire populaire depuis les années 1960. Nous y apprenons qu'Outumaoro constitue un territoire bien plus hétérogène que ne le suggèrent les représentations locales du quartier – stigmatisantes – entretenues notamment par la presse locale qui qualifie volontiers Outumaoro de « *supermarché de la drogue* ».

Malgré cette forte hétérogénéité, Outumaoro est aussi caractérisé, toutefois, par la présence en son sein de nombreux sous-quartiers fortement précarisés. Une troisième partie porte sur l'étude des conditions de vie des habitant.e.s les plus précaires en analysant la façon dont leurs besoins fondamentaux sont mal ou pas satisfaits.

Face à la faiblesse constatée des ressources économiques disponibles aux personnes et aux familles, la quatrième partie rend compte de la façon dont s'organisent les habitant.e.s pour assurer leur quotidien, en condition de pénurie. Dans des quartiers où l'I.S.P.F. estime que plus d'un.e habitant.e sur deux est au chômage ou inactif.ve, nous verrons que les habitant.e.s réalisent de multiples activités dont ils et elles tirent les moyens de leur subsistance. Cette analyse renseigne sur le rapport au travail des habitant.e.s et sur la façon dont la précarité façonne un style de vie propre aux classes populaires.

Dans une cinquième partie nous montrons que les contraintes liées à la précarité économique sont à l'origine d'un mode de vie communautaire et résidentiel structuré autour des réseaux de solidarités familiaux et de proximité (sociabilités amicales et de voisinages). Dans un

contexte où les plus précaires trouvent dans le quartier les ressources collectives pour pallier leurs difficultés économiques, les habitant.e.s font l'épreuve du partage d'une condition sociale dominée, souvent stigmatisée, qui participe à façonner une commune conscience sociale de classe.

Enfin, nous concluons en montrant qu'au sein même des classes populaires existe une pluralité de situations sociales, lesquelles engagent de multiples rapports aux institutions. Dans cette dernière partie, nous nous intéressons au rapport à l'école des habitant.e.s des milieux populaires, dans un contexte où, comme l'écrit l'I.S.P.F., « les risques de pauvreté sont multipliés par 18 (par rapport aux titulaires d'un diplôme du supérieur) pour les ménages dont le chef et/ou responsable des achats n'a aucun diplôme » (Vucher-Visin, 2022 : 10).

I-Dispositif conceptuel et méthodologie : Une entrée territoriale pour analyser les classes populaires urbaines en Polynésie française

Dans cette partie, nous présentons le cadre conceptuel qui est celui de la sociologie des classes populaires, une sociologie élaborée en dehors du contexte Polynésien, en Europe et Amérique du Nord essentiellement. Afin de caractériser les milieux populaires urbains de Polynésie française, nous avons fait le choix de faire dialoguer les cadres et outils analytiques de cette sociologie avec le terrain polynésien (1.1). Nous présentons ensuite la démarche méthodologique et le terrain de la recherche. Dans le but de comprendre l'émergence et d'étudier les caractéristiques des classes populaires urbaines contemporaines en Polynésie française, le dispositif a consisté à déployer une enquête ethnographique permettant de réaliser la monographie et la sociologie historique du quartier d'Outumaoro à Puna'au'i'a. Nos résultats permettent non seulement de nourrir la connaissance de ce grand territoire, et ils permettent aussi de prendre de front l'une des problématiques sociales majeures en Polynésie française : celle de la surreprésentation de personnes et de ménages populaires dans la conurbation urbaine tahitienne (1.2).

1.1. Les caractéristiques des « classes populaires »

En sociologie, les classes populaires **sont définies par la précarité de leur situation économique et par une forme de « séparatisme culturel »** (Schwartz, 1998) qui les distinguent des classes moyennes et supérieures. L'autonomie culturelle des classes populaires n'est pas uniquement subi, elle résulte aussi d'une **organisation sociale face à leur fragilité économique**. Cette double dimension – économique et culturelle – est essentielle pour attester de l'existence de « classes populaires » (1.1.1). Toutefois, il nous faut aussi comprendre qu'en dépit de l'unité que suggère le mot « classe », le concept de classes populaires est volontairement accordé au pluriel car il renvoie à une réalité sociale multiforme. Les classes populaires, si, elles se constituent dans le partage d'une position dominée dans l'espace social, caractérisent une hétérogénéité de situations socio-économiques (1.1.2). L'intérêt du concept toutefois est de pouvoir œuvrer à déterminer les processus et mécanismes sociaux qui participent à fixer une partie de la société dans des conditions sociales précaires.

1.1.1. La double dimension des « classes populaires »

Comme de nombreux concepts scientifiques, la notion de « classes populaires » possède une acception dans le sens commun dont la définition en sciences sociales diffère légèrement. Pour tout un chacun, l'adjectif « populaire » résonne d'abord en termes de **capital économique – déterminé largement par le niveau de revenus et le patrimoine personnel, les biens matériels possédés**. Les classes populaires décrivent des personnes uniquement caractérisées par la faiblesse de leur capital économique. Cependant, en sociologie, comme l'explicitent différents chercheurs, la notion de « classes populaires » désigne « les groupes et les individus caractérisés par la petitesse de leur statut professionnel et social, l'étroitesse de leurs

ressources économiques et leur éloignement par rapport au capital culturel » (Collovald, Schwartz, 2006 : 51).

Les classes populaires ne sont donc pas seulement caractérisées par une faiblesse de capital économique mais elles le sont aussi par un « éloignement au capital culturel » légitimé par les classes moyennes et supérieures.

Le capital culturel correspond à l'ensemble des qualifications intellectuelles : celles produites par le système scolaire et celles transmises par la famille. Ce capital peut exister sous trois formes : à l'état incorporé (comme disposition durable du corps : par exemple l'aisance de l'expression en public) ; à l'état institutionnalisé (c'est-à-dire socialement sanctionné par des institutions (comme les titres scolaires)) et enfin à l'état objectif (comme la possession d'œuvres d'art, d'instrument de musique) (Bourdieu, Passeron, 1964).

Marcel Maget souligne dans les années 1960, la nécessité de prendre en compte non seulement une dimension « sociologique » mais aussi une dimension « culturologique » pour définir les classes populaires (Maget, 1968). Reprenant ces travaux, Olivier Schwartz évoque la dimension « bivalente » de la notion de « classes populaires ». Pour caractériser les classes populaires, il ne s'agit donc pas seulement de déterminer objectivement leur statut économique, leur niveau de vie, mais de déterminer aussi l'existence et le partage de pratiques culturelles différentes de celles des classes moyennes et supérieures. C'est cette distinction qu'Olivier Schwartz évoque comme un « **séparatisme culturel** » (Schwartz, 1998) qui **détermine une appartenance sociale populaire.**

La notion de classes populaires « suppose l'existence de traits culturels partagés par les groupes « populaires », fondant une distance aux classes moyennes et supérieures, voire une identification commune » (Lechien, Siblot, 2019).

La précarité économique est à l'origine de cette séparation culturelle dans la mesure où les classes populaires n'ont pas les ressources économiques permettant la réalisation de pratiques culturelles et loisirs marchands. Toutefois, il nous faut préciser ici que cette séparation culturelle n'est pas uniquement subie. Elle n'est pas seulement le résultat d'une privation, d'une dépossession, mais résulte aussi de l'organisation sociale des milieux populaires, ce que montrent les plus anciennes monographies de quartier populaire (voir par exemple : Hoggart, 1957). Les membres des classes populaires se distancient culturellement des classes moyennes et supérieures en **organisant des styles de vie qui correspondent à leur niveau de vie.**

Le style de vie est défini comme l'« ensemble unitaire de préférences distinctives qui expriment, dans la logique spécifique de chacun des sous-espaces symboliques, mobilier, vêtement, langage ou hexis corporelle, la même intention expressive » (Bourdieu, 1996). Le **style de vie** est donc un ensemble de goûts, de croyances et de pratiques caractéristiques d'une classe ou d'une position donnée. Il s'agit donc de la **dimension qualitative des pratiques par opposition au niveau de vie qui correspond à la quantité des biens et des services** dont peut

disposer une personne ou un groupe. Autrement dit, le style de vie correspond aux manières d'être et d'agir, aux goûts, aux pratiques de consommation, de loisirs, aux façons de penser et sont socialement déterminés. C'est pourquoi par exemple, l'on observe en milieux populaires des caractéristiques propres à ces milieux sociaux comme le fort degré d'entraide et d'interconnaissance qui constituent des ressources palliant l'étroitesse de leur capital économique.

1.1.2. Une pluralité de situations sociales : des classes populaires « stables » aux franges les plus précaires

Un autre point sur lequel il est essentiel de s'arrêter est **la pluralité de situations sociales que recouvre la notion de « classes populaires »**. La notion, en particulier en raison du vocable de « classe » peut laisser supposer à une forme d'homogénéité des milieux populaires. Or, les classes populaires forment, certes, un groupe socialement dominé dans l'espace social, mais constituent un **groupe social segmenté voire socialement clivé**. Outre les rapports de classe, plusieurs clivages sont structurants des groupes sociaux : classes rurales ou urbaines, identité de genre, âge, génération, orientation de la trajectoire sociale (descendante ou ascendante), origine ethnique, mais également disparité des conditions d'emploi ou de qualification. Ainsi, dès les années 1960, même si l'idée des chercheurs était aussi à l'époque de rompre avec la notion de « classe ouvrière » qui épuisait chez les sociologues le phénomène populaire, Richard Hoggart en Angleterre suivi de Pierre Bourdieu en France plaident pour le pluriel.

La « classe ouvrière » devient les « working classes » (Hoggart, 1968) - les « classes populaires » (Bourdieu, 1969), précisément pour souligner l'hétérogénéité de situations sociales que recouvre la notion.

Les chercheurs distinguent ainsi les franges supérieures des catégories modestes, ou encore dites « stables », des franges les plus précaires. À Chicago, William Julius Wilson distingue les « under classes » qui résident dans les ghettos noirs les plus marginalisés au sein des « lower classes » américaines (Wilson, 1987 : 33). Toutefois, en même temps qu'il étudie leurs différences, il souligne également les problématiques qui unissent les membres des milieux populaires. Car, en dépit de leurs – parfois micro – différences, les classes populaires se reforment autour du partage d'une position sociale dominée et surtout d'une perception individuelle d'appartenir à un groupe socialement dominé.

1.1.3. La conscience de classe, un critère déterminant

En dépit des disparités internes aux classes populaires, elles forment bien un ensemble distinctif au sein de la société du fait de la précarité économique de ses membres et de leur forme d'autonomie culturelle. Mais surtout, ce qui « fait » classe c'est **le sentiment partagé de ses membres d'occuper une position dominée** au sein de l'espace social.

Cette **dimension subjective** est héritée des travaux de Karl Marx. Selon lui, les éléments constitutifs d'une classe sociale sont les origines économiques des revenus mais également un

style de vie, des intérêts et une culture en communs. Cependant, Marx y additionne un critère impérieux, de nature subjective : la « conscience de classe ». Il y a véritablement classe sociale quand sont réunis des facteurs sociologiques communs et une « conscience de classe explicite ». Il distingue « la classe en soi » (lorsque des individus partagent des critères sociologiques communs mais n'en ont pas conscience) de « la classe pour soi ». (Marx, 1852).

Les premières monographies de quartier populaire rendent compte de la diversité sociale qui caractérise les habitant.e.s, en soulignant que cette hétérogénéité s'accompagne du partage des mêmes sentiments d'exclusion et d'appartenir à une catégorie sociale dominée. Richard Hoggart, pourtant assez distant de la théorie marxiste, caractérise auprès des classes populaires **une représentation binaire du monde social divisé entre un « eux » (les membres des classes supérieures) et un « nous »**.

Dans son analyse, « eux » : c'est le monde des autres, qui est d'abord celui des dominants, des patrons, des chefs, tous ceux qui sont au-dessus de « nous » et que la société traite mieux que nous. « Eux » désigne également les individus qui ont un statut un tout petit peu plus élevé, ceux que les membres des classes populaires perçoivent comme « des serviteurs pour les classes aisés » (Hoggart, 1979 : 119). « Nous » ce sont ceux qui sont tout en bas, pour qui la vie quotidienne est dure, même ceux juste au-dessus « franges stabilisées » mais qui ne peuvent rien espérer en termes de mobilité sociale. Cette vision binaire du monde social a deux principales conséquences. D'abord, **l'intériorisation d'un sentiment vif de coupure** avec « eux » : on ne peut rien attendre d'eux, ils ne voudront toujours que nous dominer. Et la seconde conséquence : **le sentiment d'appartenir à un même groupe social**, le « nous » se forge dans « l'acceptation en commun des conditions communes de vie » (Hoggart, 1979 : 138).

Cette analyse d'une conscience sociale binaire du monde social divisée entre un « eux et nous » chez les classes populaires va être discutée et complétée des travaux d'Olivier Schwartz. C'est auprès des agents de la RATP (Régie des transports parisiens) qu'avec Annie Collovald, les chercheurs établissent qu'une portion des franges plus stables des classes populaires manifeste l'intériorisation d'une distance sociale non seulement vis-à-vis des catégories plus favorisées, mais également vis-à-vis des populations les plus précaires (Jobart *et ali*, 2006). Cette **tripartition des consciences sociales populaires** (Schwartz, 1991 ; Jobart *et ali*, 2006) ne remplace pas mais complète la division binaire qui demeure structurante des consciences populaires de telle sorte que : « il y a tout lieu de supposer que **la structure « Eux »/« Nous » continue de correspondre à une forme de rapport au monde social répandue dans les milieux populaires** [...] elle demeure une grille d'analyse pertinente. » (Pasquali, Schwartz, 2016 : 39).

C'est donc ce cadre conceptuel qui a été déployé dans une enquête ethnographique au long cours dans le quartier d'Outumaoro à Puna'au'i'a ; une enquête pour laquelle ce grand territoire est à la fois un « terrain de recherche » mais également « un terrain recherché ».

1.2. Outumaoro, « terrain de recherche » et « terrain recherché »

Le quartier d'Outumaoro à Puna'au'i'a est le terrain de cette recherche. Plus encore ici, il constitue à la fois un « lieu recherché » puisque l'enquête vise à entreprendre sa monographie et sa sociohistoire (1.2.2), et il est aussi un « lieu de recherche » (Authier *et ali*, 2007) : il est ici mobilisé comme un « observatoire » pertinent des classes populaires qui y résident par le déploiement d'une enquête ethnographique (1.2.1). C'est bien cette étude qui permet d'éclairer à la fois l'émergence d'une territorialité populaire en Polynésie française, en l'occurrence à Tahiti, et à la fois les caractéristiques de ces milieux populaires urbains.

1.2.1. Une enquête par immersion au long cours dans le quartier d'Outumaoro : saisir la réalité sociale populaire

L'enquête ethnographique est une **démarche d'observation prolongée d'un milieu social**. Elle suppose l'immersion sur le temps long de l'ethnographe. Cette présence au long cours au plus près des enquêtés permet d'observer leurs manières de vivre et d'agir au quotidien dans la dimension la plus spontanée et ordinaire possible. Elle vise aussi à recueillir leurs discours et représentations livrés lorsqu'ils et elles échangent de manière ordinaire avec les membres de leurs réseaux sociaux familiaux ou amicaux.

Une démarche au long cours

De fait, **il ne s'agit pas de « provoquer » les données que l'on souhaite recueillir mais d'attendre que les faits sociaux que l'on souhaite analyser se déroulent dans le milieu social que l'on observe donc patiemment**. C'est d'ailleurs à ce titre que Jean-Pierre Olivier de Sardan écrit : « Il faut, sur le terrain, avoir perdu du temps, beaucoup de temps, énormément de temps, pour comprendre que ces temps morts étaient des temps nécessaires » (Olivier de Sardan, 1995 : 5).

Au cœur de la démarche ethnographique c'est donc la **méthode de l'observation participante** qui est déployée. L'ethnographe, sur le terrain, doit d'abord se faire accepter et, dans la mesure du possible, tout entreprendre pour faire oublier la raison de sa présence, en tentant et même si c'est un leurre, de ne pas altérer la réalité sociale qu'elle souhaite observer. Le but de l'ethnographie n'est donc pas de poser des questions aux personnes enquêtées, mais bien de les observer au long cours dans leur quotidien, dans leur réalité sociale et d'en faire avec eux l'expérience. C'est une démarche qui est **intrinsèquement inductive**, puisqu'il demeure **difficile d'anticiper les données ainsi coproduites**.

L'ethnographie est « [...] une démarche d'enquête, qui s'appuie sur une observation prolongée, continue ou fractionnée, d'un milieu, de situations ou d'activités, adossée à des savoir-faire qui comprennent l'accès au(x) terrain(s) (se faire accepter, gagner la confiance, trouver sa place, savoir en sortir...), la prise de notes la plus dense et la plus précise possible et/ou l'enregistrement audio ou vidéo de séquences d'activités *in situ*. » (Cefaï, 2010 : 7).

Le travail de terrain s'est déployé **entre février et novembre 2022 (neuf mois) sous la forme de journées d'observation participante, à raison de deux à trois jours en moyenne par semaine**, au sein d'Outumaoro. J'ai fait le choix d'entrer dans le grand quartier d'Outumaoro en enquêtant dans un des « sous-quartiers » du territoire : l'une des résidences O.P.H. ; un choix guidé par trois raisons scientifiques et pratiques.

Le choix de sous-quartiers pour entrer vers Outumaoro

1/ D'abord, le choix de ce sous-quartier a été guidé par les caractéristiques de l'enquête ethnographique et la taille conséquente du territoire d'« Outumaoro ». En effet, alors que l'enquête ethnographique est, avant tout, une longue période d'interactions avec des enquêté.e.s, les plus intenses possibles et réalisées dans leur milieu, ce type de démarche doit se déployer sur « des milieux, des groupes, des organisations **dont la taille permet d'appréhender directement les relations sociales et d'en faire l'expérience personnelle.** » Or, 6 377 habitant.e.s ne peuvent être enquêté.e.s simultanément et encore moins en l'espace d'une seule année d'enquête et par une seule chercheuse en immersion. C'est donc via une portion du quartier qu'il me fallait entrer.

2/ Ensuite, le choix de ce sous-quartier était contraint par la nécessité de m'éloigner du terrain de Louise Protar, sociologue de la famille (MSH-P), qui mène une recherche depuis août 2021 également à Outumaoro (Protar, 2022).

3/ Également, si j'ai fait le choix d'une résidence O.P.H c'est précisément car les quartiers d'habitats collectifs constituent des terrains plus abordables pour une ethnographe et en particulier, pour étudier les classes populaires. En premier lieu, en raison du nombre d'habitant.e.s qu'ils permettent d'approcher simultanément. En second lieu, en raison de la présence d'espaces collectifs supports de sociabilités de voisinage que constituent les pieds d'immeubles, les jardins et/ou parcs voire les locaux associatifs et petits commerces. Ce sont **autant d'espaces qu'une visiteuse étrangère au quartier peut investir sans invitation, ni autorisation**, et au sein desquels elle peut faire le partage spontané de l'expérience en observant la vie sociale qui s'y déploie.

4/ Enfin, alors que l'analyse des données sociodémographiques du quartier produites par l'I.S.P.F. rend compte d'un quartier marqué par une grande diversité sociale, je supposais, en choisissant d'enquêter au sein d'un quartier d'habitat social, **aller à la rencontre des habitant.e.s les plus précaires** d'Outumaoro.

L'ethnographie est d'autant plus difficile qu'elle réclame à l'ethnographe l'établissement d'une relation, et d'une **relation de confiance**, avec les membres du milieu social à étudier. Ainsi, avant tout, l'ethnographe doit **faire accepter sa présence** et il s'agit là du premier facteur qui explique le temps long et incompressible de l'enquête ethnographique. Cet enjeu d'intégration nécessite une bonne présentation de soi et de la recherche et demeure, en premier lieu, conditionné à « l'entrée » choisie vers le terrain c'est-à-dire la personne qui va introduire

l'ethnographe dans le milieu social à étudier et la posture que l'ethnographe va alors adopter vis-à-vis des enquêtés.e.s.

Premiers pas dans le quartier d'Outumaoro

C'est par le biais de la vie associative et par l'intervention de la coordonnatrice du projet social à Outumaoro, qui œuvre à partir de la maison de quartier pour la municipalité de Puna'au'i'a, que j'ai pu m'insérer dans ce sous-quartier. Cette participation à la vie associative locale a permis de justifier ma présence dans le quartier. Sur le terrain, je me suis présentée aux habitant.e.s comme une jeune chercheuse, une **universitaire travaillant sur « la vie sociale au sein des quartiers polynésiens »**. J'insistais fortement sur mon identité d'universitaire car elle me permettait d'évacuer la défiance de certain.e.s habitant.e.s, qui, en raison de cette entrée « institutionnelle », pensaient que j'étais commanditée par la « mairie » – une étiquette qui ne constitue pas un sésame auprès de tou.te.s les habitant.e.s du quartier.

En outre, un autre vecteur d'acceptation de ma présence par les habitant.e.s, est la **garantie d'anonymat** que je leur assure et qui est, au demeurant, **l'engagement déontologique premier de toute recherche en sciences sociales**.

ANONYMISATION : Afin de garantir qu'elles ne puissent pas être reconnues, j'ai modifié toutes les informations susceptibles de permettre l'identification des personnes et des familles que j'ai rencontrées pour la recherche (nom, prénom, âge, profession, statut matrimonial, île d'origine, nombre d'enfants, parfois le genre, etc.) tout en veillant à la cohérence sociologique et aux données nécessaires à l'analyse.

Faire accepter sa présence auprès des enquêtés.e.s, Daniel Céfaï l'indique, est un savoir-faire déterminant pour mener l'enquête, en particulier car, quoi qu'elle fasse, **l'ethnographe est nécessairement une « intrus[e] » (Peneff, 2009 : 236) et l'enquête ethnographique une épreuve d'« intrusion »** pour les personnes choisies comme enquêtées. Ainsi, en dépit de mes précautions concernant la présentation de ma recherche, le meilleur agent intégrateur sur le terrain a effectivement été le temps, comme l'écrit Rémi Lefebvre : **« Le temps et la quotidienneté sont deux agents puissants de banalisation de l'observateur [...] »** (Lefebvre, 2010 : 130).

En participant aux activités associatives dans le quartier, j'ai pu rencontrer de nombreux habitant.e.s et y observer la vie sociale. Par mes observations prolongées, je me suis donc employée à appréhender les conditions d'existence des habitant.e.s, les ressources à leur disposition me permettant de saisir leur niveau de vie. De plus, **j'ai ouvert le plus largement possible l'éventail des pratiques sociales à observer pour comprendre leurs styles de vie, leurs pratiques sociales et de sociabilités**. Enfin, seule une démarche ethnographique permet de saisir les représentations des habitant.e.s : en l'occurrence la façon dont ils et elles s'identifient et identifient leur appartenance sociale, c'est ce que l'on nomme l'approche compréhensive, une approche que j'ai donc mobilisé ici.

Pour ces sessions d'observation participante, j'ai toujours privilégié d'y passer la journée entière plutôt que des demi-journées car cette présence était à chaque fois immanquablement l'occasion de me faire inviter à déjeuner chez les habitant.e.s. Si cela me permettait d'observer leurs pratiques d'alimentation et de sociabilités, ces repas constituaient aussi une porte d'entrée vers l'intérieur des appartements que je pouvais alors observer. Il faut le souligner, cette déambulation à l'intérieur du logement est assez rare dans les enquêtes sociologiques sur les milieux populaires ce qu'indique notamment Pierre Gilbert : « Malgré l'importance qu'ils accordent au rôle de l'espace, ces travaux franchissent pourtant rarement le seuil du logement, dont le caractère privé et intime rend malaisée l'observation sociologique » (Gilbert, 2016 : 10). Or, l'intérieur du logement est très clairement le lieu d'observation privilégié des différences sociales de classe. **La démarche ethnographique ainsi réalisée m'a donc permis d'observer les conditions concrètes de vie des habitant.e.s mais aussi, et surtout, de participer à d'innombrables échanges informels avec elles et eux et d'assister à leurs conversations ordinaires.** Ce n'est qu'à cette condition que j'ai pu saisir leurs représentations sur la société, sur leur situation sociale individuelle et collective.

Dans cette dynamique, durant nos échanges, j'ai essayé au maximum de me laisser guider par les habitant.e.s, si je leur posais des questions, j'essayais de me limiter à prolonger leurs propos et nos activités. Aussi, pour ne pas prendre le risque d'altérer la spontanéité de leurs propos, je ne tenais pas mon journal d'enquête sur le terrain. J'attendais de rentrer pour annoter toutes mes observations et les propos recueillis. J'usais souvent de mon téléphone portable pour prendre des notes discrètement, j'écrivais bien souvent des « mots clés » en leur donnant la fonction d'aide-mémoire pour les moments d'écriture du journal de terrain. Les échanges avec les enquêté.e.s, que je qualifie « d'informels » prennent donc la forme de la conversation ordinaire. Je les oppose aux échanges « formels » qui correspondent à ceux réalisés à l'occasion d'un entretien biographique, cadrés par la présence d'un dictaphone et/ou par une prise de note en direct.

Une démarche pluri-méthodologiques

La démarche ethnographique entendue donc comme une immersion au sein d'un groupe social se conjugue avec la mise en œuvre **d'autres méthodes d'enquête** visant à recueillir des données de nature différente et, de ce fait, complémentaires. C'est le cas de **l'entretien biographique** dont le but est de recueillir le discours des habitant.e.s sur leurs trajectoires individuelles et familiales. Si j'ai pu réaliser des entretiens biographiques formels avec certaines habitantes (nous y reviendrons, ce sont surtout des femmes), c'est une méthode qui, toutefois, a été très difficile de déployer à Outumaoro, pour deux raisons.

1/Tout d'abord, du fait de mes précautions. Je ne voulais pas prendre le risque de brusquer les habitant.e.s en cadrant nos échanges, en utilisant un dictaphone ou en prenant des notes en direct, par crainte de « casser » la relation d'enquête comme l'écrit Stéphane Beaud : « [En cadrant par un entretien formel, les échanges avec un enquêté] On court alors toujours le

risque de « casser » la relation d'enquête, de mettre mal à l'aise les enquêtés. Sur le terrain, l'enquêteur doit sans cesse faire des choix, il ne peut pas (et ne doit pas) interviewer tout le monde [...] » (Beaud, 1995 : 233).

2/Ensuite, une grande majorité d'habitant.e.s sont resté.e.s, jusqu'à la fin de l'enquête, réfractaires à l'échange, lorsqu'en particulier, j'exprimais l'idée d'un « entretien » sur « leur » vie. Nous y reviendrons, mais, en grande majorité, dès lors que les enquêtés estimaient que ma recherche portait sur les sphères qui relèvent de leur vie « privée », ils se dérobaient à l'enquête. Il m'a fallu beaucoup de temps pour surmonter cette réticence auprès de certains enquêtés, quand d'autres m'auront tenu, jusqu'à la fin de l'enquête de terrain, à bonne distance.

Ce qui s'est joué dans ce terrain, c'est bien **l'accès au registre des pratiques et des représentations considérées par les enquêtés comme relevant du plus intime et personnel**. J'ai donc essayé, autant que possible, de ne pas perturber la vie sociale telle qu'elle se déroulait, sans toutefois être dupe que ma seule présence a constitué un trouble à cet ordinaire ; que la petite *popa'ā* qui déambule dans le quartier a, au mieux, fortement intrigué certains habitant.e.s – ce qu'évoque notamment Gérard Mauger : « le précepte qui commande d'observer et d'écouter plutôt que d'interroger ignore que la simple présence de l'enquêteur constitue une interrogation pour les enquêtés ». (Mauger, 1991, 129). Là aussi, le fait d'être la seule *popa'ā* dans ces territoires constitue également un résultat en soi sur les rapports de race qui peuvent s'entremêler en Polynésie française avec les rapports de classe, nous y reviendrons.

Si j'avais pour projet de délocaliser la recherche et d'aller enquêter au sein d'autres sous-quartiers d'Outumaoro, mes multiples tentatives sont souvent restées lettre morte. Si, à aucun moment, des personnes que je souhaitais rencontrer ne m'ont opposé un « non » frontal, **les enquêté.e.s se dérobaient à l'enquête par diverses stratégies d'évitement**, dont la plus courante est celle qui consiste à accepter de vous recevoir et d'annuler au dernier moment tout en assurant qu'il ne s'agit-là que d'un report... Très clairement, **cette expérience d'enquête a montré que sans l'intermédiation d'un.e habitant.e intégré.e dans le sous-quartier qui vous en ouvre « les portes », il est particulièrement difficile d'y mener l'enquête**. Toutefois, lorsque j'ai pu établir cette forme de contact, c'est près de neuf mois d'enquête ethnographique intense que j'ai pu mener à Outumaoro et sur la fin de l'enquête, j'ai pu réaliser de véritables entretiens formels enregistrés, même s'il m'a fallu, encore parfois « mettre le pied dans la porte ».

L'ethnographie m'a ainsi autorisée le déploiement de différentes méthodes d'enquête, aussi, dans l'étude des milieux populaires, en particulier pour analyser leurs rapports à la ville, à leur quartier ou leurs modes de consommation, les démarches ethnographiques sont aussi l'occasion de déployer des méthodes qui visent à suivre les enquêtés dans leurs mobilités du

quotidien, comme le **récit de ville** ou bien encore le **parcours commenté** (Thibaud, 2001). Ces déambulations visant à saisir le rapport à la ville des habitant.e.s permet d'étudier leur degré de localisme ou de multipolarité :

Le localisme est défini « comme une tendance à centrer loisirs, relations, stratégies sociales, sur la localité et les réseaux sociaux locaux, et la multipolarité, qui est l'attitude de ceux qui refusent de voir dans leur lieu de résidence présent la référence de base pour leurs comportements de sociabilité et qui insistent sur le caractère multiple et mouvant des attaches locales. » (Bozon, 1984 :48).

Si en tant que chercheuse, l'on peut provoquer ces déambulations, le plus pertinent pour l'enquête, là-encore, demeure de se laisser guider par les enquêté.e.s dans leurs déplacements spontanés. Pour le coup, cette technique a particulièrement bien fonctionné. Là-encore, une interaction révélatrice d'un grand nombre de caractéristiques des milieux populaires urbains tahitiens, nous le verrons en détail, mais je peux déjà évoquer ici :

- 1/une certaine multipolarité de leurs pratiques sociales et de sociabilités et
- 2/une recherche quotidienne et permanente de ressources.

En effet, disposant d'un véhicule pour me rendre dans le quartier, bien souvent, en acceptant de « rendre un service », j'ai pu réaliser avec des enquêté.e.s des « récits de ville » en les conduisant quelque part pour faire une course à leur demande (aller faire des courses alimentaires, à la pharmacie, à la poste, aller au S.E.F.I (service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle), aller chercher de l'argent à la banque ou auprès d'un ami, aller récupérer des bons alimentaires ...). Si ce véhicule a participé à ma socialisation, il m'a permis surtout de recueillir des données à forte valeur analytique comme le fait de comprendre que, pour les habitant.e.s, ce véhicule était appréhendé comme un instrument à mobiliser stratégiquement dans leur recherche quotidienne de ressources.

Le quartier d'Outumaoro a donc été un « lieu de recherche » pour comprendre les caractéristiques des classes populaires urbaines tahitiennes. Il constitue également un « lieu recherché ». **L'enquête avait aussi pour objectif de nourrir la connaissance de ce territoire et d'expliquer l'émergence de cette territorialité populaire en réalisant sa monographie et sa sociologie historique.**

1.2.2. Monographie et sociologie historique d'Outumaoro

De nombreuses monographies de quartiers populaires font référence dans le milieu académique et ont permis de nourrir la connaissance des classes populaires (pour les plus anciennes : Whyte, 1943 ; Hoggart, 1957). **Analyser les classes sociales les plus précaires à partir d'une enquête territoriale constitue une approche plébiscitée en sociologie des classes populaires.** Cette approche permet de dépasser les enquêtes sectorielles. On trouve par exemple de nombreuses enquêtes sur les « ouvriers » (Collovald, Sawicki, 1991 ; Schwartz,

1990), les « chômeurs » (Demazière, 1995), les « sans domiciles fixes » (Lanzarini, 2000), les « allocataires du RMI » en métropole et dans les DOMs (Cohen et Larguèze, 2002 ; Roinsard, 2007)⁴), ainsi **travailler à partir d'un territoire populaire permet d'étudier conjointement cette multitude de situation sociale qui relèvent de la précarité.**

De plus, l'espace résidentiel des classes sociales les plus fragiles constitue un terrain privilégié des sciences sociales pour étudier le phénomène populaire car il constitue un **lieu d'observation pertinent pour saisir les conditions de vie et les styles de vie des milieux populaires.** C'est bien dans leur quartier, dans leur espace résidentiel et davantage encore au sein de leur logement privé, que les membres des classes populaires se ménagent des espaces où ils et elles expriment des manières d'être et d'agir non façonnées par les institutions et la culture dominante (Gilbert, 2016). Les études menées en sociologie des classes populaires prennent ainsi souvent la forme de monographies de quartier : « Le recours à la monographie urbaine est fréquent en sociologie [...] dans la mesure où la description de territoires permet de répondre à des questions plus larges [...] » (Fijalkow, 2013 : 92).

Les recherches menées sur les quartiers populaires ont, en outre, bien souvent permis de nuancer les portraits dévalués des classes populaires et les regards stigmatisants ou misérabilistes que peut porter une société sur ses membres les plus précaires. Nous ne prendrons qu'un seul exemple ici, les travaux de Colette Pétonnet menés en France dans les années 1970. La chercheuse qui évolue au sein des bidonvilles de la région parisienne pour étudier les « sous-prolétaires » urbains, montre le contraste entre le regard stigmatisant qui est porté sur les habitant.e.s de ces bidonvilles considérés comme des « marginaux », et des « incapables » et leur propre perception. De leur côté, ceux-là se considèrent comme des « ouvriers », des « petites gens qui font face à des difficultés notamment budgétaires ». Elle montre comment les personnes immigrées trouvent des conditions d'intégration et de protection sociales dans les bidonvilles que n'offrent pas les quartiers plus favorisés aux Français qui arrivent de province et qui finalement, souffrent davantage d'isolement social que les immigrés au sein des bidonvilles parisiens (Pétonnet, 1979).

Réaliser la monographie d'un quartier populaire, veut dire prêter attention aux logiques de peuplement, aux modes d'articulation entre trajectoires sociales et résidentielles ainsi qu'aux sociabilités, aux usages du quartier, aux formes de cohabitation dans l'espace local et aux pratiques de subsistances des habitant.e.s. Pour ce faire, je me suis appuyée sur les données co-produites sur le terrain (à l'occasion des sessions d'observation, des échanges informels et en entretiens biographiques), et que je voulais faire dialoguer avec des données sociodémographiques quantitatives (en l'occurrence celle produites localement par l'I.S.P.F. et diverses institutions). C'est précisément dans ce dialogue que l'on peut retracer la constitution sociale et l'histoire du quartier. La sociologie historique d'un quartier populaire vise ainsi à saisir les évolutions morphologiques et démographiques dudit territoire. Il manque toutefois un matériau à cette enquête. En dépit d'avoir réalisé une convention avec l'I.S.P.F. en date de juin

⁴ pour ne citer que quelques recherches parmi une littérature prolifique.

2022, au mois de novembre, l'équipe de recherche à laquelle je participe sous la coordination de Loïs Bastide, n'a pas reçu les données historiques demandées et l'accès à leurs archives nous est encore bloqué. **Les données quantitatives qui ont servi pour la présente étude (Cf. partie 2.1) m'ont été remises par le service de la politique de la ville de Puna'au'i'a dans le cadre de leur actif soutien à cette recherche.**

Toutefois, j'ai pu croiser les données recueillies auprès des habitant.e.s avec les résultats de travaux réalisés par des chercheurs (démographes et sociologues) de L'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (l'O.R.S.T.O.R.M.) entre les années 1960 et 1970. En effet, si peu d'enquêtes en sciences sociales ont été menées en Polynésie française, c'est toutefois sans compter le conséquent travail d'une poignée de chercheurs qui, dans les deux premières décennies de l'instauration du C.E.P. en Polynésie française, se sont employés à saisir les bouleversements urbains et sociaux engendrés par les vives mutations économiques autour du nucléaire. Deux corpus de travaux en particulier ont permis de saisir l'évolution démographique et l'urbanisation d'Outumaoro et plus largement, celle de la conurbation de Pape'ete : il s'agit des travaux de Jean Fages (1975) et du sociologue Gérard Ringon, en particulier ceux portant sur la commune de Fa'a'a, lesquels sont très éclairants des processus à l'œuvre sur le territoire tahitien (Ringon, 1972).

C'est donc cette entreprise qui a accompagné la recherche ethnographique déployée dans l'un des sous-quartiers d'Outumaoro. Les résultats ainsi dégagés ont d'abord permis de nourrir la connaissance du quartier et de ses habitant.e.s. **Ils ont aussi permis plus largement de saisir l'émergence et les caractéristiques des classes populaires urbaines en Polynésie française.** En effet, la monographie d'un quartier populaire permet donc d'alimenter la connaissance sociologique bien au-delà du seul cas étudié, à la condition d'adopter une dynamique restitutive qui veille à « délocaliser » (Gueranger, 2012, 25) la recherche, étant entendu que « [...] les perspectives microscopiques induisent le général à partir du particulier [...] » (Sawicki, 2000 : 151).

→ Par une enquête ethnographique dans le quartier d'Outumaoro la recherche a permis de dégager des données qualitatives sur ce territoire et sur ses habitant.e.s sous la forme d'une étude monographique d'une portion du quartier. Et, en second lieu, elle a permis de caractériser l'une des problématiques sociales majeures en Polynésie Française : la surreprésentation et les conditions d'existences de personnes et de foyers précaires en contexte urbain.

II-Le quartier d'Outumaoro : émergence d'une territorialité populaire à Tahiti

Le quartier d'« Outumaoro » est avant tout un quartier « institué » par les pouvoirs publics (2.1). À ce titre, il ne se superpose pas forcément au vécu des habitant.e.s qui s'approprient variablement ce territoire de l'action publique. S'il concentre plusieurs zones prioritaires, cet espace est cependant caractérisé par une certaine diversité sociale, comme l'atteste l'analyse des données sociodémographiques du quartier (2.2). La sociologie historique d'Outumaoro montre comment se sont formées, dans les années 1960/1970, de nombreuses « poches d'habitat précaires » à Tahiti, lesquelles continuent de réunir – les migrants – les plus modestes. Dans ce contexte, l'enquête montre que les précaires d'aujourd'hui sont en grande majorité les descendants des précaires d'hier (2.3).

2.1. Outumaoro, du « quartier institué » aux « quartiers vécus »

Taper « Outumaoro » dans un moteur de recherche en novembre 2022 permet de constater la grande diversité des résultats proposés. Le premier lien évoque « Outumaoro, quartier prioritaire » et renvoie vers le site national de la géographie prioritaire. Est ensuite référencé le site d'un média local qui titre « Coup de couteau mortel à Outumaoro », tandis qu'on apprend plus bas que « Les papios ouvrent ce soir à Outumaoro ». Puis un lien vers le site de la ville de Puna'au'i'a annonce « Outumaoro : un quartier rebâti selon la vision de ses habitants », alors qu'un lien Facebook de Tahiti Tourisme évoque le « Tiurai i Outumaoro 2022 » juste avant le site de l'Université de la Polynésie française, qui explique comment « Vivre sur le campus » puisque selon le site, « La vie universitaire sur le campus de l'UPF, à Outumaoro, est très agréable et propice à la réussite académique et au développement personnel... »⁵.

Cette grande hétérogénéité peut laisser perplexe la personne peu familière du territoire et, davantage encore celle qui, vivant à Tahiti, pense le connaître. En effet, dans les représentations sociales locales, « Outumaoro » est perçu comme un quartier « *difficile* », « *à problèmes* ». Il est en partie perçu comme un quartier où résideraient des classes sociales précaires et potentiellement « dangereuses », un lieu de trafics de stupéfiants et de violence. « *Le supermarché de la drogue* » comme le présentait il y a quelques années la presse locale ou bien « *le plus grand quartier prioritaire de Polynésie française* » comme il est souvent nommé...

Pourtant, **Outumaoro est un patchwork social dans le tissu urbain, un grand territoire marqué par une certaine hétérogénéité sociale.** Selon les dernières données de l'I.S.P.F. il y a 6 377 habitant.e.s à Outumaoro (chiffres de 2017). La classe d'âge la plus représentée au sein de ce grand territoire est celle des 15-24 ans – un chiffre très certainement majoré par la présence de grandes institutions d'enseignement et de nombreuses résidences étudiantes. Car

⁵ [en ligne] : <https://www.upf.pf/fr/vivre-sur-le-campus>

Outumaoro accueille non seulement le plus grand campus Universitaire de Polynésie française mais aussi le lycée hôtelier de Tahiti, réputé pour la bonne insertion professionnelle de ses jeunes diplômés. Outumaoro est aussi **le lieu de résidence de petites classes moyennes et classes moyennes hautes, c'est-à-dire autant de foyers « ni prolétaires ni bourgeois », réunis dans une catégorie intermédiaire « au cœur de la distribution des revenus » qui les distancient des plus précaires comme des plus aisés** caractérisés par une forme de stabilité économique (Damon, 2012 : 606). Plusieurs foyers sont aussi propriétaires de leur logement, ce qui peut constituer un vecteur de distanciation vis-à-vis des groupes sociaux les plus démunis.

Outumaoro est également un **territoire majeur de l'action publique** et fait l'objet de nombreux investissements, notamment de la part de la municipalité qui y envisage de futurs projets structurants – en attestent les nombreuses politiques publiques déployées autour de la mise en œuvre d'un Programme de rénovation urbaine (P.R.U) en cours.

En réalité, ce que nous nommons, à la suite des décideurs publics, « le quartier d'Outumaoro » est constitué par la **combinaison de plusieurs « sous-quartiers » contigus soit : Maeva Beach, Bel Air, Motio, etc.** Ces « sous-quartiers » ne sont pas seulement des unités administratives déterminées par les pouvoirs publics, y compris dans le découpage des districts de recensement menés par l'I.S.P.F. Il s'agit, dans les faits, de véritables « quartiers » dans la mesure où ils « font sens » pour les habitant.e.s et sont vécus comme tels.

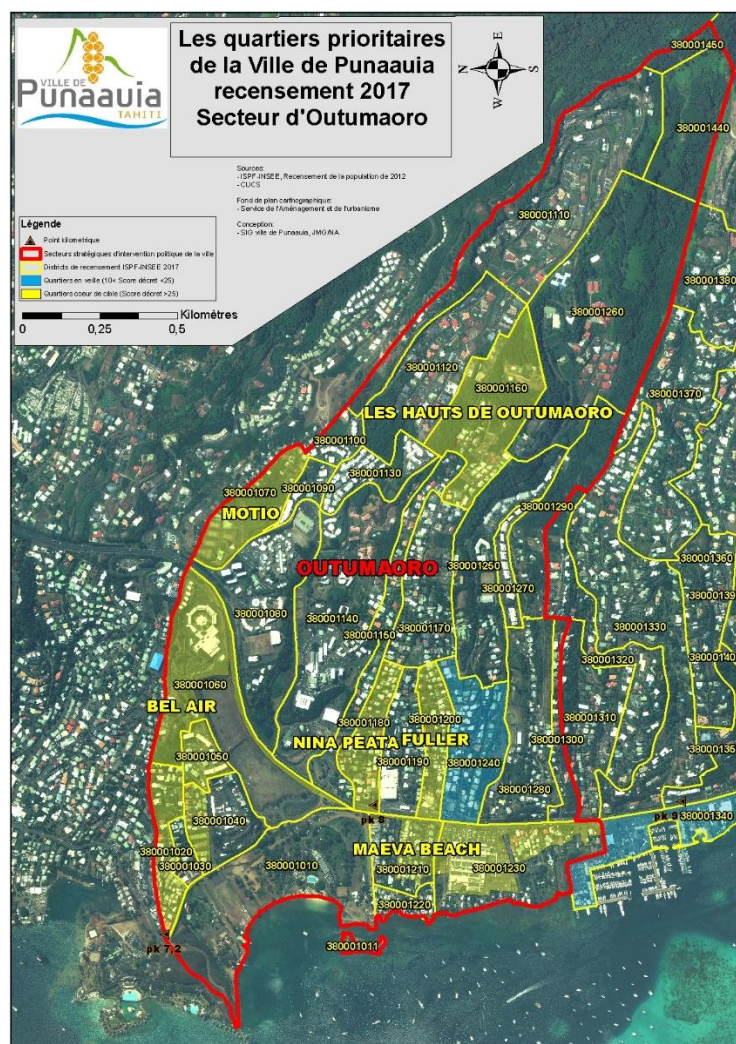
L'enquête montre que si les habitant.e.s se déclarent « habitant.e.s d'Outumaoro », indiquant une forme d'appropriation du territoire tel qu'ainsi défini, ils et elles se réclament plus volontiers de « Maeva Beach », de « Bel air » ou bien de « Motio » : « *Moi je suis de Motio* », « *je suis originaire de Maeva Beach* ». La recherche a permis de rendre compte de ce que les habitant.e.s qui se présentent comme étant « *habitant.e.s d'Outumaoro* » sont ceux qui résident dans la partie basse du quartier, côté montagne, située aux abords de la R.D.O. **Cette tension entre définitions institutionnelles et appropriations sociales est aujourd'hui un lieu commun des études urbaines, en sociologie, anthropologie, géographie ou sciences politiques** : « [...] sociologues, politistes et géographes distinguent de façon unanime deux types de quartier : le quartier « institué » (dont les découpages vont rarement de soi) et le quartier « vécu », lieu d'usages des habitants, et s'interrogent sur les rapports complexes qu'entretiennent ces deux entités. » (Authier *et ali.*, 2007 : 16). Or, c'est précisément « [...] dans ces allers et retours constants entre les découpages officiels (i.e. la parole politique qui reconnaît le quartier) et les représentations (i.e. l'appropriation par les habitants de ces frontières symboliques) que se joue l'existence effective des quartiers. » (Blondiaux, 1999 : 17).

Dans ce cadre analytique, « **Outumaoro** » relève davantage du quartier « institué » et les « sous-quartiers » comme Bel-Air, Maeva Beach, Motio constituent des « quartiers vécus », lesquels sont appropriés en discours et en pratiques par les habitant.e.s, qui, en identifiant leur territoire, se construisent une identité collective ancrée dans ces portions du tissu urbain. À

travers cette appropriation pratique et discursive, les habitant.e.s fabriquent et entretiennent les frontières symboliques entre ces quartiers et assurent leur existence effective, comme espaces de représentation et supports de pratiques spécifiques. Ce processus de définition et d'identification est à l'œuvre lorsque des habitant.e.s qui ne résident plus depuis huit ans à Maeva Beach (qui correspond actuellement aux districts 380001210 ; 1220 et 1230) se présentent encore par cette appartenance passée, sans faire mention de leur quartier résidentiel actuel.

Du point de vue des pouvoirs publics, **l'institution du quartier d'Outumaoro fait sens, d'abord, au regard de la surreprésentation dans son périmètre de situations de grande précarité.** Le territoire est en effet composé de 33 districts de recensements (délimité en rouge sur la carte ci-dessous), parmi lesquels 11 constituent des entités administratives de la géographie prioritaire. Cibles de la politique de la ville, ces quartiers sont classés en Q.P.V. (quartiers prioritaires de la politique de la ville) dont un est en situation de « veille » (indiqué en surbrillance jaune et bleue sur la carte 1).

Carte 1. Carte des Q.P.V. du secteur d'Outumaoro, ville de Puna'au'i'a, 2017



Depuis 1994, l'espace urbain rassemblé sous le toponyme d'Outumaoro s'est affirmé comme une cible privilégiée de la politique de la ville. Cette territorialisation de l'action publique est basée sur un « indice de précarité » déterminé à partir de sept variables par le Syndicat mixte en charge de la politique de la ville, le Pays, l'Etat et les 9 Communes en contrat de ville de la Polynésie française, qui diffèrent des critères métropolitains.

Encadré 1. Variables de l'indice de précarité déterminant la géographie prioritaire en Polynésie française

1. L'insalubrité des logements : la part de logements d'habitation de fortune, de logements n'ayant pas d'eau courante ou de logements n'ayant pas d'évacuation des eaux usées.
2. Le surpeuplement des logements : la part des logements dont le nombre théorique de pièces est supérieur au nombre réel de pièces.
3. Le chômage : la part des chômeurs dans la population active.
4. L'inactivité : la part des inactifs au sein de la population de 15 à 64 ans.
5. Les jeunes décrocheurs : la part des autres inactifs et non-inscrits dans un établissement scolaire dans la population des 18-25 ans.
6. La monoparentalité : la part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles.
7. Les non-diplômés : la part des non-diplômés au sein de la population de 15 à 64 ans.

Source : Contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération de Pape'ete, 2015, p. 9.

Si le territoire ainsi délimité rassemble des populations assez diverses, c'est la présence, en son sein, de 11 des 76 quartiers prioritaires de la politique de la ville (Q.P.V.) de la Polynésie française qui justifie sa requalification en « secteur stratégique » de l'action publique. Cependant, en retour, **l'apposition du label « prioritaire » tend à masquer l'hétérogénéité sociale de cet espace.**

2.2. Etude quantitative du niveau de vie à Outumaoro : une hétérogénéité sociale située au bas de l'espace social

Encadré 2. Précisions méthodologiques et lecture des données

Pour cette partie, nous avons travaillé à partir des données du recensement de 2017 produites par l'I.S.P.F. Nous avons agrégé les données recueillies à l'échelle des 33 districts de recensement pour reconstituer le quartier « institué » Outumaoro. Nous avons également soustrait les 11 districts déterminés en Q.P.V. pour pouvoir apprécier et comparer les données à cette échelle aux autres unités d'analyse. Cependant, nous n'avons pas pu disposer des données nous permettant de comparer les moyennes estimées à l'échelle du quartier d'Outumaoro à l'échelle de la commune de Puna'au'i'a en soustrayant Outumaoro de cet ensemble. De telle sorte que le poids démographique de ce quartier de près de 6 500 habitant.e.s dans la commune de Puna'au'i'a (28 103 habitant.e.s) participe à « dégrader » les indicateurs à cette échelle. Ainsi, à défaut de ne pouvoir disposer d'autres données, il

faut bien comprendre que **les écarts de moyennes ici observés entre le quartier d'Outumaoro et la commune de Puna'au'i'a sont sous-estimés.**

Pour saisir la composition sociale du quartier, on s'intéresse au niveau de vie des ménages ainsi qu'à la distribution professionnelle des habitant.e.s. Selon la définition de l'I.N.S.E.E (institut national de la statistiques et des études économiques) : « Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. »⁶. Même sous-estimés, l'analyse des données sociodémographiques et des écarts en moyenne à la ville dessinent le portrait d'un quartier caractérisé par un **fort taux d'inactivité et la présence d'une majorité d'employés et d'ouvriers.**

2.2.1. Un fort taux d'inactivité : premier indicateur de la précarité économique

Outumaoro ne se démarque pas par un fort taux de chômage puisque à l'échelle des 33 districts, on estime à 9,20 % le taux de chômage des habitant.e.s en âge de travailler (chiffres de 2017). Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne communale (7,75 %) et deux fois inférieur à celui de Tahiti (20,20 %) comme on le lit au tableau 1. Cela s'explique en partie par l'absence d'indemnités chômage en Polynésie française qui n'incite pas les personnes ayant perdu leur emploi à s'inscrire sur les registres officiels. Comme le rappelle régulièrement l'I.S.P.F. : « Le taux de chômage est moins élevé en Polynésie, qui est la seule collectivité à ne pas verser d'allocations en contrepartie d'une recherche active d'emploi aux demandeurs. » (I.S.P.F., n°1297, 2022 : 1). Par ailleurs, le taux d'activité moyen dans le quartier est inférieur d'un peu moins d'un point à la moyenne de Tahiti et de quatre points à celle de Puna'au'i'a (43,80 % d'inactifs à l'échelle de Tahiti pour 44,41 % à l'échelle d'Outumaoro et 40,50 % à Puna'au'i'a).

Tableau 1. Comparaison des taux de chômage et d'inactivité à l'échelle d'Outumaoro, de Puna'au'i'a et de Tahiti (données I.S.P.F. de 2017)

Echelle géographique	Chômeurs	Inactifs
Outumaoro (33 districts)	9,20 %	44,41 %
11 QPV et district en veille	12,43 %	46,07 %
Puna'au'i'a	7,75 %	40,50 %
Tahiti	20,20 %	43,80 %

⁶ [en ligne] : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1890>

Si on prend en compte le fait que la moyenne communale est grevée par le poids démographique du quartier, Outumaoro et, plus encore en son sein, les districts de recensement constitués en quartiers prioritaires de la politique de la ville (Q.P.V.), sont **marqués par un fort taux d'inactivité**.

En faisant la moyenne des taux de chômage (même si cette donnée est donc moins significative dans le contexte polynésien) et d'inactivité entre ces territoires et en les comparant, il apparaît que les 11 Q.P.V. d'Outumaoro se situent en-deçà des moyennes locales (aux échelles de la commune de Puna'au'i'a et de l'île de Tahiti) en termes d'accès au marché de l'emploi. Sur 4 942 habitant.e.s de plus de 15 ans qui résident dans le grand territoire d'Outumaoro, 2 650 (53,6 %) sont en situation d'éloignement vis-à-vis de l'emploi. En d'autres termes, **un peu plus d'un.e habitant.e sur deux en âge de travailler, à Outumaoro, n'occupe pas d'emploi salarié**.

2.2.2. Une population active hétérogène et majoritairement située dans les catégories socio-professionnelles inférieures

Dans une longue tradition de la sociologie des classes sociales, ce sont les appartenances professionnelles qui participent à définir les positions sociales (Bosc, 2013). En outre, les Catégories socio-professionnelles (C.S.P.) constituent un outil central dans l'étude des groupes sociaux et des inégalités. **La population active d'Outumaoro est composée, en majorité, d'ouvriers et d'employés (1 269 sur 2 292 actifs)** comme on le lit dans le tableau 2, qui compare la ventilation de la population active d'Outumaoro en termes de C.S.P à celle de la commune de Puna'au'i'a pour 2017. Or, il s'agit des groupes professionnels les plus faiblement rémunérés : « En moyenne les revenus tirés des salaires des catégories ouvriers et employés sont trois fois plus faibles que ceux des cadres [...] Employés et ouvriers ont en commun de plus faibles ressources économiques [or] [...] les inégalités économiques demeurent une donnée structurante des rapports sociaux et un facteur de clivage entre les groupes populaires et le reste de la population » (Siblot *et ali.*, 2015 : 53).

Tableau 2. Comparaison des CSP entre l'échelle d'Outumaoro et l'échelle de la commune de Puna'au'i'a (données I.S.P.F. de 2017)

Territoire	Agricul- -teur exploit- tant	Pêch- -eur aqua- culteur , perli- culteur	Artisan, commer- -çant, chef d'entre- prise	Cadres et professions intellectuelle s supérieures	Techni- -cien, agent de maîtrise	Instituteur , infirmier, cadre B de la fonction publique	Em- ployé	Ouvrier
11 Q.P.V.	2	4	103	93	27	50	259	239
777	0.02 %	0.05 %	13.25 %	11.96 %	3.47 %	6.43 %	33.3 3 %	30.75 %
Outuma- oro	9	9	265	460	97	183	761	508
2 292	0.39 %	0.39 %	11.56 %	20.06 %	4.23 %	8.09 %	33.2 %	22.16 %
Puna'au'i' a	3.07 %	0.35 %	12.97 %	19.82 %	4.20 %	8.41 %	33.46	20,43 %
11 450	35	41	1 486	2 270	482	964	3 832	2 340

À la lecture de ces données on constate, d'une part, **qu'un actif sur deux à Outumaoro est un ouvrier ou un employé**. D'autre part, on relève une **certaine fragmentation socioprofessionnelle**, laquelle opère dans les mêmes proportions qu'à l'échelle de la ville (à l'exception de la faiblesse du secteur agricole dans ce grand quartier urbain). En effet, 183 habitant.e.s occupent une position professionnelle que l'on peut qualifier de « stable » (ce sont les « Instituteur, infirmier, cadre B de la fonction publique »), auxquels s'additionnent 460 habitant.e.s qui occupent un poste de cadre et/ou s'inscrivent dans la catégorie « profession intellectuelle supérieure ». Prises ensemble, ces personnes jouissant d'une assise professionnelle mieux assurée, voire privilégiée, représentent **10,08 % de la population du quartier** (643 habitant.e.s sur 6 377 habitant.e.s d'Outumaoro). On mesure donc bien, à ces chiffres, le **poids relatif des segments inférieurs de la stratification sociale** et l'existence, **néanmoins, d'une certaine hétérogénéité sociale au sein de ce territoire**.

2.2.3. Une majorité de propriétaires qui occupent leur résidence principale

L'une des variables déterminantes du niveau de vie est associée à la possession d'un patrimoine. L'écrasante majorité des Q.P.V. de métropole sont ainsi majoritairement composés – parfois exclusivement – de logements sociaux, occupés sur une base locative par des personnes dépourvues de patrimoine. Dans les limites assignées au territoire d'Outumaoro, et même au regard de la moyenne des 11 Q.P.V. inclus dans son périmètre, on constate une majorité de résidences principales occupées sous le régime de la propriété. Là-encore on se situe ainsi dans des proportions similaires à celles de la commune, comme l'indique le tableau 3.

Tableau 3. Comparaison du nombre de résidences principales selon le statut d'occupation entre l'échelle d'Outumaoro et de la commune de Puna'au'i'a (données I.S.P.F. de 2017)

Unité géographique	Nbre de résidences principales selon le statut d'occupation		
	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement
total			
Outumaoro	1126	500	124
1750	64,34 %	28,57 %	7,08 %
Puna'au'i'a	68,57 %	25,98 %	5,43 %
8604	5900	2236	468

Il nous faut d'abord préciser qu'en Polynésie française, **le régime de l'indivision explique la surreprésentation de propriétaires par rapport à d'autres contextes**, comme celui de la métropole par exemple (Bambridge, 2009). Loïs Bastide évoque que le « taux de ménages propriétaires [en Polynésie française] s'élevait à « 72 % en 2012 contre 58 % en 2019 pour la France métropolitaine, considérant par ailleurs qu'il est tiré vers le bas » (Bastide, 2020 : 28). Ce régime créé d'ailleurs nombre de conflits fonciers et génère des cohabitations entre *fēti'i* non désirées. Cependant, le statut d'occupation du logement constitue un marqueur fort de la stratification sociale. Ainsi, selon l'I.S.P.F., « la condition d'occupation et le statut de l'emploi du chef de ménage se révèlent être des facteurs permettant très nettement de distinguer les ménages pauvres des ménages non pauvres. »⁷. À Outumaoro, où résident une grande majorité d'employés et d'ouvriers, ce patrimoine peut constituer un fort critère de différenciation sociale entre les habitant.e.s.

⁷ [en ligne] : <https://www.ispf.pf/publication/1286>

Si le quartier institué d'Outumaoro est bien marqué par une certaine hétérogénéité sociale, le poids relatif des segments inférieurs de la stratification sociale n'en demeure pas moins important. Cependant, même en leur sein, **une différenciation significative est à l'œuvre entre des personnes en situation de forte précarité et des personnes plus « stabilisées »**.

Pour bien circonscrire ces situations sociales, on ne peut cependant raisonner de façon trop schématique. D'abord, sur un plan individuel il convient de combiner les facteurs de positionnement social. Ainsi, la situation d'une personne au chômage, locataire de son logement, diffère notablement de celle d'une personne sans emploi mais propriétaire. Ensuite, les individus doivent être saisis dans leur contexte social. Par exemple, à emploi égal, un parent isolé peut difficilement se comparer à un parent en concubinage, de telle sorte que « la situation professionnelle d'un·e éventuel·le conjoint·e (et tout particulièrement des femmes) apparaît décisive pour la position sociale des ménages populaires » (Amossé, 2019 : 23). Plus largement, la situation professionnelle détermine une position sociale donnée en fonction, également, du nombre de dépendants à charge.

Il faut donc trouver le moyen de déterminer au mieux les conditions réelles d'existence. À cet effet, des indicateurs de consommation, tels que le taux d'équipement des ménages, fournissent des compléments sociologiques utiles.

2.2.4. Des conditions de vie plus dégradées, marqueurs de la précarité sociale à Outumaoro

En Polynésie française, les premières variables retenues par les pouvoirs publics pour déterminer la géographie prioritaire sont « l'insalubrité » des logements et leur « surpeuplement » (Cf. Encadré 1). Outre le niveau de précarité appréciable par la mesure des revenus et du patrimoine, ce sont donc bien aussi les conditions de vie réelles qui déterminent l'inscription dans une situation sociale fragile. Or, ces conditions de vie effectives résultent très largement de la façon dont les ressources sont réparties entre les membres du foyer, élément difficile à mesurer dans les données statistiques. **Les conditions de vie appréciées à partir de ces critères – insalubrité et surpeuplement – apparaissent ainsi bien plus dégradées à Outumaoro qu'à l'échelle de la commune.**

Le tableau 4 permet de circonscrire cette réalité étant entendu qu'ici encore, le poids démographique du quartier dans la commune « dégrade » les indicateurs à cette échelle et conduit à sous-estimer les écarts.

Tableau 4. Comparaison du niveau d'équipements entre le quartier « institué » d'Outumaoro et à l'échelle de la commune de Puna'au'i'a (données I.S.P.F. de 2017)

Territoire - Nombre de logements	Résidence principale	Eau courante dans le logement	Machine à laver	Réseau général d'électricité	Congé- lateur	Ordina- teur	Conne- xion à Internet	Plus d'une voiture
Outumaoro 2 148	1 750	1 660	1 666	1 682	1 105	1 237	1 249	599
	81.47 %	77.28%	77,56 %	78,3%	51.44%	57.58%	58.14%	27.88%
Ecart	3.22	5.22	4.29	5.18	2.72	6.67	7.4	9.42
Puna'au'i'a 10 159	84.69 %	82.5%	81.85 %	83,48%	54.16%	64.25%	65.54%	37.3%
	8 604	8 382	8 316	8 481	5 503	6 528	6 659	3 792

Nous avons mesuré la part des logements reliés aux réseaux d'eau, d'électricité et de communication et le taux d'équipement des ménages (gros électroménager, informatique, véhicule), à Outumaoro et à l'échelle de la ville de Puna'au'i'a. La comparaison en pourcentages souligne **des conditions de vie bien plus dégradées dans le quartier**, ce que révèlent également les écarts plus conséquents avec la moyenne communale au regard d'équipements moins « essentiels » et demeurant très onéreux en Polynésie française : la possession d'un ordinateur (écart de 6,67 points), d'un abonnement internet individuel (7,4 points de moins qu'à l'échelle de la ville) et la possession d'un véhicule (un peu moins de 10 points). Ainsi, à Outumaoro, une grande portion de logements souffre de sous-équipement, ce qui constitue un marqueur de la précarité économique.

Pour conclure :

Le territoire d'Outumaoro apparaît finalement assez hétérogène. L'apparente « unité » que lui confère sa labellisation des pouvoirs publics **oblitère des situations sociales et urbaines assez diverses, qui se situent toutefois en majorité au bas de l'espace social.**

Si l'analyse quantitative permet de caractériser le niveau de précarité économique et des conditions de vie dégradées dans le grand quartier d'Outumaoro, ces chiffres **ne permettent pas de comprendre les effets sociaux du niveau de vie sur les conditions réelles d'existences des habitant.e.s**. En dépit de la finesse des mesures quantitatives mises en œuvre par l'Institut de la statistique Polynésien, ces indicateurs nous disent peu de chose du style de vie des habitant.e.s et des ménages, et rien de leurs représentations sociales et de leurs attentes. Ainsi, ces données demeurent à éclairer par la démarche qualitative, qui permet de dépasser la mesure pour saisir les processus sociaux.

Cependant, la re-analyse des données de recensement permet de mieux cibler l'enquête en la faisant porter sur les secteurs les plus précarisés du territoire, c'est-à-dire les sous-quartiers labellisés Q.P.V. et en ciblant le logement social. En effet, étant donné l'importance de la propriété/occupation du logement dans la détermination des situations sociales réelles : les locataires du parc social sont parmi les publics les plus précarisés et fragiles du quartier d'Outumaoro.

2.3. Histoire d'un territoire urbain populaire de Polynésie française

La sociohistoire ici réalisée se limite à l'urbanisation post 1960, soit la période pertinente pour saisir l'émergence des classes populaires dans le contexte du processus d'urbanisation rapide déclenché par le boom économique généré par l'implantation du C.E.P.

2.3.1. Boom urbain et division socio-spatiale dans la conurbation de Pape'ete

Comparément à d'autres quartiers de l'agglomération urbaine de Pape'ete, la morphologie actuelle d'Outumaoro a été particulièrement façonnée par le boom urbain des années 1960. Localement l'urbanisation résulte ainsi largement de l'importante spéculation immobilière qui se développe à Tahiti à partir du centre-ville de Pape'ete, poussant les nouveaux habitant.e.s les moins fortunés vers sa périphérie. Cette **spéculation et la division socio-spatiale du tissu urbain tahitien** qui en résulte sont bien étudiées par les chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. dans les années 1960 et 1970, notamment par le sociologue Gérard Ringon qui analyse l'urbanisation de la ville de Fa'a'a : « Au fur et à mesure que le centre urbain se remplissait, que le terrain devenait plus rare et les locations plus chères, les migrants se sont éloignés du centre en direction de la périphérie, dans les autres communes et districts. On trouve un terrain à louer par hasard, par relation, par un *fetii* ou un ami qui est déjà installé sur le terrain. Les nouveaux quartiers qui se forment ainsi sont très hétérogènes ; ils se font par accumulation progressive des nouveaux-venus ; ils s'intercalent et se diluent dans l'habitat ancien. » (Ringon 1971 : 50).

L'urbanisation et l'aménagement du secteur d'Outumaoro, à l'instar de nombreux autres quartiers, ont donc échappé, pour l'essentiel, à un effort de planification concertée de la part des pouvoirs publics. La construction de logements, dans ces premières décennies, répondait à l'unique objectif de loger les nouveaux arrivants, sans considération pour la cohérence du développement urbain (Ringon, 1971 : 21). De surcroît, si l'Etat organise l'arrivée et

l'installation de ses fonctionnaires expatriés, lesquels vont d'abord occuper le centre-ville de Pape'ete puis, rapidement, les flancs collinaires du littoral de l'agglomération, « l'inexistence à l'époque d'outils de planification adaptés » (Baronnet *et ali.*, 2020 : 63) conduit la main-d'œuvre Polynésienne, qui arrive massivement des différents archipels, à s'auto-organiser, en particulier pour les plus précaires. Il en a résulté une **division socio-spatiale du territoire** de l'agglomération entre des quartiers résidentiels et un tissu urbain parsemé de « [...] poches d'habitat précaires concentrées dans des espaces moins propices tels que les fonds de vallée enclavés ou les bords de mer sujets aux inondations, stigmates d'une « urbanisation non maîtrisée » (Bon, 2005 : 122).

L'absence de stratégie publique d'aménagement a donné lieu à l'émergence de territoires caractérisés, dès l'origine, par une hétérogénéité sociale importante. Outumaoro, dès les années 1970, est ainsi évoqué comme un territoire parmi les plus « représentatifs » d'une diversité à propos de laquelle Jean Fages écrit : « [...] Ainsi nous apparaît le paysage urbain de ces communes. Les formes d'urbanisation sont multiples et chacune s'inscrit différemment dans le paysage. **Ensemble, elles créent cette mosaïque [...] qui n'est nulle part aussi bien représentée que dans le quartier d'Outumaoro.** » (Fages, 1975 : 32). Poursuivant sa description, Jean Fages brosse ainsi, dans ces années, le tableau du territoire d'Outumaoro :

« PK 7/8 : Outumaoro

Dans ce secteur, se trouvent rassemblées plusieurs formes d'occupation de l'espace.

- En bord de mer, le complexe hôtelier de Puna'aui'a. A l'hôtellerie pavillonnaire (bungalows) des hôtels Bel Air (d'ailleurs en transformation) et Moana Nui (fermé au public car constituant une annexe de l'Hôtel Maeva) s'oppose le style de l'hôtel Maeva (importance des masses bâties, réaménagement du lagon et de la cocoteraie). La continuité du secteur hôtelier est rompue par un îlot d'habitat polynésien récent occupé par des personnes originaires des Iles sous le Vent.

- Côté montagne, on remarquera un îlot de peuplement récent occupé par des Paumotu, une grande cocoteraie encore en exploitation et un noyau de peuplement polynésien ancien qui atteint les premières pentes de la montagne. Face à l'hôtel Moana Nui, se trouve un lotissement récent bien desservi par une « pénétrante » (Fages, 1974 : 33 & 34).

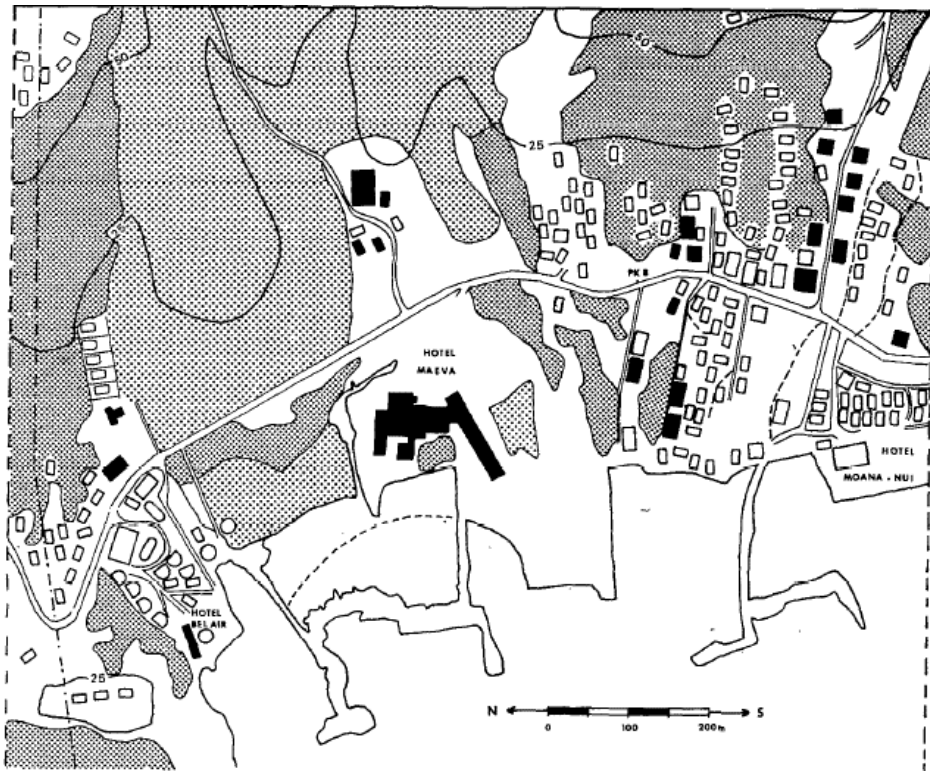
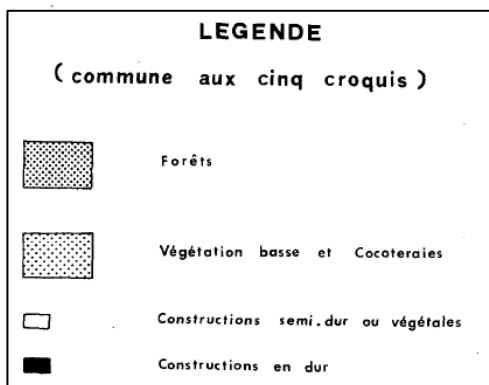


Fig. 7a – P.K. 7/8 : le secteur hôtelier et résidentiel



La carte établie par le chercheur de l'O.R.S.T.O.M. révèle qu'il y avait à l'époque peu de constructions en dur. La majorité des habitations étaient construites en « semi dur » ou à l'aide de matériaux végétaux, à l'exception des complexes hôteliers : Le Sofitel de Maeva Beach inauguré en 1969 et l'hôtel situé à Bel-Air. L'analyse du croquis montre que le secteur était encore largement pourvu de cocoteraies. En 1975, l'aménagement de la Route de dégagement Ouest (la R.D.O), va fortement restructurer le paysage urbain et les usages de l'espace. Il va en particulier renforcer la dichotomie « côté mer » / « côté montagne » identifiée par Fages, désormais isolés par cette artère routière difficilement franchissable.

L'aménagement de la R.D.O va de pair, à Outumaoro, avec le remblaiement des terres prises entre le tracé de la route et la mer. Le déplacement de plusieurs tonnes de terre crée, par poldérisation, un territoire aménageable. Aux abords de la route et à quelques kilomètres de Pape'ete, ces nouveaux terrains disponibles, peu onéreux, vont trouver preneurs auprès de familles dont certains des membres sont salariés, souvent à Pape'ete ou à l'aéroport de Fa'a'a, parfois dans les hôtels du secteur, comme le racontent leurs descendant.e.s, désormais propriétaires :

« [...] Après, après la création [de la R.D.O], parce qu'en fait, lorsque toute la terre a été mise à cet endroit-là, c'est là que ça a commencé comme ça, que les gens ont commencé à venir et à s'installer [...] ma famille est de Puna'au'i'a [...] mon grand-père travaillait [à Pape'ete] [...] et lorsque, ils avaient entendu qu'il y avait une parcelle de terre qui se vendait ici, ils ont racheté la parcelle de terre [...] ils étaient parmi les premiers, sur le secteur, fin' en tout cas, en bas, ici à, côté mer, Outumaoro. [...] lorsqu'ils sont arrivés, ben, il n'y avait pas de maisons. C'étaient eux les premiers. Ensuite, petit à petit, les autres aussi sont arrivés, ils ont commencé à construire aussi. [...] ils disaient qu'à l'emplacement de Carrefour, en fait, c'était un endroit, où il y avait une source. [...] ma mère dit que [...] La mer venait complètement jusqu'ici quoi ! Et lorsqu'il y a des fortes houles des fois, ben, ça monte aussi la mer, quoi. Et elle a dit, c'était plutôt, c'est marécageux à ces endroits-là. C'était boueux et tout. Il y avait plein de crabes, ils étaient là-bas, ils vivaient comme ça, avant [rires] [...] ».

Entretien individuel du 08.04.2022

Autour des principaux axes routiers, les servitudes qui se développent prennent le nom de ces premières familles qui achètent les terrains également situés à proximité des hôtels où un grand nombre de ces habitant.e.s travaillent, comme la famille Fuller, dont certains habitant.e.s racontent que « *le papy travaillait à l'hôtel de Maeva Beach* ». Ou bien encore la famille Charles, autour du complexe hôtelier à Bel-Air, dont les descendant.e.s gardent mémoire de l'installation de l'hôtel, de la « *source* » où ils et elles allaient jouer avant sa construction. Ces familles composent pour la plupart, des ménages plutôt situés en bas des petites classes moyennes – lesquelles jouissent déjà de la stabilité d'être propriétaires occupants de leur logement.

Cependant, à côté de ces situations juridiquement cadrées, certains foyers louent des terrains sans que la location ne soit formalisée ; d'autres squattent et tous y construisent des habitations. Ainsi, à Outumaoro, comme ailleurs, **l'actuel statut d'une grande portion du foncier n'est parfois pas connu des occupants eux-mêmes**. C'est notamment le cas d'un certain nombre d'habitations situées aux alentours de Nina-Peata, Fuller, Auffray par exemple. Gérard Ringon observait à l'époque que « [...] L'installation s'est faite sans aucun aménagement du sol ou après un aménagement sommaire, et dans des conditions telles que l'on peut parler d'un habitat spontané. A vrai dire, il s'agit d'une forme particulière d'habitat spontané, car les

habitants ne sont pas de véritables « squatters » ; ils louent les terres qu'ils occupent, mais ces locations peuvent être révoquées à tout moment, car elles ne sont pas officialisées ni légalisées par des baux. Par contre, les maisons ont été construites sans autorisation » (Ringon, 1971 : 52). De ces situations mal formalisées, résultent aujourd'hui un grand nombre des conflits fonciers, lesquels bloquent ou ralentissent d'ailleurs des projets d'aménagements publics structurants, comme l'explique une cadre de la municipalité de Puna'au'i'a :

« [...] Oh souvent c'est du euh, foncier euh, privé, en indivision, avec des revendications sur plusieurs générations. Euh ou sinon, des propriétaires qui sont inconnus ou introuvables ! Ça, ça vient vraiment complexifier euh, tous les outils juridiques qu'on peut mettre en place. Par exemple, si on veut faire une déclaration d'utilité publique aujourd'hui, il faut qu'on retrouve l'ensemble des propriétaires. Et comme on est sur des indivisions sur plusieurs générations, avec des fois, des propriétaires euh, introuvables ou inconnus, c'est totalement impossible. Donc euh, grosse problématique du foncier ! [...] ».

Entretien individuel du 04.04.2022

À cette époque, plusieurs familles vont ainsi s'installer durablement dans des situations d'habitation qui devaient être provisoires comme ils et elles le racontent parfois, en particulier celles en provenance des îles, attirées par la concentration des services dans l'agglomération tahitienne.

Concernant cette immigration, les données fournies par l'I.S.P.F. ne permettent pas de retracer les migrations familiales inter-îles. Seul le lieu de naissance est fourni par l'institut de la statistique. La lecture du tableau 5 révèle toutefois une plus forte représentation d'habitant.e.s né.e.s en Polynésie française dans le secteur « Nina Peata Fuller Aufray » par rapport à la moyenne sur la commune et sur l'île de Tahiti.

Tableau 5. Comparaison du lieu de naissance entre les quartiers 2000 « Outumaoro *et ali.* » et « Nina Peata *et ali.* » et à l'échelle de la commune de Puna'au'i'a et de l'île de Tahiti (données I.S.P.F. de 2017)

Lieu De Naissance	Outumaoro continent Bel-Air université	Nina Peata Fuller Auffray	Puna'au'i'a	Tahiti
Ensemble	3161	2636	28 103	189 277
Polynésie française	2457 – 77,72 %	2379 – 90,25 %	21 960 – 78,14%	165 505 – 87,44%
Métropole	581 – 18,38 %	183 – 6,94 %	4 718 – 16,78%	17 641- 9,32%
Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna	28 – 0,88 %	25 – 0,94 %	328 – 1,16%	1 855 – 0,98%
Autres collectivités d'outre-mer ou DOM	15 – 0,47%	9 – 0,34 %	170 – 0,60%	656 – 0,34%
Etranger	80 – 2,53 %	40 – 1,51 %	927 – 3,28%	3620 – 1,94 %

À l'inverse de cette donnée, se donne à voir une plus forte proportion d'habitant.e.s né.e.s en métropole sur le secteur « Outumaoro, continent, Bel-air Université ». Toutefois, là-encore cette donnée est probablement le résultat de la présence des résidences étudiantes à proximité du campus d'Outumaoro.

L'enquête ethnographique a permis d'estimer qu'une grande portion des habitant.e.s rencontrés dans les Q.P.V. qui présentent les indicateurs socio-économiques les plus dégradés sont originaires d'autres districts de Tahiti, ensuite des Australes et des Tuamotu-Gambier, de Makatea (pour une certaine proportion) et enfin des Marquises. Pour certain.e.s, Tahiti ne devait constituer qu'un passage, or, selon leurs dires, la situation a duré.

2.3.2. La formation et la perpétuation de « poches d'habitat précaire »

Les motifs d'installation invoqués par de nombreuses familles à Outumaoro entre les années 1960 et 1970 sont de trois ordres : l'accès à l'éducation (école), l'accès aux soins et l'emploi. Ils

dénotent les effets du boom urbain des années CEP et son corollaire, l'hyper-concentration des services et des biens dans la conurbation de Pape'ete. Les habitant.e.s se sont ainsi « agglomérés à proximité du marché urbain du travail » (Antheaume, 1981 : 120) et à proximité des services, à l'instar de la famille de Murielle.

Murielle, âgée d'une cinquantaine d'années est originaire des Australes. Elle fait partie des foyers installés à Maeva Beach et qui ont été relogés il y a une dizaine d'années dans des logements O.P.H. du secteur d'Outumaoro. Murielle raconte que sa famille a migré vers Pape'ete pour poursuivre la scolarité de ses frères et sœurs aînés, au moment du passage au collège. La famille s'est d'abord installée chez un *fēti'i* (parent) à Pape'ete :

« Et du coup tu es née où toi ?

Murielle : Aux australes à Rurutu.

Et tu es arrivée quand à Tahiti ?

Oh depuis l'année scolaire on va dire, euh année scolaire on va dire j'étais pas encore à l'école maternelle, on est venus pour les grands quoi, pour les aînés pour l'école !

Et vous vous êtes installés directement à Maeva Beach ?

Non ! À Pape'ete d'abord dans la maison familiale, et après mon papa il a fait le nécessaire pour se retirer de la maison familiale pour qu'on vive notre vie à nous ! [...] »

Entretien individuel du 08.02.2022

Selon Murielle, la plupart de ses voisins à Maeva Beach, « *c'est des gens qui sont venus des îles. Ils sont venus pour le travail, pour le taote (médecin), pour l'école* », comme sa propre famille. Elle raconte que lorsqu'ils vivaient dans la maison familiale avec son grand-père, ses cousin.e.s, ses frères et sœurs, « *y'avait du monde* » car la maison accueillait régulièrement des membres de la famille venu.e.s des Australes pour le *taote* sur Tahiti. Alors que son père, qui « *a pris ce qu'il trouve* », tire un salaire régulier en s'employant dans le secteur du bâtiment, il prend l'initiative de louer un terrain à Puna'au'i'a et d'y construire une maison. Cependant, ils n'y restent que peu de temps car son épouse (la mère de Murielle) décède brutalement. Ils déménagent à Maeva Beach quand le père de Murielle rencontre sa nouvelle compagne, qui y vit, dont ils rejoignent la maison familiale. Les parents de sa belle-mère habitaient initialement « *côté montagne* » mais ils allaient à la pêche à Maeva Beach. Ils y ont construit une cabane. Comme eux, de nombreuses familles s'y sont progressivement installées ainsi. Murielle explique : « *comme les parents à [Moeava, une trentenaire qui vit toujours à Maeva Beach, à Vaira'i], ce sont des pêcheurs* » qui, eux aussi, « *vivaient côté montagne* » et ont fini par construire une cabane pour rester près de la mer. Elle estime qu'avant son relogement, il y avait « *des centaines de familles qui habitaient en bas* ».

De nombreux habitant.e.s « *côté montagne* » ont effectivement construit une cabane et se sont progressivement installés de manière durable « *côté mer* ». Ce sont en tout cas les souvenirs qui circulent et qui sont transmis aux plus jeunes, comme le confirme cet habitant âgé d'une vingtaine d'années qui est né et a grandi « *côté mer* » :

« [...] les toutes premières personnes qui habitaient là-bas, en fait, qui ont construit un petit *fare* [maison] à ce niveau-là, c'étaient des personnes qui habitaient en haut, sur le territoire [...] ces personnes-là, descendaient en fait, comme ils étaient des pêcheurs, ils descendaient le week-end [...] bah ils ont fait une petite cabane, et le week-end, ils restaient là-bas pour pêcher. [...] Et c'est comme ça que, petit à petit, les autres sont venus, ils se sont installés. Ils ont fait aussi les petites cabanes, et tout. [...] ».

Entretien individuel du 08.04.2022

Un grand nombre de ces installations se font sans titre de propriété. C'est en partie l'histoire des délogés de Maeva Beach qui résidaient non loin du complexe hôtelier, autour de l'actuel parc *Vaira'i*. **Les éléments d'enquête concernant ces populations montrent que les histoires familiales, bien que toutes singulières, révèlent cependant des similarités.** Pour les migrant.e.s, ce sont les promesses de la vie urbaine que l'on retrouve mentionnées comme moteur à l'installation : un accès à l'éducation, aux soins, une vie meilleure pour les enfants. L'arrivée chez un *fēti'i*, une cohabitation qui devient rapidement difficile et la « *petite famille* » qui prend son « *envol* », cette métaphore masque en fait souvent des épreuves difficiles de squats, de « *cabanes* » de fortune, de vie dans « *la boue* » : des trajectoires d'errance en somme. Dans le meilleur des cas, ces trajectoires donnent lieu à des auto-installations qui vont s'inscrire dans la durée, comme l'illustre la trajectoire familiale de Papy Manatea :

Papy Manatea est un septuagénaire originaire des Tuamotu. Il est l'aîné d'une fratrie de quatre enfants qui ont grandi dans la maison familiale à Outumaoro et dont seul le benjamin est né à Tahiti. La famille s'est installée à Maeva Beach après un passage chez un *fēti'i* à Pape'ete. Papy Manatea a toujours vécu dans la maison familiale, que la famille a construit et où, avec sa femme, ils ont ensuite élevé leurs filles. Il me raconte que la famille occupait un terrain « *domanial* » ce qu'ils ont appris lorsqu'ils ont été délogés car ils ont « *vécu là-bas pendant des années, comme ça, à Puna'au'i'a* ». Comme son père, il a fait vivre sa famille de la pêche. Il raconte qu'il pêchait bénitiers et thons qu'ils vendaient aux Chinois ; tout en riant du fait que ces derniers revendaient le thon bien plus cher qu'ils le lui achetaient au marché de Pape'ete. Ils ont construit leur maison, avec les matériaux trouvés sur place ou achetés avec les revenus de la pêche. Ils se sont installés là avec ses parents car on pouvait pêcher selon lui « *vendre tama'a* [manger], *vendre tama'a* ». Les habitations étaient sommaires dans les alentours mais, selon Papy Manatea, ils ont rapidement bénéficié de l'eau courante dans leur logement et bientôt de l'électricité, fournie par des groupes électrogènes dont le bruit annonçait l'arrivée de la nuit. En dépit

de la rudesse des conditions de vie que l'on devine aux récits des habitant.e.s, ils et elles ne la mentionnent jamais en ces termes. Comme Papy Manatea, tou.te.s semblent nostalgiques de cette résidence « *côté mer* », en particulier en raison du caractère informel de leur vie quotidienne ; du fait d'échapper aux charges liées au logement, comme le fait valoir aussi Papy Manatea : « *c'était bien là-bas en bas hein ! On payait rien et même l'eau, la poubelle, le camion là il ramasse tes poubelles. C'est ça qui est bien là-bas !* ».

Extrait du journal de terrain

Outumaoro a constitué dès ces années-là un territoire d'accueil pour de nombreu.ses.x migrant.e.s les plus modestes. Ce sont bien les plus fragiles, ne disposant pas des ressources nécessaires à une installation autonome, qui se sont trouvé.e.s dans des situations de logement précaire, y compris sur le plan juridique, ou ont amorcé des trajectoires d'errance. Si la cohabitation chez un *fēti'i* constitue bien à l'époque « le relais essentiel » de la migration à Tahiti, les contraintes qu'elle génère épuisent rapidement les obligations de solidarités familiales (Ringon, 1971 : 240). Une partie des habitant.e.s enquêt.e.s sont issus de cette immigration précaire ou est constituée de leurs descendant.e.s. En outre, les poches d'habitat informel ont continué à accueillir, depuis les années 1970, les migrations successives, dans les mêmes conditions. **Des trajectoires familiales bien plus récentes révèlent ainsi que les territoires qui accueilleraient les migrants les plus précaires hier, continuent à constituer un point de chute pour les migrants les plus précaires d'aujourd'hui.**

En effet, la centration des biens et services à Tahiti fait toujours de l'île capitale un « passage obligé » pour les Polynésiens (Taerea, Bastide, 2021 : 4). Or, celles et ceux qui possèdent peu de capitaux rencontrent les mêmes difficultés d'installation que leurs prédécesseur.e.s et, pour celles et ceux qui en disposent, épuisent aussi souvent bien rapidement, la solidarité des réseaux d'obligations familiales. C'est l'histoire de Regina, une habitante d'une cinquantaine d'années, qui affiche de très nombreux points communs avec les trajectoires de migration des années 1960, dans le cadre d'une migration datant pourtant des années 2000 :

« Mais quand vous êtes arrivés ici t'avais de la famille ?

Oui mais [...] je suis venue ici pour accoucher mon fils. Depuis, là, on n'est plus rentré à [atoll des Tuamotu], nous deux [avec son *tāne*] on a une vie on travaille à [atoll des Tuamotu] on a tout quitté pour venir vivre ici, pour quoi faire ?! La galère ! On dormait un peu partout dans la ville avec nos enfants, dans la voiture on est parti avec la famille à mon *tāne*, c'était pas ça !

*Elle était ou la famille à ton *tāne* ?*

À la Mission. Alors on les a laissé tomber, on a fait une maison dans les pistachiers, et après on peut plus rester là, il faut dégager ! Après on est parti à Miri et après on est parti à Bel-Air et on a fait une petite cabane quoi. J'étais enceinte alors de mon fils [...] c'était pas top chez nous quoi, ils [les enfants] marchaient dans la boue (elle éclate de rire) [...] ».

Entretien individuel du 05.10.2022

Le foyer de Regina, qui vivait à Bel-Air, a été relogé il y a quelques années. Avec son *tāne*, ils vivent désormais à proximité de trois de leurs enfants et des petits-enfants issus de ces foyers. Le couple est originaire des Tuamotu où il vivait avec ses deux premiers enfants, mais, tandis que le troisième accouchement de Regina se passe difficilement, le *taote* l'oblige, pour sa quatrième grossesse, à accoucher à l'hôpital – et donc – à Tahiti. Comme elle l'explique, la famille n'est plus jamais repartie de Tahiti même si la vie locale n'est que « *galère* ».

Certaines histoires recueillies à Outumaoro présentent aussi des trajectoires d'errance similaires aux situations analysées par Yasmina Taerea et Loïs Bastide. Bien souvent, des « îliens » se retrouvent à la rue, à Tahiti, quand les raisons de rester persistent alors que l'accueil par les *fētī'i* s'épuise (Taerea, Bastide, 2021 : 11)⁸.

Dans ce contexte, les données d'enquête révèlent que, loin de se résorber, **les « poches d'habitat précaires » qui se sont formées à partir des années 1960/1970 à Outumaoro continuent à s'étendre**. À ce titre, les indicateurs de la politique de la ville et l'inscription continue de nombreux sous-quartiers d'Outumaoro dans la géographie prioritaire depuis 1994 révèlent bien une forme de **pérennisation et d'inscription spatiale durable des inégaux sociales**.

2.3.3. Une génération précaire issue de l'immigration

Les données recueillies indiquent que les conclusions des chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. formulées dans les années 1970 sont toujours en partie valables. Il en va ainsi des propos de Gérard Ringon lorsqu'il écrit que « [c]ertains migrants envisagent un retour dans leur île, bien qu'ils ne sachent pas concrètement comment un tel retour pourrait s'opérer. Ce désir de repartir est d'autant plus vif qu'ils ont des difficultés à s'intégrer à la vie urbaine, à trouver du travail et que celui-ci ne leur apporte aucune satisfaction sinon celle de subsister ; ils souffrent de l'isolement et des inégalités de richesse de plus en plus évidentes. Coincés entre un passé qu'ils voulaient fuir en partant vers le milieu urbain, et un présent qui ne répond pas aux attentes qu'ils y mettaient, les migrants souffrent cruellement de leur situation. » (Ringon, 1971 : 107).

En dépit d'une insertion qui peut paraître « ratée » dans le tissu économique et urbain tahitien, de nombreux migrants restent cependant à Tahiti. Tout comme les motifs de la migration, les raisons de l'installation durable à Tahiti sont de différents ordres et fonctionnent pour certains comme facteurs d'attraction, pour d'autres, de répulsion. Sans les épuiser ici, nous pouvons en mentionner trois, qui parfois s'entremêlent : **l'absence de perspectives économiques viables dans les îles, une socialisation au mode de vie urbain et enfin la volonté de se tenir à proximité ou à distance de la famille**.

⁸ Voir en particulier la partie : « Traitement médical et accueil chez un *fētī'i* » (Taerea, Bastide, 2021 : 11).

En premier lieu, c'est généralement l'absence de perspectives économiques viables dans les îles qui est évoquée pour justifier l'installation pérenne à Tahiti. Car, même insatisfaisantes, qu'il s'agisse du travail salarié ou de tirer des revenus d'activités informelles liées à l'économie légale ou illégale, les opportunités sont largement plus ouvertes à Tahiti. En deuxième lieu, même si cette absence de perspective économique est mentionnée sur le registre de la légitimation, les habitant.e.s manifestent souvent une forte socialisation à la vie urbaine.

Corinne et son mari sont originaires de deux archipels différents et se sont rencontrés à Tahiti où ils ont tous les deux grandi. Le couple accueille chez eux les parents très âgés de Corinne et l'un de ses frères. Corinne me dit qu'elle ne supporte plus la cohabitation familiale et qu'elle essaie d'avoir sa propre maison. Je ne sais pas si les parents touchent une pension de retraite mais le frère et le *tāne* de Corinne n'occupent pas d'emploi salarié et son *tāne*, entre deux C.D.D ou C.A.E, va à la pêche. Elle fait des ménages au noir et le foyer touche 20 000 Fcpcf d'allocations pour leurs deux enfants en bas âge et récupère tous les trois mois des bons alimentaires (ce qui indique leur affiliation au régime de solidarités et donc leur faible niveau de revenus déclarés). Alors que je lui demande « *mais pour avoir ta propre maison, comment tu peux faire ?* » elle me répond que son *tāne* « *il a déjà une maison aux tuamotu* », et donc elle veut partir mais c'est un sujet de discorde dans le couple. Elle me dit que lui « *il a dit que là-bas il y a pas de travail* » mais elle lui dit « *qu'on s'en fout, on peut faire de la pêche ou sinon tu vas casser des cocos et qu'il sait faire le fa'a'apu [potager, agriculture]. Il sait aussi aller pêcher* » et « *il y a de tout là-bas. Tu vas attraper un cochon, tu fais l'encadrement pour le cochon, c'est mieux que de rester ici !* ». Elle me dit que « *ça va même pas me manquer la ville. Peut-être que des fois je peux descendre attraper des trucs en ville et les ramener. Ça va me manquer la ville peut-être, mais il faut s'habituer !* » [...] À la fin de l'enquête, soit cinq mois après ces déclarations, le couple n'est pas parti et le *tāne* de Corinne a commencé un contrat C.A.E dans une association.

Extrait du journal de terrain

Dans la trajectoire du couple se lit une socialisation forte au cadre urbain et une appétence pour les modes de vie qu'il permet et les possibilités qu'il offre en termes de travail, par rapport au milieu rural des îles. C'est bien aussi cette absence de perspective économique qui a été maintes fois exprimée par de nombreux habitant.e.s durant l'enquête. En outre, un grand nombre de ces migrant.e.s ont bâti leur vie à Tahiti, ils et elles y ont donné naissance à leurs enfants et la volonté d'entretenir les liens familiaux avec les descendant.e.s constituent aussi le motif le plus évoqué quant au fait de rester à Tahiti. Ils et elles sont très nombreux à déclarer que leur présence à Tahiti est déterminée par le souci des enfants. Toutefois, en même temps, le facteur familial fonctionne autant comme un facteur d'attraction que de répulsion. Ce que renseignent ici d'un côté la trajectoire de Regina, de l'autre, celle de Vaiura.

Lors d'un entretien formel, Regina parle de l'atoll d'origine de son mari qu'elle décrit comme le « paradis », en même temps qu'elle déclare ne vouloir y vivre pour rien au monde car le couple n'arrivaient pas à y vivre du coprah et qu'elle supportait mal la proximité avec sa belle-famille.

« [...] Quand tu vas à aller à Takapoto c'est le paradis !

Et pourquoi t'es pas retournée ?

Euh tu sais, mon *tāne*, sa famille, toujours en train de (elle éclate de rires, sous-entend qu'ils font des histoires) Et tu sais comme ils font le coprah là-bas, ils ont plein de coprah [...] Eux quand ils vont faire le coprah eux ils ramassent tout quoi ! Ils pensent pas aussi à mon *tāne* [...] Et les sœurs ah punaise ! [...] mais laisse-moi là-bas c'est le paradis ! [Vaiura] elle a une maison là-bas, [Vaiura] mais au lieu de rentrer ! Mais là-bas tu t'ennuies pas ! Si tu t'ennuies, ton vélo, tu te barres, tu vas au secteur, un petit seau tu vas ramasser des coquillages ! voilà ! [...] ».

Entretien individuel du 05.10.2022

Alors qu'au détour de sa description Regina me confie que Vaiura, une voisine, possède une maison dans son île d'origine, quelques jours plus tard, j'en demande la confirmation à Vaiura. Elle me confirme sans gêne cette information et m'indique qu'elle a « *plein de terres* », me citant différents archipels et les terres à disposition « *côté maman/ côté papa* ». Et alors que je lui demande pourquoi elle ne quitte pas Outumaoro, elle me répond que ses filles sont d'ici et que « *la cadette avec le bébé, c'est Tahiti* ».

Extrait du journal de terrain

Tout d'abord, le facteur familial semble déterminant quant à l'installation durable du foyer de Regina à Tahiti. C'est la volonté de se tenir à distance de la famille qui retient le retour familial, même au « paradis ». Ensuite, à l'instar de Vaiura, de façon à première vue paradoxale, plusieurs habitant.e.s, dont certain.e.s qui vivent pourtant dans une grande précarité et ne sont pas propriétaires de leur logement, déclarent posséder ailleurs des terres, voire une maison par le jeu du foncier familial (Bambridge, 2009). Toutefois, jouent bien d'autres facteurs et, pour Vaiura, c'est dans la dynamique opposée à celle de Regina que le facteur familial fonctionne. C'est bien pour demeurer à proximité de sa fille et de son petit-fils qu'elle reste à Tahiti.

La question de l'ancrage local se pose bien différemment (voire ne se pose pas) pour les générations nées à Tahiti. Les enfants de migrant.e.s, né.e.s à Tahiti, n'évoquent ainsi la vie dans les îles, bien souvent, que pour rendre compte de la nostalgie de leurs grands-parents ou de leurs parents. Ils et elles ne partagent pas la forme d'idéalisation d'un retour exprimée parfois par leurs ascendant.e.s.

Nous discutons avec trois jeunes habitant.e.s de la vie dans les îles qui n'est pas la même qu'à Tahiti et Lionel (âgé de 21 ans) déclare que « *dans les îles, c'est plutôt pratique, côté pratique que ils savent. Comment on se démerde pour nourrir sa propre famille. Comme la vie d'avant quoi* ». Kahaia (âgée de 23 ans) dit alors que « *le maire de Fa'a'a, Oscar Temaru, lui, il veut l'indépendance* », « *mais bon on est trop habitués, on a trop besoin des magasins et qu'on exporte par exemple la nourriture hein !* ». Sauf que « *lui il voulait qu'on se sépare de la France et tout, qu'on plante notre ma'a (nourriture) par exemple ! Qu'on mange du poisson !* » Tous les trois surenchérisent autour de l'idée que dans les îles « *y'a rien, y'a pas de magasins, y'a pas de travail* ». Hortense (âgée de 24 ans) dit que son papa « *des fois il dit que c'est bien la vie là-bas* » mais elle, elle sait que « *c'est carrément moins bien la vie dans les îles et que tu te fais chier quoi* ».

Extrait du journal de terrain

Pour les membres des générations, qui ont grandi à Puna'au'i'a où ils et elles ont été scolarisé.e.s, la vie dans les îles évoque l'idée d'une vie rurale et isolée. Travailler la terre, ne pas avoir accès aux ressources urbaines, constituent un mode de vie pour lequel ils et elles ne montrent pas beaucoup de goût et qu'en grande majorité, ils et elles n'envisagent absolument pas d'épouser. Il est assez révélateur qu'au cours d'une discussion collective, plusieurs jeunes évoquent la vie dans les îles comme la « *vie d'avant* ». L'écrasante majorité n'a jamais eu l'occasion de s'y rendre et le fantasme de certains *matahiapo* (aînés) résonne chez eux comme un repoussoir. Toutefois, ces jeunes habitant.e.s héritent de ces trajectoires migratoires et de cette intégration urbaine précaires. Ils et elles se trouvent pris dans des situations socio-économiques difficiles et similaires à celles de leurs parents. Leurs situations révèlent l'absence de mobilité sociale et l'échec des pouvoirs publics à enrayer la reproduction de la précarité, dans certains territoires urbains de Tahiti. Il convient de souligner qu'ici aussi, « *cette concentration des familles pauvres est plus un phénomène par défaut que le résultat d'une stratégie active de leur part. [...] celles-là subissent des dynamiques de relégation.* » (Maurin, 2004 : 15). **C'est bien une forme de relégation socio-spatiale des populations les plus précaires qui s'est opérée en des territoires circonscrits.** Elle est le résultat de stratégies individuelles et familiales mais qui s'inscrivent dans des dynamiques structurelles et un contexte sociétal plus globaux.

Ainsi, cette petite étude montre, comme le suggère la mobilisation des travaux de chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. que le quartier d'Outumaoro, bien que singulier sur de nombreux aspects, constitue l'une des « *poches d'habitat précaires* » (Bon, 2005 ; Baronnet *et ali*, 2020 : 63) qui se sont développées sous l'impulsion des évolutions récentes en Polynésie française. Ces poches, pour la plupart, sont désormais intégrées dans la géographie des Q.P.V. de l'agglomération urbaine.

III-Des conditions de vie précaires : des besoins fondamentaux mal ou pas assurés

En sociologie, les classes populaires décrivent des personnes et des foyers caractérisés par la faiblesse de leur capital économique (revenus, patrimoine, biens matériels). Cette fragilité a des répercussions sur leurs conditions d'existences et façonne un style de vie qui résulte d'une adaptation, d'une organisation des milieux populaires. Pour mener cette étude, nous avons donc fait le choix de porter la focale sur les habitant.e.s d'Outumaoro supposément les plus précaires : celles et ceux qui résident dans les Q.P.V. En Polynésie française, le niveau de vie médian des ménages pauvres est estimé à 300 euros, il est « près de trois fois inférieurs » à celui de la métropole (qui s'établit à 800 euros) (Vucher-Visin, 2022 : 6). Le niveau de vie et la précarité des habitant.e.s s'exprime dans leurs discours par l'omniprésence d'expressions telles que « fin du mois », synonyme d'arrivée de la « galette » (l'argent), pour celles et ceux qui tirent un petit revenu d'une activité salariale, attendue fébrilement : « *elle arrive quand la galette ?!* ». La fréquence de ces évocations renvoie à la situation économique de ces habitant.e.s, tributaires d'emplois précaires, faiblement rémunérateurs et dont les revenus ne permettent pas de satisfaire aux besoins des personnes qui en dépendent. Un grand nombre d'habitant.e.s dépend ainsi de revenus tirés de petites activités informelles comme la préparation de *ma'a*, le déploiement de petites activités commerciales en bord de routes, la confection de colliers, de couronnes de fleurs, de paniers, ou encore l'engagement dans de petites activités de couture... Or, **la crise sanitaire a constitué un réel manque à gagner en stoppant brutalement ces petites activités marchandes**. Les effets de ces plusieurs mois de perte se font encore sentir début 2022 dans le quartier d'Outumaoro. L'étroitesse de leur situation économique engendre des difficultés à assumer le quotidien c'est-à-dire que les besoins fondamentaux (manger (3.1), dormir (3.2), accéder aux soins (3.3.)) des habitant.e.s sont parfois mal ou parfois pas assurés.

3.1. Manger à sa faim dans les quartiers populaires

Concernant l'alimentation, les habitant.e.s déplorent, tout au long de l'enquête, l'augmentation du prix des produits de consommation notamment. La T.V.A sociale fait l'objet de vives critiques, alors que les produits de consommation alimentaires apparaissent déjà trop chers. Il faut dire que selon l'I.S.P.F., « les prix à la consommation sont 39 % plus élevés en Polynésie française qu'en France métropolitaine, un écart supérieur à celui de 2010 (+ 26 %) »⁹. Plus particulièrement, « sur les neuf premiers mois de l'année 2022, les ménages polynésiens subissent une augmentation importante des prix de leurs achats avec + 5,5 % en moyenne annuelle par rapport à l'ensemble de l'année 2021. Cette forte inflation concernant l'ensemble des produits consommés. »¹⁰ **L'inflation de ces derniers mois se cumule ainsi aux effets de la**

⁹ [en ligne] : estimés sur l'année 2016, <https://www.ispf.pf/themes/prix>

¹⁰ [en ligne] : <https://www.ispf.pf/publication/1351>

crise sanitaire liée au covid-19, qui se font encore sentir et à un coût de la vie structurellement élevé en Polynésie française. Autant de facteurs qui pèsent plus fortement sur les budgets des foyers et populations les plus modestes.

De nombreux habitant.e.s ne mangent pas à leur faim, il est assez révélateur qu'à l'occasion d'une discussion entre habitant.e.s, âgés entre 21 et 30 ans pour le plus vieux, ces derniers racontent qu'il peut leur arriver de faire les poubelles pour trouver de la nourriture, comme celles de l'aéroport :

Alors que nous partageons un casse-croûte avec sept jeunes habitant.e.s autour de baguettes de pain, de pâtés en conserve, de boîtes de sardines et de *firi firi* cuisinés par une voisine, ils commencent à parler du gaspillage alimentaire. Un premier jeune évoque tout le gaspillage qui est fait à l'aéroport. Il raconte que « *tout ce qui est pas mangé dans les avions est jeté* ». Une autre habitante confirme et dit qu'« *en plus c'est carrément bon les trucs qu'ils jettent* » et qu'« *ils jettent même les trucs qui sont pas ouverts !* ». Elle me dit « *t' imagine tout le gaspillage qu'ils ont, c'est tous les avions qui arrivent qui jettent tout le ma'a !* ». Les jeunes racontent qu'il leur arrive d'aller récupérer la nourriture jetée « *même si c'est surveillé* ». Une autre habitante dit qu'elle boit comme ça, en finissant les bouteilles de vin et un autre surenchérit en disant que c'est du très bon vin en plus car « *il y a les trucs pour les premières classes ! Tout dans les poubelles !* »

Extrait du journal de terrain

Même s'il s'agit aussi d'y trouver des aliments qu'ils et elles n'auraient pas les moyens de consommer en temps ordinaire, cette discussion entre jeunes habitant.e.s d'Outumaoro qui partagent spontanément entre e.lles.ux, qu'ils et elles récupèrent de la nourriture dans des poubelles et, de surcroît, en prenant un risque « *même si c'est surveillé* » est révélatrice de leur niveau de précarité. Le fait qu'ils et elles évoquent fouiller des poubelles sans honte, sans gêne, ni entre e.lles.ux, ni devant moi, révèle qu'il s'agit d'une pratique assez ordinaire, courante, du moins admise dans ce groupe de pairs. Et paraît aussi révélateur de leur niveau de vie. Il est fort à parier qu'une telle discussion n'animerait pas un groupe de jeunes issus de milieux sociaux moyens et supérieurs.

Ainsi, **face à leur manque de ressources et un coût de l'alimentation de plus en plus élevé, les ménages s'organisent** ; pour les foyers les plus fragiles, cela signifie d'abord garantir une alimentation suffisante, par différents moyens.



Photographie 1. Pièce principale chez des habitant.e.s, prise par l'auteur

1/En premier lieu, dans de nombreux ménages, les courses alimentaires sont réalisées en tout début de mois et les achats sont, pour certains, dictés par l'arrivée de bons alimentaires. De très nombreux habitant.e.s perçoivent ainsi des bons de la D.F.S.E d'un peu moins de 50 000 Fcfp qui sont valables trois mois. Aussi, les foyers s'organisent parfois en sollicitant différentes associations, en particulier la Croix Rouge, de laquelle ils obtiennent de temps en temps un carton de nourriture.

2/Ensuite, beaucoup d'habitant.e.s n'ont pas les moyens de faire des achats alimentaires en gros, ils et elles achètent au fur et à mesure, au jour le jour, leur *ma'a*. Une pratique qui traduit non pas un manque d'organisation, mais un manque de moyens : certains habitant.e.s n'ont pas les ressources pour payer un caddy entier de courses alimentaires – en dehors des moments où ils reçoivent les bons alimentaires. Et, encore plus lorsqu'ils disposent d'un bon dont les foyers veillent à ne surtout pas en dépasser le montant, les courses sont effectuées, calculatrice à la main. Il n'est pas rare qu'à la caisse, certains aliments soient abandonnés si le calcul n'était pas exact – un abandon qui signifie bien que le ménage n'a pas la capacité de payer. Et pour cause, ces bons sont conditionnés aux revenus familiaux, le fait qu'autant de familles en perçoivent dans certains sous-quartiers d'Outumaoro est déjà révélateur de leur niveau de revenus.

3/Aussi, les habitant.e.s « traquent » le prix le moins cher. Diverses stratégies sont mises en œuvre pour aller récupérer l'aliment là où il est vendu au prix le plus bas. Cela peut passer par des achats en gros pour ceux qui en ont la capacité, attendre tel jour à telle enseigne car on sait qu'ils vont y brader tels produits.

4/Les nombreux repas que j'ai partagé dans le quartier avec certains habitant.e.s étaient, à l'instar de l'extrait du journal de terrain plus haut rapporté, majoritairement composés de baguettes de pain et de conserves de pâté ou de sardines de premier prix. Ces constats d'enquête révèlent à leur tour la précarité économique de ces habitant.e.s dans la mesure où Christophe Serra Mallol décrit les mêmes pratiques alimentaires mais auprès de sans domicile fixe (S.D.F.) qu'il enquête dans le centre-ville de Pape'ete : « [...] encore partagé avec d'autres sans-abri, de pain accompagné d'une boîte de sardines ou de pâté (22 %) achetés dans le commerce ou encore partagés, de restes de nourriture trouvés dans les poubelles (7 %), de café seul ou accompagné de pain beurre (6 %), de pain seul (3 %) ou de fruits seulement (2 %) [...] » (Serra-Mallol, 2009 : 269). Lorsqu'ils et elles effectuent leurs achats alimentaires quotidiens, de nombreux habitant.e.s d'Outumaoro réalisent les mêmes choix que les S.D.F du centre-ville de Pape'ete c'est-à-dire choisissent les produits les moins chers et leur permettant d'être vite rassasiés.

5/Dans ces conditions, c'est effectivement le prix qui est le premier critère qui dicte les achats alimentaires et ce, peu importe la qualité des produits. Aussi, les habitantes que j'ai accompagné aux courses n'achètent pas les produits en fonction du prix au kilo. C'est le prix immédiatement payé à la caisse qui intéresse les petits portefeuilles, et ce, même lorsqu'au kilo le produit serait moins cher. **La survie économique est intrinsèquement court-termiste, ce que montre de nombreuses enquêtes sur les milieux populaires lesquels sont caractérisés par des enjeux d'immédiateté et de quotidienneté qui façonnent leurs choix et donc leurs choix de consommation alimentaire.** Dans ce contexte on comprend que de nombreux marchés noirs, d'alcool prioritairement, mais bien aussi de nourriture, se développent dans ces quartiers.

Cette traque du plus petit prix et de la plus petite dépense, explique et est illustrée par le fait que les habitant.e.s, en très grande majorité, sont capables de restituer les prix exacts de très nombreux produits et, durant l'année d'enquête, d'en mesurer l'augmentation. L'exemple archétypal de cette observation est la baguette de pain : « *la baguette : 57 francs et là 60 francs chez Champion, tu te rends compte ?* » (extrait du journal de terrain).

La baguette et le riz constituent les aliments de base des repas de tous les foyers que j'ai observés : de foyers caractérisés de précaires à des foyers plus « stables » économiquement. En revanche, pour plusieurs habitant.e.s, quand l'argent commence à manquer, ce qui peut arriver très tôt dans le mois, les repas se réduisent à un café au lait (les deux solubles) accompagné de crackers. Alors qu'elle émiette ses crackers dans son café au lait un midi pendant que nous déjeunons ensemble, une habitante me dit : « *ça c'est le repas polynésien !* » – or, là-encore il est fort à parier qu'il s'agit d'une pratique que les milieux moyens et supérieurs en Polynésie française ne réalisent pas par contrainte économique.

Selon des recherches récentes, « Bien manger » [...] En Polynésie, la question avait été posée durant la phase qualitative et faisait émerger la quantité et la satiété ainsi que des composantes

emblématiques telles que le uru, le taro, le poisson, et plus globalement le maa Tahiti [...] la quantité restait un critère central du bien manger (31 % des réponses). » (Tibère, Poulain, 2019 : 271). Si la recherche à Outumaoro partage ces résultats, toutefois, les neuf mois d'enquête ont aussi conclu à ce que certain.e.s habitant.e.s et leurs foyers, parfois, ne mangent pas à leur faim.

Un midi du mois de juillet, alors que je suis dans le quartier assise au milieu de quatre habitantes et que nous discutons, l'une d'elle m'invite à manger avec elle et sa fille. Nous profitons de ma voiture et elle me guide vers un snack pas loin de l'aéroport où nous prenons des casse-croûte. Alors que nous revenons après déjeuner, nous retrouvons les deux habitantes dont Tea qui me demande discrètement si je n'ai pas à manger dans mon sac-à-dos. Or, alors que je m'excuse de n'avoir rien à manger, elle me dit qu'elle plaisante : « *mais nan Laura je rigole !* »

Extrait du journal de terrain

C'est un sentiment de honte, *ha'ama*, qui guide cette déclaration, car Tea ne plaisante pas. Tea est une mère célibataire qui élève seule sa fille. Je n'ai jamais été invitée à entrer chez elle. La porte de son appartement est toujours fermée et, même si elle était ouverte, un *pāreu* tombe devant son entrée en guise de brise-vue. Quelques mois plus tard, lors d'un entretien formel, sa voisine de palier me confie qu'elle lui offrait souvent de la nourriture qu'elle ramenait de son travail car Tea à ce moment-là : « *Elle vit dans la pauvreté, vraiment à fond* » :

« [...] Mais, pour te dire la vérité, je préfère la vie avant aujourd'hui.

Ah ouais ?

Malgré que ça a été très dur, c'est vrai que ça a été dur avant, mais je préférerais avant ! Aujourd'hui, c'est trop cher !

Ouais, tu trouves que la vie est trop chère ?

Trop, c'est trop cher ! Trop cher pour les familles comme nous ! [...] C'est trop cher. Parce que quand tu vois quelqu'un qui n'a rien du tout, tu ne vas pas rester comme ça, c'est sûr que tu vas aider.

Bien sûr.

Voilà, c'est ça. C'est comme [Tea]. [...] Comment il faut tenir ? Elle ne travaillait pas [en C.A.E]. Donc je ne sais pas comment ils vivaient leur vie. Ils n'avaient pas de courant, ils n'avaient pas d'eau. Ils n'avaient rien du tout ! Alors moi, comme je travaille [...] des fois, il y a des restes de *ma'a*. [...] Quand je revenais, j'emmenais tout pour eux, pour les nourrir. Voilà. Et depuis qu'elle est [en C.A.E.], ça lui permet, un peu, d'avoir un peu d'argent, pour pouvoir subvenir aux besoins de sa fille [...] c'est dur, hein. [...] ils étaient dans un moment très difficile. Je ne sais pas s'il y a eu des aides, ça je ne sais pas, voilà. Mais par contre, moi je sais que, j'ai vu une famille en difficulté, qui n'avait pas à manger tous les jours, et que je les apportais à manger. C'est vrai que ça les gêne hein, mais [silence] tu ne peux pas regarder comme ça [...] ».

Entretien individuel du 27.09.2022

Dans cet extrait d'entretien trois éléments sont notables. Le premier réside dans le coût de la vie élevé qui s'impose à tou.te.s « *trop cher pour les familles comme nous* » mais qui affecte particulièrement les plus précarisés. Le second, alors que l'enquêtée déclare qu'elle perçoit la « gêne » de sa voisine, elle évoque un sentiment de honte lié à la pauvreté, que Victoria Lockwood décèle auprès d'habitant.e.s pauvres en milieu rural (Lockwood, 2002). Le dernier, est la pratique d'entraide que décrit l'enquêtée.

6/Car enfin, les observations menées à Outumaoro montrent que les habitant.e.s s'organisent pour manger à leur faim face au manque de ressources par **l'entraide**. Récupération de *ma'a*, redistribution, échanges (lorsque certain.e.s entretiennent des *fa'a'apu*, lorsque d'autres vont à la pêche), et partage. Par exemple lorsque des habitant.e.s sont regroupé.e.s dans le quartier (qu'il s'agisse ou non de groupes de jeunes) si l'un.e achète du *ma'a*, il.elle partage invariablement avec les autres.

Tou.te.s les habitant.e.s qui peuvent récupérer de la nourriture en raison de leur activité salariale, le font (qu'ils ou elles travaillent dans des enseignes de grandes surfaces ou bien dans certaines entreprises où sont distribuées des plateaux repas, ...). Si cette pratique est commune certainement à tous les milieux sociaux, en revanche, c'est souvent la nécessité qui dicte cette redistribution à Outumaoro – comme celle qu'effectue Brigitte.

L'entraide et le partage constituent des modalités d'organisation des milieux populaires Polynésiens face à l'étroitesse de leur situation économique. Ainsi, ces observations prolongent les résultats de Christophe Serra-Mallol et montrent aussi que : « dans les quartiers définis comme prioritaires par les pouvoirs politiques locaux [...] l'existence de réseaux de solidarité économique très forts, fondés sur l'autoconsommation et les échanges, vecteurs de recomposition sinon de pérennité de liens sociaux qui dépassent le strict lien de parenté. » (Serra Mallol, 2009 : 276).

Cette entraide alimentaire prend également la forme **du partage des équipements** nécessaires à la cuisine. C'est-à-dire que dans ces conditions, les habitant.e.s consomment très peu de produits frais, puisque, tout d'abord, il s'agit des produits parmi les plus onéreux. Ensuite et surtout, un grand nombre de ménages ne possèdent ni réfrigérateur et/ou ni congélateur. Certain.e.s habitant.e.s se débrouillent avec des bacs de polystyrène qu'ils et elles récupèrent dans les grandes surfaces et qui assurent la fonction de réfrigérateur. Pour d'autres, de temps en temps, un voisin ou une voisine (qu'il ou elle soit membre de la famille ou non), qui possède un réfrigérateur va leur conserver les aliments frais quand ils ou elles en achètent. Ce sous-équipement, révélateur de la précarité, constitue également une caractéristique du mal-logement.

3.2. Des caractéristiques du mal logement

3.2.1. L'insalubrité et le sous-équipement

L'absence de réfrigérateur, de congélateur et de meubles est une manifestation particulièrement vive de la faiblesse économique des foyers. En Polynésie française, le marché de l'ameublement est très onéreux expliquant en partie que les foyers les plus précaires y sont caractérisés par un sous-équipement c'est-à-dire qu'ils ne disposent pas des équipements jugés de première nécessité par les pouvoirs publics.



Photographie 2. Cuisine chez des habitant.e.s, prise par l'auteure

L'ameublement est très sommaire dans de nombreux logements. Chez certain.e.s, ce qui fait office de meubles est bricolé avec des matériaux de récupération non destinés à cet usage : comme une banquette de salon constituée d'une planche de bois posée sur deux roues de voiture et sur laquelle est posé un petit matelas fin. Cette banquette fait autant office de canapé que de lit d'appoint lorsque de la famille est en visite.

Je déjeune ce midi chez une enquêtée, elle n'a ni réfrigérateur, ni congélateur et elle utilise un bac de polystyrène qu'elle récupère chez Carrefour. Elle a une gazinière et ne possède qu'une seule poêle à frire dans laquelle elle réchauffe du poulet de la veille conservé sur la table dans une assiette sous un petit tissu. Elle se met à chercher désespérément « son » couteau. Ne le trouvant pas elle en emprunte à un autre voisin, tandis qu'elle nous sert une casserole de riz et s'ouvre une boîte de sardines en conserve. Je la questionne à propos de l'évier de la cuisine qui fuit et la serviette trempée au sol qu'elle essore régulièrement et elle me dit que « *c'est comme ça depuis des mois* ». Chez Maeva et Cédric il y a des fuites d'eau

dans la cuisine et dans la salle de bain du sol au plafond. Il y a plusieurs dégâts des eaux dans ce logement, l'un vient du bac de douche du voisin du dessus, l'autre vient du leur qui fuit, et l'évier de la cuisine fuit également. Maeva et Cédric sont deux cinquantenaires, lui travaille dans le bâtiment et elle n'occupe pas d'emploi salarié. Ils reçoivent régulièrement chez eux leur dernière fille âgée de 21 ans et leur beau-fils avec leur bébé qui n'a pas un an et qui souffre de difficultés respiratoires. [...] Maeva souffle dans la bouche du bébé, elle me dit que c'est le meilleur moyen pour l'aider à dégager les bronches.

Extraits du journal de terrain



Photographies 3 et 4. Plafond et sol d'une salle de bain, prises par l'auteure

Les situations d'enquête ici rapportées ne sont pas rares. **Les foyers les plus précaires sont ainsi sous-équipés, une pénurie qu'ils cumulent à l'insalubrité de leur logement. Une insalubrité qui touche aussi des foyers plus « stables »** comme celui de Maeva et de Cédric.

Car, tant au sein de *fare* familiaux que dans les logements des résidences O.P.H d'Outumaoro, **de nombreux ménages vivent dans des logements insalubres**. Il s'agit bien d'un des critères de la cartographie prioritaire polynésienne (*Cf. partie 2. 2.2*), et pour cause.

Concernant les logements du bailleur social Polynésien, il a été étudié que le parc est fortement dégradé, ce que confirment les observations que j'ai pu mener dans les résidences qui sont à Outumaoro. Une recherche récente conclut au vieillissement d'un parc social ancien : « Un parc

social peu voire pas géré, qui a vieilli [...] en 2012, il était estimé que 38% du parc nécessitaient de lourdes opérations de maintenance et d'entretien, ce qui laisse supposer qu'en 2019, une part importante du parc relève de cette catégorie » (Baronnet *et ali.*, 2020 : 69). Or, pour les résidences construites à Outumaoro, il s'agit d'opérations relativement « récentes » puisque qu'elles ont été construites pour reloger les habitant.e.s de Maeva Beach dans les années 2010, en vue de la construction d'un futur complexe hôtelier. Certains logements sont pourtant déjà fortement dégradés et insalubres.

L'insalubrité peut être responsable d'un grand nombre de maladies, d'allergies, et, là-encore **ce sont bien les effets de la précarité économique qui se donnent à voir**. Pour la situation plus haut rapportée, on peut se douter que l'évolution d'un nourrisson qui souffre d'insuffisance respiratoire dans un tel environnement d'humidité peut avoir des effets particulièrement néfastes sur sa santé.

3.2.2. Le surpeuplement

Dans ces conditions de vie, même celles qui me sont apparues les plus précaires, il est fréquent que les meubles soient changés de place, qu'une banquette ou un matelas apparaisse dans la pièce principale du logement. Ce qui se donne à voir dans cette matérialité c'est la mobilisation du réseau familial par des habitant.e.s issu.e.s de différents archipels Polynésiens, qui, pour des raisons, en très grande majorité selon l'enquête, de santé (pour les plus âgés souvent) et de scolarité (pour les adolescent.e.s généralement), ont besoin d'un logement à Tahiti. Ainsi, certains foyers installés d'abord sous la forme de « famille nucléaire », de « ménages simples » se voient progressivement élargis et prendre la forme durable de « ménages complexes ».

NB. « on observe en Polynésie française, la coexistence stable de deux formes familiales : la famille nucléaire et la famille élargie. Au niveau statistique, en 2017, 36 % des ménages sont composés d'un couple avec enfants et 20 % sont dits « ménages complexes », ils sont composés de plusieurs générations d'une même lignée ou de collatéraux. En termes de proportion de la population, les ménages complexes représentent plus d'un tiers de la population (41,3%). » (Protar, 2022, 2).

À ce propos, le livre blanc du logement social de l'O.P.H indiquait que : « Si la quasi-totalité des habitants du parc social dit avoir résolu une situation de décohabitation familiale en accédant au parc social, elle en a souvent contracté une nouvelle, notamment dans le parc collectif urbain. Plus d'1/4 des personnes interrogées (26%) reçoit régulièrement d'autres personnes dans leur foyer. En moyenne, 2,7 personnes sont accueillies régulièrement par ces foyers pour une durée inférieure à 30 jours » (Livre blanc du logement social de l'Office Polynésien de l'Habitat, 2007 : 4). Cependant, si les auteurs concluent à un « parc social, encore un sanctuaire de la tradition » (*Ibid.*) nous rejoignons plutôt l'analyse de Louise Protar et de Lucile Hervouët pour qui, il s'agit de l'un des effets de la centralisation tahitienne (Merceron, Morshell, 2013)

dans une configuration insulaire fortement étendue (Hervouët, 2022) et où le logement à Pape'ete qui concentre tous les services, est très onéreux.

Pour Louise Protar, qui prolonge les travaux quantitatifs d'une équipe de chercheur.e.s de l'Institut National d'Etudes Démographiques (I.N.E.D.), la « surreprésentation des ménages complexes [...] n'est pas une survivance d'un mode de vie paysan mais une réponse pratique « à la modernité » et à certains des enjeux de la vie contemporaine [...] ce sont la concentration des services publics à Tahiti et les difficultés à se loger en ville qui expliquent la cohabitation en « grande famille » à Tahiti [...] (Sierra-Paycha, Trabut, Lelièvre et Rault, 2022). » (Protar, 2022 : 28)

De plus, l'enquête rend compte de mobilisation des solidarités familiales plus occasionnelles et moins durables, car il n'est pas rare que, lorsque les ressources s'amenuisent les membres de la famille s'hébergent réciproquement quelques jours. J'observe en particulier en fin de mois, une mobilité entre les membres des familles, qui vont vivre, tantôt chez un parent, tantôt chez un autre, une **mobilité guidée par la disponibilité des ressources** :

Une habitante âgée de 24 ans, vit avec sa compagne, qui réalise un contrat C.A.E, à Fa'a'a. Il me semblait qu'elle vivait chez sa mère mais ce matin alors que la porte du logement chez son père est ouverte, je les vois avec sa compagne à l'intérieur en pyjama en train de cuisiner. Je la salue et lui dit « *ah vous êtes restées dormir cette nuit* » et elle me répond que quand les « *temps sont durs* » avec sa compagne elles vont vivre chez sa mère qui vit à Teivi'roa et sinon chez son père qui vit à Motio. Ce dernier, qui occupe un emploi C.D.I salarié, vit avec sa nouvelle compagne qui s'occupe à la maison de leurs deux enfants. Lorsque sa fille du premier lit vient avec sa compagne, elles dorment dans un matelas par terre dans le salon qui prend la place d'une grande étagère qui est alors collée au réfrigérateur dans la cuisine.

Un enquêté qui travaille dans le bâtiment, vit avec sa jeune compagne et sa fille qu'il a eu d'un premier lit. Il reçoit souvent son frère et sa belle-sœur qui vivent non loin, à Mama'o à Pape'ete, (en neuf mois d'enquête je les ai vu installés chez eux à trois reprises). Lorsqu'ils sont là, le salon est réaménagé, la table est changée de place afin de mettre par terre les deux petits matelas qui leur servent de lit. Alors que je lui suggère une visite familiale motivée par l'envie de se voir et les contraintes d'un trajet qui peut être long en transport en commun, « *ah c'est super qu'ils viennent vous voir, j'imagine ils restent dormir car sans voiture ça fait un long trajet pour mama'o* », ils m'opposent qu'ils viennent les voir pour « *manger* » quand ils comment à manquer d'argent. L'habitant me dit qu'il ne « *donne jamais d'argent* », mais « *y'a toujours du ma'a et des cigarettes* » chez lui pour les membres de sa famille.

Ainsi, bien plus qu'une « tradition », ce sont bien les contraintes économiques modernes qui guident parfois la sollicitation du réseau familial, un calcul rationnellement estimé en fonction des opportunités économiques offertes par les différents foyers – ce que l'on perçoit à la première observation ici rapportée. Yasmina Taerea écrit à propos des obligations de solidarité familiales que :« La nature des obligations familiales rend en effet difficile l'opposition d'un refus lorsqu'un parent sollicite l'hébergement. Les données montrent que la résidence chez un *fēti'i* peut durer de quelques jours à une dizaine d'années. Dans cette géographie, les parents installées à Tahiti jouent un rôle crucial et sont particulièrement sollicités » (Taerea, Bastide, 2021 : 13).

De plus, à l'exception des travaux précités, alors que l'on a tendance à estimer que ce sont les membres des familles installés dans les îles qui sollicitent des logements sur Tahiti, comme le suggèrent bien souvent les discours ordinaires sur le phénomène mais aussi différentes recherches : « les enfants des îles envoyés dans leur famille à Tahiti pour poursuivre leur scolarité viennent accentuer les situations de surpeuplement, en raison du manque d'internats et de logements étudiants. » (Baronnet *et ali.* 2020 : 70).

L'enquête menée à Outumaoro montre qu'également il y a une mobilité très locale, voire micro-locale guidée par l'opportunité des ressources disponibles dans le réseau familial.

Ces pratiques toutefois peuvent rapidement générer une forme de surpeuplement dans les logements, ce qui constitue un critère du mal logement. L'insalubrité également participe du mal-logement, et, de surcroît, elle constitue un facteur de dégradation de la santé des habitant.e.s.

3.3. Santé : plus exposés et moins soignés

Les milieux populaires sont caractérisés par **un niveau de vie qui, non seulement les expose plus que les milieux moyens et favorisés à des risques sanitaires, mais, en outre, ils sont marqués par un moindre accès à la prévention et aux soins médicaux.** « les inégalités sociales dans trois domaines clés, les revenus, le logement et l'école [...] ont des répercussions indéniables sur la santé [...] Ces différents aspects ne sont évidemment pas indépendants les uns des autres, ils entretiennent entre eux des relations étroites et complexes. Ainsi, pour ne prendre que ces deux exemples, les inégalités de conditions d'emploi et de travail ou les inégalités de conditions de logement ne sont pas sans rapport avec les inégalités face à la maladie et à la mort. » (Bihl, Pfefferkorn, 2000 : 331).

De nombreuses recherches étudient les liens entre les inégalités socio-économiques et les « inégalités de santé » (Aiach, Fassin, 2004), des études prolongées par les résultats de l'enquête à Outumaoro. **Le rapport à la santé et aux soins et la réception des discours dominants de santé publique dépendent de la position sociale occupée.** De telle sorte que les

foyers et les ménages « stables » sont ceux qui adoptent les comportements considérés comme les moins à risque et tentent de se rapprocher des normes dominantes : manger équilibrer (Saura, 2021 : 160), consommer modérément de l'alcool, du tabac et du *pakalolo* (cannabis local), des pratiques conditionnées par l'occupation quotidienne et journalière d'un emploi salarié. Jusqu'aux **habitant.e.s les plus précaires qui sont les plus exposé.e.s à l'alcoolisme, au tabagisme, à la consommation de drogue, en particulier, le *pakalolo* et, comme nous venons de l'étudier, plus exposé.e.s à la malnutrition et à la sous-nutrition.**

1/Une plus grande exposition aux risques sanitaires

En Polynésie française, « D'après l'OMS, huit facteurs de risque favorisent la survenue de la majorité des M[aladies] N[on] T[ransmissibles] : tabac, alcool, nutrition, inactivité physique, obésité, tension artérielle/glycémie/lipidémie élevées. La combinaison de ces risques (trois ou plus) constitue un risque élevé de survenue de MNT pour une population. » (Bertrand, Berry, 2013 : 328). Toutes les recherches menées en la matière concluent à la **prévalence de ces facteurs de risques en milieu populaire**. À Outumaoro, parmi les habitant.e.s les plus précaires on observe une très forte consommation de tabac et d'alcool mais aussi de *pakalolo*. En particulier, **parmi celles et ceux qui n'occupent pas d'emplois salariés que je rencontrais les journées en semaine** dans le quartier.

J'arrive dans le quartier et deux habitantes que je salue sont en train de se faire un casse-croûte vers 8h30 avec des baguettes, des sardines en conserve et des boîtes de pâté achetées à la voiturette boutique. L'une d'elle dit qu'elle n'a pas mangé ni ce matin ni hier soir car elle a « *bu la bière* ».

Une habitante dit que ce soir [vendredi soir] elle ne va pas boire : « *J'ai signé ce matin, j'ai signé ! Je peux plus boire. J'ai signé je peux plus boire* » alors que je lui demande pourquoi, elle me dit : « *j'essaie de m'arrêter un peu. C'est weekend sur weekend sur weekend quoi ! Y'a pas un weekend où on boit pas, c'est weekend sur weekend sur weekend, pour une fois je prends congés !* ».

Extraits du journal de terrain

Concernant la deuxième situation d'enquête rapportée ici, si l'habitante déclare qu'elle boit tous les « *weekends* », j'ai pu constater, à de très nombreuses reprises durant ces neuf mois d'enquête, qu'elle consomme aussi de l'alcool dans la journée en semaine et notamment durant celle qui précédait le vendredi de cette déclaration d'intention, laquelle n'a d'ailleurs pas été tenue. Alors qu'elle ne peut s'abstenir de consommer de l'alcool, son comportement et ses déclarations suggèrent qu'elle est insérée dans une relation de dépendance à l'alcool. Cette habitante consomme également du *paka*, une consommation qui peut être quotidienne la mesure où, si elle n'en a pas, elle profite très régulièrement du partage d'autres habitant.e.s.

Les cigarettes, le *paka* et l'alcool, comme toutes autres ressources et biens, font l'objet de partage et de redistribution entre les habitant.e.s. De surcroît alors que ces produits ont aussi un **usage festif et socialisateur** – puisqu'on se retrouve pour fumer, pour boire ensemble, pour « *fêter l'anniversaire* » qui est une blague révélatrice de la surconsommation d'alcool par celles et ceux qui la formulent de manière ironique :

« *fêter l'anniversaire* » est une blague qui circule entre plusieurs habitant.e.s âgés entre trente et soixante ans. Par exemple Noémie dit souvent à ses voisins que ce soir elle « *fête son anniversaire* » [...] « *ah oui tu as fêté l'anniversaire* » [...] « *ah c'est l'anniversaire tous les jours* ». « *fêter l'anniversaire* » veut dire que la personne va consommer de l'alcool d'une manière excessive. En ce moment presque tous les jours quelqu'un parle de « *fêter l'anniversaire* ».

Extrait du journal de terrain

Les enquêtes de santé publique, comme celle mobilisée plus haut et réalisée pour le compte de l'OMS, participent à étiqueter dans la société Polynésienne, les pratiques de consommation d'alcool, de tabac et de drogue (notamment le *pakalolo*) comme des comportements déviants. Autrement dit, elles façonnent en norme dominante une consommation modérée d'alcool et réservée à des moments festifs.

NB. La déviance en sociologie n'est pas considérée comme le produit objectif d'un dysfonctionnement ou une manifestation pathologique comme le produit d'une maladie, mais elle est analysée comme **la qualification, « l'étiquetage » d'une personne ou d'un fait social par un groupe social**. « Les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance [...] [et] Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès, le comportement déviant est celui auquel la collectivité attribue cette étiquette » (Becker, 1963).

Concernant la consommation d'alcool dans les milieux populaires Polynésiens, les habitant.e.s ont intégré la norme dominante véhiculée en partie par les médecins et les organismes de santé et selon laquelle la consommation d'alcool en journée la semaine constitue un comportement déviant. Toutefois, il n'en est pas de même concernant la consommation de *paka*. Ce résultat repose sur deux éléments d'enquête.

Tout d'abord, à cette plaisanterie collective « *fêter l'anniversaire* ». L'emploi de la plaisanterie, de l'ironie par les habitant.e.s **montre bien leur connaissance de la norme** (c'est-à-dire les contextes légitimes de consommation).

Ensuite, il est aussi très révélateur qu'en très grande majorité les habitant.e.s se cachaient de moi pour boire durant les journées de semaine mais pas pour consommer du *paka*. Quasiment tous les jours de terrain, j'ai pu observer au moins un.e habitant.e consommer du *paka* et/ou

m'en proposer, en revanche, les habitant.e.s (parfois les mêmes) se dérobaient à mon regard pour consommer de l'alcool. Dès le vendredi midi, par contre, j'étais invitée à boire avec elles et eux mais durant la semaine, c'est seulement à leur odeur, aux tintements des bouteilles vides dans leur sac et à leur attitude que je devinais qu'ils ou elles avaient consommé de l'alcool.

Ces deux éléments d'enquête, qui se sont confirmés avec le temps, indiquent que dans les milieux urbains Polynésiens les plus populaires, **plusieurs habitant.e.s ont intégré la représentation que consommer de l'alcool en dehors de moments festifs constitue un comportement déviant**. En revanche, il n'en est pas de même pour la consommation de *paka*. Cependant, **le *paka* n'est pas non plus perçu comme une substance anodine**, preuve en est des précautions qu'adoptent plusieurs habitant.e.s en évitant d'exposer à sa fumée les enfants et les adultes qui, comme moi, n'en consomment pas. Le comportement de Maria à l'occasion d'un entretien illustre parfaitement les attentions d'habitant.e.s à mon égard tout au long de l'enquête.

Maria est une mère de famille âgée de 32 ans qui n'occupe pas d'emploi salarié. Elle vit avec ses deux filles et son mari, qui lui aussi n'occupe pas d'emploi salarié au moment de l'enquête. Alors que nous discutons pendant qu'elle boit son bol de café matinal, Maria fume cigarette sur cigarette. Nous sommes installées autour de la table de la cuisine, qui est située devant la porte d'entrée ouverte de leur logement. Au milieu de nos échanges, elle se lève et revient de la chambre avec une pipe et du *paka*. Elle se rassied en face de moi et me dit :

Maria : « [...] hé laura, ça te dérange pas si je fume à côté de toi ?
Non euh tu veux (je lui montre ma place car je suis assise sur une chaise devant la porte de l'appartement qui est ouverte en sous-entendant qu'on échange nos places)
Oui-oui voilà met-toi là ! (Nous échangeons nos places et elle s'installe devant la porte ouverte) [...] »

Entretien individuel du 29.09.2022

Alors qu'elle enchaînait les cigarettes et ne se souciait guère de leur fumée, il est très révélateur qu'elle porte une attention particulière à la gêne que peut m'occasionner la fumée du *paka* qu'elle soufflera dehors. Ces attitudes, multipliées durant l'enquête, montrent bien que **le *paka* n'est pas considéré comme une substance anodine, en dépit d'une forte consommation personnelle**. Si j'ai pu observer que plusieurs habitant.e.s prennent les mêmes précautions avec leurs enfants, ces derniers grandissent toutefois dans un univers social où les consommations de *paka* et de tabac mais aussi d'alcool sont quotidiennes chez un certain nombre d'adultes et d'adolescent.e.s.

Alors que nous discutons, une habitante demande à sa fille de 12 ans « *va demander une cigarette à tatie [lolo]* », tandis que la jeune fille revient bredouille, l'habitante la renvoie alors vers une autre voisine « *va demander*

à *tatie* [coco] », « *et tatie* [nono] *aussi ! Demande à tatie* [nono], *bé hein* ». La jeune adolescente a l'air *fû* (lasse, ennuyée), elle lève les yeux au ciel et traîne des pieds mais elle repart à la recherche de tabac pour sa mère.

Extrait du journal de terrain

Dans les sous-quartiers les plus populaires, de nombreux jeunes enfants et adolescent.e.s sont ainsi en contact du tabac mais aussi de l'alcool et du *paka*. **Concernant les facteurs de consommation de tabac et de *paka*, l'enquête prolonge les recherches qui concluent à une consommation socialement très inégale à laquelle les milieux ouvriers et employés mais aussi les inactif.ve.s et les chômeur.se.s sont plus exposé.e.s** : « 45 % des ouvriers sont fumeurs, ainsi que 37 % des employés, mais seulement 31 % des cadres » et ce car, parmi les facteurs favorables au tabagisme : on trouve : des conditions de vie précaires, un découvert bancaire ou l'expérience du chômage, ou bien encore des conditions de travail ou d'emploi difficiles favorisent également la consommation de tabac mais aussi d'alcool » (Aliaga, 2001). Or, comme le conclut une enquête portant sur « les conduites addictives des adolescents Polynésiens : « L'usage occasionnel du *paka* se révèle particulièrement lié aux opportunités de contact avec ce produit. En revanche, l'usage problématique semble plutôt devoir être associé à la condition sociale » (Beck *et ali.*, 2009).

Les habitant.e.s les plus précaires sont donc fortement exposés à des comportements et des pratiques qui constituent des facteurs de risques de développement de maladies non transmissibles. De surcroît, face à ces risques, des habitant.e.s renoncent parfois, pour des raisons financières, à se soigner.

2/Un moindre accès à la prévention et aux soins

Les inégalités sociales de santé (Fassin, Grandjean, Kaminski *et al.*, 2000) peuvent être de différentes natures mais elles se donnent à voir de manière saillante au renoncement aux soins. Ce sont les membres des classes populaires, lesquel.le.s pourtant sont marqué.e.s par une santé plus dégradée, qui renoncent le plus aux soins pour des raisons financières.

Tout d'abord, à plusieurs reprises durant l'enquête, des habitant.e.s, blessé.e.s ou malades se privent de soins médicaux en raison de leur coût :

Terence, un habitant âgé de 29 ans qui vit dans la maison familiale autour de ses grands-parents adoptifs est en contrat C.A.E dans une petite association. Il a eu un accident de scooter samedi soir, il me dit qu'il avait bu et qu'il a glissé tout seul sur un dos-d'âne mouillé. Ce mardi, il est égratigné du cou en passant par l'abdomen jusqu'aux pieds et il boîte, il a vraiment du mal à descendre les escaliers. Il a des pansements de fortune, certaines plaies saignent encore, d'autres ont l'air de suinter, elles n'ont pas l'air d'avoir été bien soignées. Alors que je l'interroge sur son état et lui demande s'il a reçu des soins, il me dit qu'il n'a pas voulu appeler les

pompiers car il est tombé tout seul et qu'il avait pris la route alors qu'il avait bu de l'alcool. Il me dit qu'il ne veut pas aller chez le *taote* car il n'a pas les sous en ce moment, je lui propose de l'aider et il me dit que Josie, la voisine qui est infirmière, l'a vu ce matin et lui a dit qu'elle passerait le soigner ce soir.

Je rencontre Lionel qui a très mauvaise mise, je lui demande s'il va bien et il me répond qu'il est malade. Lionel est âgé de 21 ans, il effectue un service civique, il me dit qu'hier, il a pris un jour de congés car quand il est arrivé au travail, il n'arrivait « *même pas à faire la prière* » tellement il avait de la fièvre. Il me dit de suite qu'il n'a pas vu le *taote*, le « *problème c'est que le dispensaire t'es obligé de payer, c'est pas gratuit* » et du coup ça lui coûterait « *trop d'argent* », car il a pris déjà un jour de congés et qu'il n'a que deux jours de congés dans son service civique de huit mois alors ce matin il a repris le travail et il n'a pas consulté de médecin.

Extraits du journal de terrain

Ces multiples situations d'enquête révèlent que pour certains habitant.e.s, l'argent constitue un critère discriminant dans l'accès aux soins. Concernant les habitant.e.s qui n'occupent pas d'emploi salarié, il.elle.s bénéficient en Polynésie française du régime de solidarité (RSPF) dans la mesure où leurs revenus sont : « inférieurs à 87 346 F CP1 (plafond annuel de 1 048 152 FCFP) pour une personne seule, ou inférieurs à 97 346 FCFP (plafond annuel de 1 168 152 FCP) pour un couple avec ou sans enfant ou une personne seule avec un ou plusieurs enfants. »¹¹ Cependant, dès lors qu'il.elle.s intègrent même un contrat de type C.A.E (convention d'accès à l'emploi), qui demeure un contrat précaire (le stagiaire perçoit au maximum 100 000 Fcfp par mois en fonction du nombre d'heures effectuées et de son âge), les habitant.e.s sont inscrit.e.s au Régime des salariés (RGS). Dans ce cadre, ils et elles sont tenus de payer le reste à charge des soins médicaux non couverts par la C.P.S (Caisse de prévoyance sociale) qui s'élève à 30 % du montant des soins. C'est bien ce reste à charge qui les prive de soins de telle sorte qu'ici aussi : « Les personnes les plus modestes cumulent les facteurs de renoncement aux soins pour raisons financières : elles ont à la fois une santé plus dégradée et une moins bonne couverture santé. » (Lapinte, 2018 : 38).

Alors que, dans ces conditions, certain.e.s renoncent aux soins, **là-encore la solidarité pallie ces effets de la précarité** puisque des habitant.e.s qui disposent de connaissances et de savoir-faire médicaux soignent bénévolement leurs voisin.e.s.

Josie est une habitante qui est infirmière au Taone. Tout le long de l'enquête, différents habitant.e.s ont mentionné avoir reçu des soins bénévolement de sa part. Bien souvent, Josie, qui s'expose peut-être à une

¹¹ https://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_pf_non-salaries.html#:~:text=de%20maladie%20professionnelle-,Prestations%20en%20nature,de%20transport%20et%20d'appareillage. [en ligne]

incrimination pour exercice illégal de la médecine, est rétribuée en fruits, en légumes, en poissons voire en cigarettes.

Extrait du journal de terrain

Pour une infirmière qui est sur le territoire depuis quatre ans et qui intervient à domicile dans les quartiers populaires polynésiens (urbains et ruraux de la presqu'île notamment), il s'agit d'un « *cercle vicieux* ». Elle aussi est parfois payée en « *poisson [...] fruits et légumes* » pour le reste à charge que constituent 30 % du montant des soins. Pour cette praticienne, le problème c'est que : « *ça coûte hyper cher 30 % pour des gens qui ont pas d'argent* » :

« [...] c'est un cercle vicieux, ben ils sont pauvres du coup, ils s'éduquent pas, il y a aucune prévention qui est faite pour la pilule ! Je pense que la religion, la religion ça aide pas non plus parce que les jeunes filles elles tombent enceinte à 16 ans, elles ont pas le droit d'avorter parce que Dieu il veut pas ! [...] pour les loc[at]ions de lits médicalisés, d'oxygène et tout [...] y'a des chèques de caution à donner, mais il devrait y avoir d'autres trucs en plus pour des gens qui peuvent pas sortir un chèque de 500 000 balles tu vois ! [...] comme il y a plein de patients qui peuvent pas payer, il y a 30 % des soins à régler mais ça coute hyper cher 30 % pour des gens qui ont pas d'argent ! Donc ça, c'est pareil, les gens ils peuvent pas payer ! Pour eux c'est beaucoup, même des pansements qu'on fait, 30 % ça peut s'élever vite à 70 000 balles ! Donc [...] eux-mêmes ils hésitent à se soigner parce qu'il faut payer ! On a une grand-mère qui a attendu d'avoir un truc comme ça [forme un cercle d'une vingtaine de centimètres de diamètre avec ses mains] sur les fesses parce qu'elle pouvait pas payer ! [...] »

Entretien individuel du 07.12.2022

Le constat de l'enquête est donc partagé du personnel soignant qui intervient auprès des habitant.e.s : **la précarité économique entrave l'accès aux soins. C'est un résultat qui n'est pas propre à la Polynésie française, en revanche qui est propre aux classes populaires** même dans des contextes caractérisés par l'existence d'un régime de sécurité sociale considéré comme parmi les plus « généreux », comme en France métropolitaine par exemple alors que : « 12,5 % des Français déclarent avoir renoncé à des soins médicaux en 2013. Un tel taux de non-recours, principalement observé chez les plus démunis (Chaupain-Guillot, Guillot et Jankeliowitch-Laval, 2014), ne fait qu'aggraver les inégalités sociales de santé observables en aval. En effet, le renoncement aux soins est associé à un risque plus important de dégradation de l'état de santé perçu dans les années qui suivent (Dourgnon et al., 2012). » (Legendre, 2021 : 179).

Le renoncement aux soins pour raisons financières est donc un phénomène social surreprésenté en milieu populaire. Comme il est évoqué dans les recherches mobilisées ci-dessus, **ce renoncement économique aux soins est un des effets des inégalités sociales sur les**

inégalités santé mais il en constitue aussi une cause en les renforçant. C'est pourquoi, Les données « [...] concernant le corps et la santé, [...] constituent sans aucun doute la manifestation la plus frappante des inégalités de classes dans notre société » (Siblot *et ali.*, 2015 : 55).

IV- L'organisation des groupes sociaux face à la faiblesse de leurs ressources économiques

Dans un contexte polynésien caractérisé, selon les données de l'I.S.P.F., par un « chômage structurel » (I.S.P.F., 2020), dans les Q.P.V enquêtés sont estimées des moyennes de 12,43 % de taux de chômage et de 46,07 % d'inactivité dans la population qui y est âgée de plus de 15 ans (chiffres de 2017). Dans ces territoires, l'emploi salarié est bien souvent un emploi de courte durée et/ou faiblement rémunéré. Il est alors en grande majorité synonyme d'une stabilité « modeste », c'est-à-dire « conquise » et toujours potentiellement remise en question (Amossé, Cartier, 2019). Reste que cette stabilité, même fragile, par l'emploi salarié est fortement recherchée par les habitant.e.s. En grande majorité, ils et elles ont intégré la représentation valorisée du travail salarié et rémunéré, tandis que le « chômeur, l'inactif » constitue une figure repoussoir (4.1.). Dans des conditions de distance à l'emploi, nous verrons que les aides publiques – prestations sociales et familiales, aides et dispositifs d'insertion –, fournissent des moyens de subsistance à de nombreux foyers (4.2), lesquels demeurent toutefois insuffisants. Face à cette situation, la majorité des habitant.e.s ne restent pas « inactif.ve.s ». Ils et elles s'organisent pour se procurer des ressources par la réalisation de différentes activités informelles voire illégales faisant de leur espace d'habitat le cadre spatial de ces activités. Cette pluriactivité, véritable « travail d'à côté » (Weber, 2001) des milieux populaires n'est pas propre à la Polynésie française, il s'agit d'une caractéristique classique des milieux populaires en société salariale (4.3.). Elle est source de gratifications matérielles mais aussi symboliques : les habitant.e.s tirent un sentiment de fierté de ces activités et créent entre elles et eux du lien social (4.4).

4.1. L'emploi salarié synonyme d'une stabilité « modeste » : le partage objectif d'une condition salariale subalterne

4.1.1. Le travail salarié valorisé et recherché

L'analyse quantitative montre qu'une forte proportion d'habitant.e.s ne perçoit pas de revenus réguliers liés à une activité salariale. Toutefois, il apparaît qu'ils et elles sont nombreux à avoir intériorisé une représentation valorisée du modèle salarial et du contrat à durée indéterminée. Les chiffres de l'I.S.P.F. déjà mentionnés, dissimulent le fait qu'**une partie des habitant.e.s est constamment à la recherche d'un emploi** et « *prend ce qui vient* ». Ils et elles oscillent entre des périodes d'inactivité et la réalisation de contrats courts, des C.D.D faiblement rémunérés et/ou bénéficient de dispositifs publics qui leurs sont réservés comme les Convention d'accès à l'emploi (C.A.E). De telle sorte que si une majorité d'habitant.e.s est constamment estimée en inactivité, **une partie de cette population est loin d'être inscrite dans une inactivité permanente et s'inscrit en réalité dans des trajectoires instables, oscillant entre des entrées et des sorties du marché de l'emploi.**

Terence est un habitant de 29 ans originaire d'une île de l'archipel de la Société. Il est issu d'une fratrie de cinq enfants qui a été placée en foyer à Puna'au'i'a. Terence est resté proche de deux de ses sœurs aînées, dont l'une a épousé un maçon et vit avec lui chez ses parents dans la maison familiale. La famille s'est prise d'affection pour Terence qui vit avec eux et « *aide énormément à la maison* » comme me dit la belle-fille de la sœur de Terence (fille née du premier lit du mari de sa sœur). Terence ne sait pas bien ni lire, ni écrire le français, ni compter et il est titulaire d'une formation diplômante du R.S.M.A. Au début de l'enquête vers le mois de février 2022, Terence effectue les derniers mois d'un contrat C.A.E dans une association de Puna'au'i'a, bénéficiant ainsi d'un petit revenu qui lui a permis d'acheter un scooter. Mais sans attendre la fin de son contrat, il distribue des CV un peu partout pour anticiper la suite. En l'absence de réponses positives, Terence travaille ensuite de manière non déclarée pour un ami de la famille qui à la tête d'une petite entreprise de maçonnerie. Quelques semaines plus tard, alors que je rencontre dans le quartier une de ses nièces qui vit avec lui dans la maison familiale, je demande à cette dernière des nouvelles de Terence. Elle me dit : « *ah ben aujourd'hui il a un entretien à l'aéroport à 14h* », il a candidaté pour être bagagiste depuis un moment mais elle me raconte qu'il a eu des difficultés pour se procurer son acte de naissance, que les démarches ont été longues pour obtenir son extrait de casier judiciaire. Alors que je réagis en déclarant que « *ben c'est bien pour lui, en même temps il se bouge* », elle me dit : « *ah oui Terence il reste pas à la maison ! Il va chercher du travail !* » et rajoute qu'« *il a aimé travailler au noir* » mais comme il n'est pas qualifié pour être maçon, l'entreprise n'a pas pu le garder sur le chantier où ils attaquaient des travaux plus techniques. Or, à la fin de cette embauche, il s'est mis immédiatement à la recherche d'un autre travail.

Vaitiare est âgée de 29 ans, elle est mère célibataire et vit avec ses deux enfants chez ses parents. Son père perçoit une pension d'invalidité consécutive à un accident du travail. Sa mère n'occupe pas d'emploi salarié. Vaitiare a été scolarisée au C.J.A et est diplômée du brevet des collèges. Elle possède un scooter qui est souvent réparé par l'un de ses voisins. Le deux-roues n'est pas neuf. Elle me dit qu'elle l'a acheté avant le Covid alors qu'elle réalisait un petit contrat auprès d'une mairie dans le service d'entretien des espaces verts. Elle enchaîne ainsi les contrats de courte durée. Elle me dit qu'elle « *prend c'qui vient* » et fait beaucoup de ménages « *au noir* ». Elle vient de terminer un C.A.E dans une grosse association de Fa'a'a et quand je lui demande ce qu'elle compte faire, elle me répond qu'elle espère vraiment être réembauchée à la mairie où elle a travaillé. Un « *travail C.D.I dans une mairie, ah oui ça c'est carrément le rêve* » pour Vaitiare.

Extraits du journal de terrain

Comme Terence ou Vaitiare, plusieurs habitant.e.s ne « *reste[nt] pas à la maison, cherche[nt] du travail* », et font preuve d'une grande détermination dans la recherche d'un emploi salarié. Leur comportement traduit bien **l'intériorisation de la représentation valorisée du travail salarié et rémunéré**. D'ailleurs, comme toute ressource, l'emploi que peuvent générer certain.e.s habitant.e.s par leurs activités associatives ou professionnelles est fortement redistribué. Il circule au sein des réseaux familiaux d'abord puis ceux des solidarités de voisinage.

Dans cette conception du travail, le.a chômeur.se, l'inactif.ve incarne une figure repoussoir et stigmatisée dont on tente, par tous les moyens, de se distancier. C'est cette même représentation que partage Brigitte. Agée d'une quarantaine d'années, cette dernière, issue d'un milieu populaire, occupe le même emploi en C.D.I depuis près d'une vingtaine d'années. Selon elle, « *il y en a, ils ne veulent rien faire* » :

« [...] Il y en a d'autres [...] Ils ne veulent rien faire, ils veulent que ça tombe tout là. [...] ils ne veulent pas travailler ! [...] [si tu ne trouves pas] [...] cherche ailleurs ! Tu peux être patron de toi-même, tu faire ton truc de toi-même. [...] ».

Entretien individuel du 27.09.2022

Les propos de Brigitte que l'on peut situer dans les franges stabilisées des classes populaires, révèlent une vision stigmatisée et repoussoir de la situation d'inactivité, en valorisant la figure de l'entrepreneur.

En outre, si le travail salarié est fortement recherché par de nombreux habitant.e.s, c'est aussi un revenu stabilisé qu'ils et elles en espèrent. En particulier alors qu'en Polynésie française, il n'y a ni indemnités chômage, ni minimum social comme le « Revenu de Solidarité Active » en métropole par exemple. L'I.S.P.F. indique bien que : « Les chômeurs, qui n'ont aucune indemnité en Polynésie, ont un risque de pauvreté 3 fois supérieur à la moyenne » (Vucher-Visin, 2022 : 6). Dans ce contexte, il n'est pas rare que les habitant.e.s réalisent des activités non déclarées dans l'attente de trouver une situation régulière de travail.

4.1.2. Le partage d'une position salariale subalterne et faiblement rémunératrice : une stabilité « modeste » par l'emploi

Parmi les enquêté.e.s, les emplois (C.D.D. ou C.D.I) occupés par les habitant.e.s sont pour la plupart des emplois rémunérés au salaire minimum polynésien qui s'élève en 2022 à 152 914 Fcfp pour un travail mensuel de 169 heures. Ces emplois relèvent en grande majorité des secteurs tertiaire comme femme de ménage, employé.e de grande surface alimentaire ou encore de magasin de bricolage, conducteur dans les transports publics. Ils relèvent aussi, plus rarement, de l'hôtellerie et la petite restauration. De nombreux hommes occupent aussi des emplois dans le secteur du bâtiment.

Une petite portion d'habitant.e.s rencontré.e.s dans les Q.P.V, travaillent également dans la fonction publique (au service d'entretien des espaces verts par exemple). Plus rarement encore, certain.e.s sont professeur.e.s des écoles ou travaillent à l'O.P.T. (office des postes et des télécommunications Polynésien). Ces habitant.e.s qui bénéficient de revenus stabilisés se distinguent dans leur espace résidentiel. Dans un foyer, le fait qu'un des membres au moins génère de manière régulière et sécurisée des ressources économiques constitue un vecteur de différenciation sociale dans les conditions de vie observées dans les quartiers d'Outumaoro. Ces habitant.e.s possèdent des véhicules – voiture ou/et scooter – qui leur permettent de réaliser les trajets quotidiens domicile/travail. Leurs logements sont les mieux équipés : Ces foyers possèdent des meubles achetés et non pas bricolés par eux-mêmes ; de l'électroménager comme un réfrigérateur et un congélateur, certains disposent même d'un four micro-onde, d'un téléviseur et d'une connexion internet. Ils relèvent ainsi clairement de ce que la sociologie des milieux populaires nomme des ménages « stabilisés », c'est-à-dire plutôt situés en haut des classes populaires, voire dans les segments inférieurs des classes moyennes. Quoi qu'il en soit, ils se situent dans une forme de **stabilité modeste**, c'est-à-dire « conquise » et toujours potentiellement remise en question (Amossé, Cartier, 2019). Dans les quartiers enquêtés, ces ménages stabilisés se distinguent des ménages précarisés voire marginalisés. Les données d'observation montrent **une subdivision des milieux populaires observés entre des strates précarisées et des strates plus stabilisées**.

Toutefois, cette stabilité est donc fragile. En effet, bon nombre de ces habitant.e.s occupent des emplois salariés subalternes. En outre, **il est rare qu'au sein d'un même foyer il y ait deux sources stabilisées de revenus issues d'activités salariales**. Que ce soit au sein de ménages simples (c'est-à-dire composés d'un couple avec enfant.s), mais aussi parfois au sein de ménages complexes.

De fait, la situation socio-économique d'un grand nombre de ces foyers peut ainsi très vite basculer vers la précarité, considérant qu'elle ne leur permet pas de faire face en cas d'accidents biographiques tels, par exemple, que **la perte de leur emploi ou la maladie**. C'est en particulier le cas de plusieurs habitant.e.s qui, passée la cinquantaine, ne retrouvent plus de travail salarié, car ils et elles se disent « *trop vieux* » et déplorent que les employeurs « *préfèrent les jeunes* ».

Par exemple, il est fréquent selon l'enquête, **qu'une source stabilisée de revenus soit le support d'une trajectoire de décohabitation**. Seulement, la seule perte de leur emploi peut faire plonger les foyers décohabités dans la précarité. Dans le logement social en particulier, un certain nombre de ménages simples, de « petites familles », se retrouvent ainsi dans des situations difficiles et, de surcroît, leurs membres s'auto-censurent à mobiliser leurs réseaux de solidarités familiaux, comme Etienne.

Etienne vivait à Maeva Beach dans la maison familiale avec ses cinq frères et sœurs, leur père et leur belle-mère et ont été délogés il y a une petite

dizaine d'années. Alors qu'il occupait un emploi salarié d'électricien, il en a profité pour décohabiter et vivre en concubinage avec sa compagne de l'époque. Mais depuis, il a perdu cet emploi et alors qu'il n'arrive pas à retrouver de travail, le quotidien est très difficile. Dans l'extrait d'entretien qui suit, même s'il l'évoque à la troisième personne du pluriel et parlent de ces « *familles-là* » qui ont « *honte* » de solliciter les réseaux familiaux lorsqu'elles rencontrent des difficultés économiques, c'est bien de sa propre trajectoire dont il parle :

« [...] moi j'ai pu avoir le logement parce que là [en 2014] j'ai un travail [...] le fait de demander de l'aide à la famille, ça fait honte. Parce que si ils sont arrivés à ce stade-là, ils l'ont cherché dans le sens, '*t'as voulu cette vie-là, débrouille-toi*'. C'est vraiment limite-limite [qu'ils vont demander de l'aide à la famille] [...] toutes ces familles-là, si ils ont choisi comme ça, c'est un choix qu'ils ont fait ! Ils veulent, on va dire, voler de leurs propres ailes, ne pas dépendre ! Au moins ils ont essayé ! Mais y'a toujours des hauts et des bas. Et si ils ont besoin d'aide ils vont pas aller voir la famille, c'est à l'extrême [...] »

Entretien individuel du 19.07.2022

C'est une forme de **double-peine qui s'exerce sur certains foyers décohabités**. La perte de leur emploi, seule source d'autonomie, les plonge d'autant plus dans la précarité qu'ils subissent une forme de déconnexion des réseaux de solidarités familiaux en raison de leur décohabitation. Selon les observations d'enquête, plusieurs foyers dans le logement social sont marqués par ce type de trajectoire et de nombreux habitant.e.s se confrontent à la difficulté de retrouver un emploi salarié à mesure du temps qu'ils ou elles passent en dehors du marché du travail. Si nous pouvons y deviner les effets d'un marché de l'emploi structurellement restreint, il s'agit aussi d'habitant.e.s qui sont socialisé.e.s à une vie de débrouille, faite de pluriactivités et de proximité qui les distancie durablement de l'emploi salarié.

Toutefois, dans ce contexte marqué par l'instabilité de l'emploi, par l'occupation d'emplois majoritairement subalternes et plutôt faiblement rémunérés qui n'assurent qu'une forme de stabilité « modeste », les aides publiques et diverses prestations sociales constituent une ressource importante pour les habitant.e.s.

4.2. Les prestations sociales : des ressources cruciales

Le régime de sécurité sociale Polynésien a été mis en place en 1995 et il est entièrement géré un organisme unique : la Caisse de Prévoyance Sociale (C.P.S) (voir à ce sujet : Venayre, Bambridge, Vucher-Visin, 2010 : 18-24). Le régime de sécurité sociale prend en charge la maladie, la maternité, la vieillesse, l'invalidité, le décès et les accidents du travail et alloue des prestations familiales. Le régime de base est le Régime Général des Salariés (R.G.S) auquel s'additionnent le Régime des Non-Salariés (R.N.S) et le Régime de Solidarités (R.S.P.F). Ce dernier s'adresse à toute personne qui ne relève pas des autres régimes de protection sociale,

comme assuré ou ayant droit, qui réside depuis plus de six mois en Polynésie et qui dispose de ressources inférieures à :

- 87 346 Fcfp par mois pour une personne seule
- 97 346 Fcfp par mois pour une personne seule avec un enfant ou plus
- 97 346 Fcfp par mois pour un couple avec ou sans enfants

Par ailleurs, « les titulaires d'une rente d'accident du travail rémunérant une incapacité d'au moins 66,66 %, les retraités et les personnes ayant à charge les enfants d'un travailleur salarié décédé, ne sont pas soumises à l'obligation d'activité salariée minimale. »¹²

Régime des prestations familiales :

Les prestations familiales comprennent en Polynésie les allocations familiales, le complément familial, l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation spéciale aux enfants handicapés (ASH), des prestations liées à la naissance comme les allocations prénatales et les allocations de maternité. Le versement des prestations familiales est subordonné à une condition d'activité salariée. L'assuré doit justifier de : « 80 heures de travail salarié par mois ou 25 heures par mois pour les mères de 3 enfants de moins de 14 ans ou d'enfants ayant un handicap reconnu par les organismes territoriaux agréés, ou d'une rémunération mensuelle au moins équivalente au SMIG mensuel. [...]

Le montant des allocations familiales est fixé à 7 000 FCFP par mois et par enfant.

Dans le cadre du régime de solidarité, il est de 10 000 FCFP par mois. [...] »¹³

NB. Au 1^{er} décembre 2022, toutes les prestations familiales ont été revalorisées de 5000 Fcfp (allocations familiales, allocation vieillesse, etc.) afin d'aider les foyers Polynésiens à faire face à l'augmentation croissante du coût de la vie, en partie liée à un contexte inflationniste mondial. Cette mesure est donc entrée en vigueur après l'enquête.

Enfin, différents dispositifs d'insertion professionnelle sont réservés aux Polynésien.ne.s les plus éloigné.e.s de l'emploi. Il s'agit par exemple des contrats aidés de type Convention d'accès à l'emploi (C.A.E.), qui prend la forme d'un contrat d'un an, renouvelable une fois pour la même durée à condition qu'il soit réalisé dans une autre structure porteuse. Une indemnité mensuelle est versée au stagiaire par le S.E.F.I (service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle) qui s'élève à :

- 80 000 Fcfp brut pour les stagiaires âgés de 18 à moins de 30 ans pour 35 heures par semaine durant 12 mois ou 40 000 Fcfp brut pour 17,5h/semaine
- 100 000 Fcfp brut pour les stagiaires âgés de 30 ans et plus pour 35 heures par semaine durant 12 mois ou 50 000 Fcfp brut pour 17h,5h/semaine

¹²https://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_pf_salaries.html#:~:text=Le%20montant%20des%20allocations%20familiales,10%20000%20FCFP%20par%20mois

¹³ *Ibid.*

Ce type de contrat donne également droit à une couverture sociale (assurance maladie, accident du travail et prestations familiales).

4.2.1. Une surreprésentation de bénéficiaires du R.S.P.F, un révélateur du faible niveau de vie des milieux observés

La majorité des habitant.e.s rencontrés sont affiliés au Régime de Solidarité (R.S.P.F.). Dans les discours, même des salarié.e.s ou habitant.e.s en contrat C.A.E, l'arrivée des « *allocs* » est tout aussi fréquemment évoquée et aussi fébrilement attendue que celle de la « *galette* », « *elles arrivent quand les allocs ?* » s'interpellent souvent les habitant.e.s. Dans la même logique, un très grand nombre de personnes âgées perçoit une allocation vieillesse qui est de l'ordre de 70 à 80 000 Fcfp. **La concentration d'autant de bénéficiaires du R.S.P.F et des dispositifs d'insertion comme les C.A.E dans les sous-quartiers enquêtés atteste de la faiblesse du niveau de vie déclaré par les habitant.e.s.**

En outre, même s'ils et elles ne l'évoquent jamais, une grande partie des habitant.e.s et foyers enquêtés sont en situation de surendettement. Tout au long de l'enquête concernant les portions de logement social étudiées, il a plusieurs fois été évoqué le fait que près de 70 % des locataires n'étaient pas à jour de leur cotisation auprès de l'O.P.H (notamment par des agent.e.s de l'O.P.H lors d'une réunion bailleur/locataire). Pour deux Conseillères en économie sociale et familiale auprès de la D.F.S.E, les dossiers de surendettement « les plus courants » sont bien les « affaires O.P.H » :

Conseillère C.E.S.F auprès de la D.S.F.E : « [...] les dossiers [de surendettement] qui reviennent le plus ce sont les prêts bancaires et l'OPH [...] [mais] en premier lieu c'est surtout des affaires O.P.H, ce sont les plus courants [...] les gens ont honte, ah oui c'est compliqué ! [...] y'a des gens qui pleurent dans notre bureau, ils ont tellement peur qu'on les juge [...]

».

Entretien collectif mai 2022¹⁴

Dans ces circonstances et comme nous l'avons souligné (Cf. *Partie II – 1.1.1 « manger à sa faim dans les quartiers populaires »*), **plusieurs foyers dépendent fortement des aides financières du Fond d'aide social** qui accompagne le régime de solidarité, comme les bons alimentaires et les bons d'hygiène par exemple. Les foyers perçoivent des bons alimentaires qui leurs sont distribués tous les trimestres par la D.F.S.E, tandis que diverses associations, au premier rang desquelles La Croix Rouge, leur fournissent des aides et des biens matériels.

4.2.2. L'activation des réseaux de solidarités familiaux pour la mutualisation des ressources

Si j'ai pu parfois entendre dire (essentiellement de la part de personnes habituées au régime français) que les prestations sociales délivrées en Polynésie sont minimales voire inexistantes,

¹⁴ Entretien réalisé par Lauriane Dos Santos.

elles sont pourtant essentielles et participent la survie économique de très nombreux foyers – l’I.S.P.F. indique à ce propos que « pour le quart des ménages les plus pauvres (1er quartile), les prestations sociales constituent moins de 10 % de la ressource monétaire principale. » (Vucher-Visin, 2022 : 6).

1/Tout d’abord, les familles s’organisent face à l’étroitesse des ressources disponibles par des **stratégies de mises en commun, plus ou moins pacifiques, de ces prestations publiques.**

Les obligations de solidarité familiales expliquent d’ailleurs que, dans ce contexte, **un revenu salarié n’est pas toujours le garant d’une situation économique stable car les revenus liés à une activité salariale sont bien souvent redistribués au-delà des seuls membres d’une famille nucléaire** notamment par la pratique de la cohabitation. Selon une récente enquête, « La cohabitation fonctionne comme un rempart contre le dénuement : un salaire même instable ou une allocation peuvent en effet constituer le seul revenu pour faire vivre une dizaine voire une quinzaine d’individus. » (Baronnet *et ali.*, 2020 : 64). L’enquête prolonge ces résultats. **La cohabitation entre *fēti’i* a parfois l’objectif de la mise en commun des ressources**, par exemple d’un salaire issu d’une activité salariale avec une ressource tirée d’une pension de retraite ou d’une allocation vieillesse. **Cependant, la logique inverse prévaut également** c’est-à-dire que la mise en commun de ressources permet aussi la survie d’habitant.e.s salarié.e.s occupant des emplois trop faiblement rémunérés.

Ces obligations de solidarité familiales sont à l’origine des mobilités observées entre les foyers et parfois du surpeuplement des logements – une cohabitation qui, comme nous l’avons évoqué, peut être de courte durée (quelques jours en fin de mois) ou s’inscrire dans la durée.

Moeava est en contrat C.A.E dans une petite association. Elle vit avec son *tāne* dans la maison familiale avec son père, un de ses frères et une de ses sœurs et les enfants des trois foyers. Son *tāne* ne travaille pas ; il garde les enfants et va à la pêche. La famille vit du salaire de son frère et d’une de ses sœurs et depuis quelques mois de ses propres revenus issus d’un contrat C.A.E. Elle me dit un jour que son but c’est d’avoir sa maison à elle. Que la cohabitation avec la famille c’est « *vraiment compliqué* ». Elle n’a plus envie de rester en famille, « *si tu restes en famille il y a des hauts et des bas, c’est mieux que tu as ta propre maison tu peux faire tout ce que tu veux.* » Elle me dit « *on fait avec* » notamment le weekend elle va se balader, elle ne reste pas chez elle. Car, si elle reste à la maison « *ça va créer une grande dispute, un grand cyclone* ». Elle n’aime pas le fait de ne pas pouvoir faire tout ce dont elle a envie, que « *c’est les autres qui décident* ». « *Des fois tu achètes le ma’a ils veulent pas manger ça !* ». C’est dur pour elle et elle a « *hâte de mettre les voiles* ». En plus, depuis qu’elle ramène un salaire, il est partagé pour tout le monde et ça «

[la] *gave parce que j'ai aussi une petite famille à nourrir* ». C'est pour ça qu'elle ne veut plus vivre en famille.

Extrait du journal de terrain

La cohabitation fonctionne ainsi comme un rempart contre le dénuement. Dans le cas de Moeava, il apparaît que c'est à partir du moment où son salaire a bénéficié à tou.te.s que la cohabitation lui paraît la plus insupportable. En outre, alors que son seul revenu de C.A.E de 80 000 Fcfp ne lui permet pas de « *mettre les voiles* », ces observations rejoignent les conclusions de Louise Protar qui écrit à propos de la famille en Polynésie française : « les individus formulent une préférence pour vivre en « petite famille » [...] La cohabitation avec la génération ascendante ou les germains semble contrainte par les difficultés d'accès au logement sur le territoire [...] Le cycle de vie familial apparaît « grippé » par les contraintes de la vie urbaine. » (Protar, 2022 : 40).

4.2.3. Des stratégies rationnelles visant à maximiser les ressources

Un deuxième élément attestant de l'importance des prestations familiales dans le budget des familles tient aux **stratégies déployées afin de maximiser ces ressources**. En premier lieu, les connaissances des rouages administratifs et des droits auxquels les personnes peuvent prétendre circulent fortement entre les habitant.e.s. C'est bien souvent un *fēti'i* ou un.e voisin.e, qui conseille de déposer un dossier pour un C.A.E au S.E.F.I par exemple, d'entrer au R.S.M.A ou qui aide pour effectuer les démarches. Celui ou celle qui maîtrise le mieux le français partage aussi cette compétence. J'ai été moi-même sollicité pour relire des mails pour le S.E.F.I ou des demandes administratives.

En second lieu, alors que la redistribution des prestations sociales est conditionnée à un plafond de revenus, plusieurs habitant.e.s refusent de se patenter¹⁵ lorsqu'il.elle.s réalisent des activités dont ils ou elles tirent un revenu régulier, en particulier lorsque les revenus sont à peine plus élevés que les plafonds de ressources conditionnant le versement des prestations sociales. Ils et elles calculent rationnellement leur avantage économique à demeurer affilié au régime plus généreux de solidarités.

Une enquêtée qui occupe un C.A.E dans une association m'indique très clairement qu'elle n'a aucun intérêt à se patenter pour l'activité de confection de colliers et de couronnes de fleur qu'elle réalise en même

¹⁵ « En Polynésie, le terme de "patenté" désigne l'entrepreneur individuel qui exerce une activité sous la forme d'une entreprise individuelle ou d'une société », [en ligne] : <http://familles-fapf.over-blog.com/2020/04/la-patente-comment-ca-marche.html#:~:text=Le%20terme%20de%2022patent%C3%A9%22%2C,individuelle%20ou%20d'une%20soci%C3%A9t%C3%A9>.

temps que son C.A.E car elle perdrait des « *allocs* » qu'elle perçoit pour ses enfants.

Pour un couple de cinquantenaires investis dans une activité de confection et de vente de *ma 'a Tabiti* au bord de la route, la patente « *c'est cher, il faut tu paies !* »

Extraits du journal de terrain

Il faut bien comprendre ici que le refus de se patenter n'est pas un refus de faire reconnaître son activité et, partant, de s'intégrer à la société salariale en participant à l'effort collectif par le jeu des prélèvements. Il est seulement le marqueur d'un comportement rationnel, **d'un calcul coûts/bénéfices immédiat par lequel les habitant.e.s se veillent à disposer du plus de moyens de subsistance, en condition, souvent, de survie économique.** L'immédiateté, liée à l'impossibilité de gérer sa situation sur un plus long terme, du fait de la faiblesse des ressources économiques disponibles, régit ainsi nombre de comportements des habitant.e.s.

→ Ces observations attestent non seulement de la précarité des nombreux foyers enquêtés mais aussi du **rôle d'amortisseur économique endossé par la redistribution des prestations sociales et du régime de solidarité polynésien dans les Q.P.V. d'Outumaoro.** Elles montrent aussi la façon dont les habitant.e.s s'organisent rationnellement et le rôle des réseaux de solidarités familiaux pour se procurer le maximum de ressources.

4.3. De la pluriactivité informelle : l'organisation des milieux modestes face à l'étroitesse du marché de l'emploi et de leurs ressources

L'analyse quantitative menée par l'I.S.P.F. donne à voir qu'une majorité d'habitant.e.s ne dispose pas à Outumaoro de revenus réguliers liés à une activité salariale (puisque selon le dernier recensement, des moyennes de 12,43 % de taux de chômage et de 46,07 % d'inactivité dans la population qui y est âgée de plus de 15 ans sont estimés sur le territoire). **Dans un contexte de chômage structurel (I.S.P.F., 2020) qui touche en premier lieu les membres des classes populaires, ces dernièrement.s développent une multitude d'activités pour se procurer des ressources économiques.** L'éventail de ces activités est large. Les habitant.e.s s'engagent autant dans des activités situées aux marges de la légalité que dans des activités qui sont bien plus formalisées que de petits « mécanismes de débrouille » (Baronnet *et ali.*, 2020 : 64) qui font vivre plus ou moins bien une partie des habitant.e.s.

4.3.1. De la pluriactivité informelle relevant de l'économie légale

Une habitante occupe un emploi C.A.E. tandis que le soir et le weekend elle confectionne et vend des colliers et couronnes de fleurs dans les bars, restaurants et boîtes de nuit de Pape'ete. Elle n'est pas patentée pour cette activité. Et pour cause, n'étant pas véhiculée, elle s'y rend en bus et y passe bien souvent la nuit et regagne le matin son travail de C.A.E. Le C.A.E lui

rapporte 80 000 Fcfp par mois, ce qui ne suffit pas à payer les dépenses du quotidien. Elle se plaint souvent de fatigue, du coût de la vie : le *ma'a* qui est « *de plus en plus cher* », la « *TV/A sociale* » qui fait gonfler les prix. Elle cite d'ailleurs de mémoire le prix au franc près de nombreux aliments de base : le pain, le sucre par exemple pour en décrire l'augmentation croissante depuis plusieurs années. Elle se plaint du montant de son loyer, des factures d'électricité et qu'il faut « *toujours payer, payer, payer* ». Les ressources qu'elle arrive à se procurer doivent assurer le quotidien de ses parents et de son enfant qui cohabitent avec elle. Les parents n'ayant pas encore l'âge de la retraite et étant tous les deux sans emploi salarié, elle est la seule qui apporte des ressources dans le foyer, lesquelles s'additionnent aux 10 000 Fcfp d'« *allocs* » qu'elle perçoit pour son fils.

Un couple d'habitant.e.s âgés d'une cinquantaine d'années vend au bord des routes le *ma'a Tabiti* qu'ils confectionnent. Presque tous les jours, les conjoints traînent une glacière jusqu'au même emplacement non loin de leur logement et une sorte de petite étagère qui fait office de vitrine. Leur fille « *galère* » selon ses mots, elle fait des ménages de temps en temps « *chez des Farani* » (français). Son *tāne*, sans emploi salarié, va parfois à la pêche ce qui permet de nourrir les membres du ménage dont leurs deux enfants âgés de sept et de 10 ans. La famille cumule ainsi ce que la fille nomme parfois « *le salaire des enfants* » c'est-à-dire les 20 000 francs d'allocations familiales avec les petits revenus issus des différentes activités au noir que chacun.e réalise. Cependant, c'est surtout l'activité de *ma'a* qui rapporte le plus régulièrement de l'argent pour subvenir aux besoins du foyer, une activité qui n'est donc pas patentée.

Extraits du journal de terrain

De nombreux habitant.e.s **produisent des activités qui mobilisent les ressources et savoirs locaux** : confection et vente de *ma'a*, *fa'a'apu* (agriculture, potager), activités de pêche, confection de colliers et de couronnes de fleurs, tressage de *pae'ore* (feuilles de pandanus séchées) et confection de sacs, de *pē'ue* (nattes de feuilles de pandanus), activités de couture, de bricolage et de mécanique : autant de savoir-faire acquis en partie en dehors de l'institution scolaire. Car, ce ne sont pas nécessairement les savoirs transmis dans le cadre des formations C.J.A ou M.F.R voire lors d'une formation au R.S.M.A, qui sont mobilisés. Généralement les savoirs mobilisés sont transmis par un *fēti'i*, acquis de manière autodidacte ou dans le cadre de contrat C.A.E. **Cette (pluri)activité renvoie à une nécessité de survie économique, comme en témoigne leur accumulation en cas de tension économique et leur arrêt lorsque les ressources sont suffisantes pour répondre aux besoins des habitant.e.s.**

4.3.2. Des activités relevant de l'économie illégale pluri-motivées

De nombreux habitant.e.s tirent des revenus d'activités délictuelles ou criminalisées : jeux d'argent, trafics de drogue (*paka* et ice), marché noir d'alcool et prostitution, qui répondent à

la même exigence économique en grande majorité. Ces activités ont des incidences sur l'occupation de l'espace dans les territoires où elles se développent, puisqu'elles se réalisent par une forme d'appropriation et de détournement des usages de certains espaces *a priori* collectifs. Pour des raisons évidentes de maintien sur le terrain, je n'ai guère poussé l'investigation dans cette direction. Toutefois, il apparaît que les habitant.e.s réalisent des activités illégales **par nécessité financière**. Mais aussi que ces activités **bien plus rémunératrices attirent nombre de jeunes et surtout nombre de consommateurs** puisqu'elles leur assure une disponibilité du produit.

Une habitante âgée d'une vingtaine d'années vit chez ses beaux-parents avec son *tāne* et leur bébé. Aucun d'entre eux n'occupe d'emploi salarié. Elle a grandi à Pape'ete et me dit qu'elle a suivi un cursus de cuisine, couture et enseignement général en C.J.A. Pendant longtemps elle a confectionné des paniers et sacs à main avec sa famille et me raconte comment elle se fournissait des *pae'ore*, du tissu et du carton. Elle me dit « *plein de trucs que je sais faire mais je fais pas, je passe pas mon temps dessus* » quand je lui demande si « *ça t'ennuie ?* » elle me répond « *ouais je sais pas. J'aime pas trop ça aussi* ». La jeune mère de famille consomme quotidiennement de la drogue et avec son *tāne*, ils tirent des revenus du trafic de stupéfiants depuis plusieurs mois.

Extrait du journal de terrain

Toutefois, la réalisation d'activités délictuelles voire criminelles répond également à une exigence de survie économique. Le premier exemple ci-dessous mobilisé le révèle assez bien alors que l'habitant diminue le petit marché noir de rhum local qu'il avait organisé consécutivement à l'embauche de sa femme dans un emploi salarié.

Un père de famille participe au marché noir d'alcool, de revente de rhum local à 2000 francs la bouteille – il n'a pas voulu me dire le prix d'achat. Toutefois, ce qui montre qu'il s'agit d'une activité réalisée par nécessité et non par choix est la diminution récente de son activité en particulier la nuit (car les coups de fil à trois heures du matin « *c'est fatigant* »), à la suite du recrutement de son épouse en tant que femme de ménage dans une entreprise locale. Il m'indique qu'il continue à revendre le weekend puisqu'il y a une forte demande car les ventes d'alcool sont interdites dans les magasins et que les gens font la fête.

Extrait du journal de terrain

Le fils de Regina n'a pas trente ans, il est en prison pour trafic de drogue. La famille originaire des Tuamotu, a immigré dans années 2000 à Tahiti pour que Regina puisse bénéficier de soins de l'hôpital pour un accouchement qui risquait de lui coûter la vie. Sans ressources économiques leur permettant une installation autonome et sans ressources

familiales puisqu'une partie de sa belle-famille sur place ne les ont guère hébergés longtemps et dans les conditions d'une « *cabane dans les pistachiers* », le foyer a vécu dans la rue pendant de nombreuses années jusqu'à leur relogement récent dans le parc social. La précarité économique de la famille de Regina à l'époque est si aigue qu'elle oblige Regina à contre-cœur comme on le décèle aisément à son récit, à abandonner son dernier enfant :

« [...] nous on vivait tous là [squat à Bel-Air] dans la boue (elle éclate de rire). Ma belle-fille [...] quand elle est allée accoucher, y'avait ces *Farāni* qui cherchaient des enfants. La femme elle est parti vers elle pour demander sa fille et elle a dit : 'non je veux pas donner mais sinon hein j'ai ma belle-mère' [qui est enceinte] [...] je voyais ces *Farāni*-là [...] eux deux, ils ont vu notre vie c'est pas ça et ils ont compris pourquoi je voulais donner [mon bébé]. [...] C'est eux qui venaient me chercher, on est allés au tribunal faire des papiers, voilà. C'est eux qui venaient me chercher. Et ils sont contents d'avoir le petit. Et moi j'ai dit à la fille, parce que moi je veux pas toucher, parce que, une fois que je touche ben j'ai plus envie de donner ! Voilà et c'est elle qui a assisté ! J'ai dit à elle : 'je veux que tu assiste à l'accouchement' et elle, elle veut pas ! Après je dis : 'je préfère comme ça quand le bébé va sortir dans ta main, moi je veux pas toucher, ça va me faire mal et quand je vais toucher ben je crois que je vais plus vouloir te donner et je préfère que tu assistes à l'accouchement, mon *tāne* il est d'accord'. 'Ok y'a pas de soucis'. Et elle pleurait à chaque fois que j'accouche, elle pleure ! Elle pleure ! 'Ne pleure pas tu me démoralise !' (elle éclate de rires) 'Je vais pas arriver à pousser, arrête de pleurer !' Elle fait que pleurer ! Après ben moi j'étais forte euh mais elle ça m'a carrément démoralisé ! J'arrivais plus à pousser quoi ! Après le *taote* il est carrément arrivé à côté d'elle : 'faut te calmer, regarde la maman, il faut que tu la soutiens, soutiens-là !' (elle rit) Voilà mais quand le bébé est sorti elle me regarde, elle veut que je prends, après je dis 'non' ben quand il est sorti le bébé, et là, et là ça chiale ! Enfin, elle pleure de bonheur, de joie, elle a son bébé quoi ! (silence) [...] t'as vu le manguier qui est là ?! C'est pour ça ce manguier moi j'en prends soin. Quand j'ai accouché y'avait ce petit manguier, c'était ce manguier-là quand on habitait à Bel-Air, sous ce manguier-là j'ai planté en dessous ce manguier-là le placenta, c'est pour ça je prends soin de ce manguier-là. Ça fait 10 ans j'ai déterré de Bel-Air, c'était comme ça quand j'ai emmené là. J'ai déterré avec toute la terre qui était en-dessous [...] ».

Entretien individuel du 05.10.2022

Le fils de Regina qui est en prison est donc un Tahitien dont la vie familiale est une vie d'errance et de très grande précarité jusqu'à l'âge de 17-18 ans. Si, on ne peut le déterminer ni l'affirmer

pleinement, au regard de la trajectoire et de la précarité familiales, on peut toutefois supposer ici **une relation entre la précarité économique et le trafic de drogues**.

C'est une justification qui est parfois fournie par les habitant.e.s. Dont Moana, qui, lui aussi a démarré une carrière déviante plus jeune. Alors qu'il me parle des jeunes de son quartier, il me raconte sa propre histoire. Issu d'un milieu plutôt stable, le foyer de Moana plonge dans une certaine précarité lors de la séparation de ses parents, c'est à ce moment-là qu'il commence à dealer :

« [...] il y a beaucoup de jeunes [...] Ils préfèrent dealer, quand ils rentrent, au moins ils ont de l'argent. Que, quand tu vas sur un banc de l'école, tu rentres, tes parents n'ont pas de sous, c'est compliqué pour acheter à manger. [...] Je les comprends aussi. C'est normal. Quand tu vois qu'à la maison, bon, peut-être que c'est (silence) que les parents ont quelque chose, un petit travail hein, mais voilà, ça ne fait pas assez pour la famille. Du coup, ils préfèrent apporter ça. Et même les parents, hein, ils ne disent rien parce qu'en fait, ça les arrange aussi que, ils puissent ramener à manger. Ou bien au moins, qu'ils se débrouillent tout seuls pour manger et, et eux, ils s'occupent d'eux quoi [...] J'ai commencé aussi à vendre de la drogue, pour ramener à la maison, en fait, de l'argent quoi. Du coup je me suis plus (silence) j'allais à l'école, mais c'était juste pour, bah parce que là-bas, il y avait des clients, quoi. Ce n'était pas pour aller sur le banc pour apprendre, quoi. [...] j'allais sur les points de vente. Ben en fait, avant, il y avait une grosse, il y avait une grosse concentration de points de vente à Maeva Beach. [...] et du coup, bah je me suis mis aussi là-bas. [...] Voilà, j'ai fait ça pendant très longtemps, quoi. Bon, on ne va pas dire que ce n'était pas bien financièrement, ça s'est bien passé quand même, financièrement. Mais (silence) après, je me disais souvent que (silence) ce n'est pas ça la vie, quoi. En fait, moi je me disais que (silence) bah à la fin, tout ça, c'est la prison, quoi ! [...] ».

Entretien individuel du 08.04.2022

Ces observations rejoignent les résultats d'une récente enquête menée par Alice Simon et Alice Valiergue concernant **les liens entre la précarité économique et le trafic de drogue, en l'occurrence d'ICE**. Les chercheurs écrivent ainsi : « les lois territoriales actuelles se caractérisent par un système de redistribution des richesses en Polynésie française relativement faible [...] Dans ce contexte, le trafic d'ice apparaît aux yeux de certains Polynésiens comme un des seuls moyens à leur disposition pour améliorer leur situation et celle de leur famille » (Simon, Valiergue, 2022 : 9).

De la même manière, pour Christophe Serra Mallol, la prostitution « alimentaire » à Tahiti est plutôt jeune et occasionnelle (Serra Mallol, 2009). Plusieurs habitant.e.s évoquent pendant l'enquête que si des jeunes filles et des mères de famille se prostituent, **la prostitution alimentaire est aussi celle de père de familles. Une prostitution masculine** que l'on rencontre pourtant moins dans la littérature où elle paraît le plus souvent réservée aux *raerae* ou *māhū* (voir à ce sujet : Saura, 2021 ; Tcherkezoff, 2022). À l'exception de ces propos rapportés, il s'agit

d'un registre de pratiques auquel neuf mois d'enquête ne suffisent pas à accéder. Au demeurant, la régularité de ces confessions et des propos recueillis tout au long de l'enquête tend à indiquer qu'il ne s'agit pas d'un épiphénomène.

4.3.3. Une caractéristique des milieux populaires en société salariale

L'un des constats intermédiaires de l'enquête que l'on prolonge ici est donc bien que **les habitant.e.s ont appris à vivre et s'organiser en marge de la société salariale**. Ce qui ne veut toutefois pas dire qu'ils et elles s'en tiennent volontairement à distance, bien au contraire. La société salariale conserve en effet un pouvoir normatif sur une grande partie des enquêté.e.s qui valorisent l'emploi salarié.

Ce constat d'une pluriactivité dont la palette des pratiques est aussi vaste et qui mobilise des savoirs locaux notamment acquis en dehors de l'institution scolaire, ne constitue pas une spécificité polynésienne. **Il s'agit d'une caractéristique propre aux milieux populaires au sein des sociétés salariales** qui, comme la société polynésienne de 2022 (alors que l'I.S.P.F. évoque un « chômage structurel » (I.S.P.F., 2020)), sont affectées par une situation de crise de l'emploi. Ces états déficitaires touchent en premier les milieux les plus modestes, lesquels sont aussi les moins diplômés, alors que le diplôme constitue le premier critère de discrimination sur le marché du travail. Ainsi, face à l'étroitesse de leurs ressources et du marché du travail, **les milieux populaires d'ici et d'ailleurs s'organisent** soit par du « travail d'à côté » (Weber, 2001), des « mécanismes de la débrouille » (Baronnet *et ali*, 2020) ou bien encore par des « petits arrangements » comme ceux que rapportent Sylviane Rosière, ouvrière française. Son récit évoque à s'y méprendre la pluriactivité observée chez les habitant.e.s les plus populaires à Outumaoro :

« 13 février, petits arrangements.

Ségolène Royale veut augmenter le Smig jusqu'à mille cinq cent euros... C'est super !!! Je ne sais pas pourquoi mais personne ne s'enthousiasme. En attendant, beaucoup bossent au noir pour finir les fins de mois. Il y a aussi les tombées du camion, des trucs qui viennent de je ne sais où. Aujourd'hui : produits d'hygiène à vendre ! Beaucoup d'hommes bricolent dans le bâtiment. Bébé Black fait des tresses, Fafa et d'autres femmes font des ménages dans les chalets des gens d'en haut, c'est payé à la journée, en liquide bien sûr ! Claude vend les nems et les repas asiatiques que sa femme cuisine le week-end. Pascal, mon chef, cultive la terre de son père mort il y a deux ans. Il me fournit des poulets et des canards et Aurélie, les œufs de poule qu'elle élève. Moi je couds. Chacun fait comme il peut pour améliorer son quotidien. C'est comme ça qu'on prend son mal en patience. » (Sylviane Rosière, *Ouvrière d'usine ! Petits bruits d'un quotidien prolétaire*, Chaucre, Les éditions libertaires, 2010, p. 24).

Les classes populaires urbaines polynésiennes font ainsi preuve d'ingéniosité, de pragmatisme mais aussi de rationalité face à l'étroitesse de leur situation économique et du marché de l'emploi polynésien. Ces observations sont dès lors le marqueur d'une société qui est passée en quelques dizaines d'années d'une économie prospère, portée par le C.E.P, à une société salariale en crise. **Toutefois, les classes populaires polynésiennes se mobilisent, trouvent des**

moyens de subsistance en réalisant, comme ailleurs, diverses activités qui s'inscrivent à la marge de la société salariale (Rosa Bonheur, 2014). Les résultats ici dégagés rejoignent ceux du collectif de chercheur.e.s Rosa Bonheur et qu'il.elle.s formulent à partir d'enquêtes ethnographiques multisites entre la France, l'Espagne et l'Argentine et sur des terrains affectés par des processus de désalarisation provoquée par la désindustrialisation des années 1970. Les chercheur.e.s, en rendant compte de l'organisation des habitant.e.s pour se procurer des ressources dans ces différents contextes écrivent ainsi : « Le travail n'a pas pour autant disparu du territoire, il se déploie en partie, de manière plus ou moins formelle, à l'initiative de la population. Reposant sur des savoir-faire naturalisés, s'exerçant aux marges du salariat et parfois aux marges de la légalité, ces activités ne sont pas toujours reconnues par les acteurs eux-mêmes comme du travail, lequel reste de ce fait invisible » (Rosa Bonheur, 2014 : 131).

Ces **activités sont donc essentielles matériellement** en particulier pour les habitant.e.s qui sont les plus éloigné.e.s du marché du travail (faiblement ou non diplômé.e.s, âgé.e.s d'une cinquantaine d'années qui ne peuvent pas encore bénéficier d'une allocation vieillesse par exemple). Si certain.e.s sont rétribué.e.s en argent, particulièrement celles et ceux qui s'investissent dans des activités de revente au bord des routes, ces activités sont aussi **génératrices de gratifications symboliques**.

4.3.4. Une pluriactivité génératrice de gratifications symboliques

Les habitant.e.s ne tirent pas que des revenus de ces activités. Tout d'abord, plusieurs en tirent un **sentiment de fierté**.

Un habitant presque âgé de 60 ans a perdu un emploi salarié il y a quelques années et il n'arrive pas à retrouver du travail car, selon ses mots, il est « *trop vieux* ». Il donne des cours de guitare au noir, cultive un petit *fa'a'apu* pour se nourrir. Aussi, il est souvent sollicité par ses voisin.e.s car il est un bricoleur hors pair. De ce fait, le salon de son logement mais aussi l'emplacement qui lui est réservé pour un véhicule, débordent de différents électroménagers abandonnés au bord des routes qu'il récupère un peu partout autour du quartier pour, parfois les réparer et les revendre ou les échanger contre d'autres biens, parfois en récupérer toutes les pièces utilisables et réparer ceux qu'on lui confie. Lorsque je lui demande comment il sait faire tout ça, il me dit qu'il apprend « *tout seul sur internet* ». Il transmet aussi son savoir-faire à ses voisin.e.s. Au premier jour de notre rencontre, deux jeunes du quartier arrivent chez lui encombrés d'une grosse machine à laver. Il s'excuse d'interrompre nos échanges et prend le temps de leur expliquer quelle pièce il faut démonter et comment s'y prendre. En fait, il s'agit de la machine à laver du père d'une des deux jeunes qui est en train de s'affairer. La jeune fille en profite pour apprendre à réparer une machine toute seule. Voyant cela, je décide un jour de lui apporter ma bouilloire qui ne fonctionne plus en lui demandant non seulement s'il peut regarder mais aussi s'il peut « *me montrer* » comment

faire pour la réparer. Ce qu'il accepte avec plaisir car c'est en chantonnant qu'il commence à dévisser l'appareil. Et, alors que je lui propose de le payer, il refuse et me dit que c'est « *un plaisir de me rendre service et de m'apprendre* ».

Extrait du journal de terrain

Un couple de trentenaires vit avec leurs deux filles âgées de 12 et 11 ans. Les conjoints sont diplômés du brevet des collèges et n'ont, ni l'un, ni l'autre, de travail régulier. Ils ont chacun réalisé une année de contrat C.A.E et cherchent un deuxième contrat. En entretien, la femme me dit qu'elle passe son temps à déposer des dossiers auprès du S.E.F.I mais pour l'instant, en vain. Le couple entretient un *fa'a'apu* bien garni dont ils tirent des fruits et légumes qui leur permettent de se nourrir. C'est à l'occasion d'un C.A.E dans une association locale qu'ils ont appris à cultiver la terre. Lui continue à aller à la pêche. De son côté, elle a tenu un petit snack pour son voisinage pendant un temps et, en ce moment, elle réalise des colliers et couronnes de fleurs et joue régulièrement au bingo ou à la pétanque pour gagner de l'argent.

« [...] *Et [le prénom de son tâne] ou toi vous allez refaire un CAE [...] ?*

Laura ! On a fait nos démarches, rien ! Depuis que j'avais terminé et pour monsieur j'ai refait la demande ! Ça n'a pas été validé ! J'ai refait ma demande, ça n'a pas été validé ! [...] Et moi ça m'énerve ! Et les papiers sont payants ! C'est cher les papiers ! Les papiers, la banque, à la poste, sont trop chers les relevés. Pour nous, à la poste, une feuille c'est 1000 francs ! Si tu en as cinq feuilles oh-la-la ! [...]

Grâce au fa'a'apu vous avez des choses pour manger quand même ?

(hausse le ton assez fièrement) Oui oui !! Là on mange tout le temps des aubergines, des tomates ! [...] Là, y'a pas longtemps, je crois c'était hier, avant-hier je crois, j'ai récolté les aubergines. Et hier c'était ma fille les tomates cerises. Elle, à chaque fois qu'elle va dans le *fa'a'apu* elle va casser ces tomates ! Elle adore ! Elle est très tomate ma grande ! [...] Même nous deux on galère mais après ça va, on arrive à chercher des moyens quoi. Pour moi le soir, la journée, l'après-midi moi je joue au bingo. Après les sous que je gagne ben je vais chercher à manger ! Mais quand nous on a besoin, c'est tout est prêt, tout est plein (le frigo) ben après moi je mets à côté ! [...] ».

Entretien individuel du 29.09.2022

Ces différentes activités sont certes sources de revenus pour les habitant.e.s mais également d'un sentiment de fierté, déjà mis en évidence chez les ouvriers français par Florence Weber. Les habitant.e.s sont fiers de leur production. On décèle chez les membres de la famille évoquée ci-dessus ce sentiment de fierté aux déclarations enjouées de l'enquêtée dont le ton d'énonciation change brusquement pour m'affirmer qu'ils consomment avec leurs enfants les fruits et légumes qu'ils cultivent eux-mêmes. Un sentiment que j'ai pu percevoir aussi alors que le couple a insisté pour me faire visiter leur *fa'a'apu* et, durant cette visite, alors qu'ils

m'exposaient la quantité de leur récolte et les « *engrais naturels* » qu'ils fabriquent eux-mêmes, mais aussi lorsqu'ils m'ont offert quantité d'aubergines, de bananes et de curcuma qu'ils avaient récolté. Également, on voit à la joie de m'apprendre de l'habitant sexagénaire, bricoleur autodidacte, que cette forme de « travail d'à côté » (Weber, 2001) **est non seulement un rempart contre l'inactivité et la détresse économique qui en résulte mais constitue aussi le « garant du sentiment de leur propre dignité »** (Weber, 2001 : 72). Son refus de se faire payer peut s'interpréter comme sa perception d'une rétribution symbolique associée au fait de m'apprendre, de me transmettre son savoir. De plus, en se rendant ainsi des services, les habitant.e.s créent entre eux du lien, et le fait de me rendre un service a généré aussi un lien d'obligation entre nous. **Car les habitant.e.s se rétribuent essentiellement par le mécanisme du don/contre-don, de l'entraide. Cette rétribution est symbolique dans la mesure où ces échanges sont le support du développement de liens d'obligations et de reconnaissance.** Ces liens vont pallier les effets de la désaffiliation sociale que peut générer la distance au travail salarié et parfois aux liens familiaux.

Car, dans une société salariale, le travail est bien plus qu'une source de revenus, comme l'écrit Dominique Meda : « le travail est la norme » (Meda, 2022, 33). Le travail crée du lien social, il participe à une forme de mixité sociale, au moins de déplacement et d'usage des lieux. Le travail est bien plus qu'une activité productrice de richesse, il constitue un vecteur d'intégration sociale voire un fondement de l'ordre social. En travaillant on « occupe » une place dans la société : « Sur le travail peut être fondé un ordre social quasi naturel et intangible, qui détermine les positions des individus dans la société à partir de leur contribution objective à la production, un ordre difficile à remettre en cause [...] » (Meda, 2022, 15).

Dès lors qu'ils et elles ne sont pas inscrit.e.s durablement sur le marché du travail, c'est **la pluriactivité support de relations d'échanges qui va fonctionner comme un vecteur d'intégration sociale.**

V-Une « culture de quartier » : intégration territoriale et autonomie culturelle des classes populaires

Pour pallier la rareté des ressources, dans des espaces de relégation économique et face à des aides publiques qui ne suffisent pas à organiser le quotidien, les habitant.e.s s'appuient essentiellement sur deux contextes de solidarité : les réseaux familiaux et des sociabilités de proximité – sociabilités de voisinage et amicales. Au travers des activités que les habitant.e.s réalisent, ils et elles échangent des biens et des savoir-faire dans une logique transactionnelle par une économie morale de la réciprocité. S'ils jouent un rôle important dans la subsistance matérielle des habitant.e.s, ces échanges ont aussi une valeur symbolique et participent à la création et au maintien de liens sociaux. **Ces réseaux de solidarité, très denses, concentrent fortement la vie sociale des habitant.e.s sur le quartier et conduit à une forme d'autonomie culturelle des classes populaires urbaines, basée sur le développement d'un mode de vie communautaire et résidentiel, structuré autour de ce localisme.** Toutefois, ces liens sont vécus sur le registre de l'ambivalence car ils inscrivent aussi les habitant.e.s dans des réseaux de contraintes et les placent en situation de dépendance matérielle (5.1.). Les sociabilités populaires sont également traversées par des divisions internes, dans le mesure où les habitant.e.s investissent variablement leur espace d'habitat et les réseaux de solidarités de voisinage. Dans un contexte où, au sein-même d'un territoire Q.P.V, s'observe une forme d'hétérogénéité sociale, on constate que la ligne de partage entre localisme et multipolarité distingue les foyers au regard des ressources à leur disposition. Les habitant.e.s les mieux dotés, appartenant aux franges stabilisées – les mieux insérés professionnellement - tendent alors à aligner leurs pratiques culturelles et leurs sociabilités sur celles des classes moyennes et supérieures (5.2) et se distinguent des fractions les plus populaires au sein du quartier. En dépit de variations internes, ces dernières « font corps » dans le partage d'un sentiment de marginalisation économique, sociale et symbolique, de leur différence perçue avec les classes moyennes et supérieures et de l'assignation à un espace urbain relégué et stigmatisé qui participe à façonner une conscience de classe. Et ce, d'autant que ce clivage social se double d'un clivage ethno-racial (5.3.).

5.1. Des solidarités fondées sur une économie morale de la réciprocité génératrice de lien social

Comme l'ont confirmé des recherches récentes, en Polynésie française, la famille constitue le premier réseau de solidarité (Bastide 2020, Taerea, Bastide, 2021 ; Dos Santos 2022, Protar 2022). Toutefois, certain.e.s habitant.e.s développent en même temps et/ou en substitution de leurs réseaux familiaux, des liens de solidarités inscrits dans une logique spatiale de voisinage. Ces solidarités de voisinage se développent notamment en appui sur les activités qu'ils et elles réalisent. Les transactions effectuées dans ce cadre, tout comme les solidarités familiales, permettent de faire face à des conditions matérielles d'existence précaires et au déficit personnel de ressources économiques.

5.1.1. Une économie morale de la réciprocité : la logique du don/contre-don

Entre les habitant.e.s et dans les contextes de réciprocité dans lesquels ils et elles sont insérés circulent trois types de ressources : monétaires, non-monétaires et symboliques. Cette circulation prend la forme d'échanges qui **mobilisent une logique de don/contre-don (Mauss, 1925), dans laquelle l'échange génère une dette morale associée au don, qui exige la prestation d'un contre-don.** L'équivalence n'étant jamais atteinte, l'enchaînement don-contre-don assure la persistance des transactions et génère un réseau de relations personnelles, appuyées sur ces échanges, et, par conséquent, un lien social durable caractérisé par des rapports de réciprocité.

Certains foyers qui disposent d'équipements tel qu'un congélateur le mettent ainsi à disposition d'autres habitant.e.s ; celles et ceux qui possèdent une voiture transportent très régulièrement des habitant.e.s non-véhiculé.e.s ; les parents sont nombreux à s'organiser pour les trajets scolaires qui sont parfois mutualisés. Dans plusieurs sous-groupes d'interconnaissance, lorsque les habitant.e.s consomment de la nourriture, des boissons, du tabac ou du *paka*, ils et elles partagent systématiquement les biens consommés avec les autres présent.e.s. Les scooters se prêtent volontiers. **Cette circulation est si dense et généralisée qu'elle est difficile à cartographier intégralement.**

Moi-même lorsque je suis insérée dans un sous-groupe je bénéficie de ces partages, de cette redistribution. Nombre de fois on m'a proposé de la nourriture, du tabac ou du *paka* et j'ai été invitée à déjeuner. À chaque fois que je suis dans un *fa'a'apu*, celui ou celle qui travaille la terre m'offre des fruits et/ou des légumes. Inversement, plusieurs fois, puisque je dispose d'une voiture, des habitantes (uniquement des femmes) m'ont demandé de les conduire pour une course (aller au collège des enfants, récupérer de l'argent, se rendre à la pharmacie, dans un snack, non loin, récupérer des bons alimentaires ou aller faire des commissions). Si une habitante m'a proposé une fois de l'argent « *pour l'essence* », invariablement j'ai reçu des contre-dons en nature : soit qu'on m'offre un casse-croûte, ou qu'on me donne des fruits et légumes. Celles ou ceux qui m'ont sollicitée ont ainsi toujours veillé à rééquilibrer notre relation ; pour certain.e.s, c'est moi qui leur suis encore redevable. Un habitant qui m'a aidé à réparer ma bouilloire n'a jamais voulu se faire payer. Quelques semaines plus tard, il m'a demandé de l'aide pour des démarches auprès du S.E.F.I parce que « [j']*écrivis mieux [que lui] le français* » et qu'il était important pour lui de « *bien se faire comprendre* ».

Extraits du journal de terrain

Le don peut constituer des prestations de nature matérielle – biens matériels ou transactions monétaires – ou immatérielle – informations, connaissances, compétences, savoirs, etc. Ces biens sont le plus souvent convertibles. Ainsi, le partage d'une compétence administrative peut faciliter l'obtention de prestations publiques – aides, allocations, emplois – et donner accès à une rétribution monétaire. Par exemple et en particulier dans un contexte où bon nombre d'habitant.e.s méconnaissent leurs droits, celles et ceux qui possèdent des compétences

administratives les partagent. Ce type de prestation génère des obligations et suscite un sentiment de redevabilité qui tend à pérenniser la relation dans le temps, car aussi, qui oublie sa dette fait l'objet de commentaires dépréciatifs et de jugements moraux. Sa réputation, au sein des réseaux de solidarité s'en trouve entachée, puisque sa fiabilité de membre est interrogée, mettant en péril sa capacité future à s'y appuyer.

Pour Serge Paugam, le lien social repose sur la protection générée par l'appartenance au collectif, qui se traduit très concrètement par le fait de pouvoir « compter sur » les autres et de « compter pour » eux (Paugam, 2009 & 2014). **Le lien social se construit ainsi en pratiques, entre les habitant.e.s, à partir de ces deux propriétés que sont la confiance et la reconnaissance sociale**, qui fondent la dynamique des réseaux d'échange. Ces processus solidaires s'inscrivent dans deux contextes de solidarités : les réseaux familiaux, en premier lieu, et les réseaux de proximité.

5.1.2. La famille, premier contexte des solidarités

Depuis les travaux des chercheurs de l'O.R.S.T.O.M. jusqu'aux analyses plus récentes, les enquêtes menées en Polynésie française soulignent **la persistance d'une idéologie familiale porteuse d'un impératif de solidarité très fort et difficile à esquiver** (Ottino, 1970 & 1974, Bastide 2020, Taerea, Bastide, 2021 ; Dos Santos 2022). Comme le conclut Louise Protar, en dépit des évolutions récentes qui ont marqué la société polynésienne, « **le rôle économique de la famille perdure [...] tant le réseau familial est le premier support des solidarités**, notamment face aux difficultés socio-économiques qui peuvent affecter les individus, dans un contexte où le système social de prise en charge est lacunaire. » (Protar, 2022 : 74).

Lorsque les habitant.e.s ne sont pas en situation de rupture familiale, ils et elles se tournent ainsi en première instance vers les réseaux de solidarités familiaux pour faire face aux difficultés matérielles. **Contrairement aux solidarités de voisinage, ces réseaux excèdent très largement le territoire local**. Il est très fréquent, par exemple, que des ressources circulent entre les parents installés à Tahiti et dans les îles, ou entre ceux résidant en ville et à la campagne ou encore à l'étranger.

Dans ce contexte, chacun des *fēti'i* fait figure, potentiellement, de « sollicitant.e » ou de « sollicité.e », soit les deux figures de l'échange. En tant que sollicitant.e, le réseau des solidarités familiales constitue un réservoir de ressources et assoit les capacités de subsistance individuelle. D'un côté, les solidarités familiales constituent ainsi une protection, aussi fragile soit-elle, contre des formes de précarité plus grandes, comme la perte du logement et l'errance (Taerea, Bastide, 2021). Du point de vue de la personne sollicitée, l'inscription familiale impose des contraintes. Ainsi, l'impératif de solidarité entre parents est-il fréquemment à l'origine de cohabitations parfois génératrices de tensions et de situations de mal-logement (*Cf. Partie III*).

L'hébergement chez un parent constitue une modalité majeure des solidarités familiales. Celui-ci peut durer quelques jours ou plusieurs mois, voire se prolonger sur plusieurs années. À côté de ce type d'arrangement, souvent mobilisé par les parents des îles auprès de leurs *fētī'i* à Tahiti, on observe à Outumaoro des formes plus intermittentes de solidarités résidentielles. Ainsi, les fins de mois difficiles voient régulièrement des enfant.s, neveux ou nièces partis du domicile familial, rentrer provisoirement chez des parents pour pallier le tarissement temporaire de leurs ressources matérielles. Une autre stratégie d'organisation des solidarités passe par l'installation volontaire de plusieurs foyers issus d'une même famille à proximité. C'est pourquoi, dans le quartier, on retrouve fréquemment **le modèle de la « famille-entourage locale »** fondé sur la proximité géographique et la fréquentation quotidienne entre membres d'une même famille (Bonvalet, 2003), solidarités familiales et de voisinage se recoupant en partie. Cette superposition enserré les habitant.e.s dans des réseaux relationnels serrés.

Les **obligations de solidarités familiales prennent aussi régulièrement la forme de transferts monétaires**. Dans les sous-quartiers enquêtés, certains foyers reçoivent de l'argent d'un ou plusieurs membre(s) de la famille, jouissant d'une situation économique et sociale plus stable. Comme l'exemple assez fréquent d'un enfant, militaire en métropole, qui envoie, parfois tous les mois, une somme d'argent aux parents afin d'aider à l'éducation de ses petit.e.s frères et sœurs. Cela n'a rien d'étonnant lorsqu'on sait que 43 % des personnes nées en Polynésie française (soit près d'une sur deux) résidant en métropole sont militaires de carrière (Sierra-Paycha, Lesage, 2019).

Enfin, **le réseau familial intervient aussi dans la recherche d'emploi, une ressource rare et très fortement valorisée, vectrice d'intégration sociale, pourvoyeuse de revenus monétaires stables**.

Un.e habitant.e qui possède une entreprise de maçonnerie emploie, à tour de rôle, d'abord des membres de sa famille puis, en seconde intention, des connaissances, des voisins du quartier. Tout comme un.e habitant.e qui dirige une association et fait circuler l'emploi ainsi généré (sous la forme de C.A.E et de service civique) auprès des membres de sa famille, puis au sein du quartier. Une autre association locale embauche près de cinq habitant.e.s d'Outumaoro par an depuis plusieurs années.

Extrait du journal de terrain

Comme toute ressource, l'emploi généré par les activités économiques ou associatives de certain.e.s habitant.e.s est ainsi redistribué en première instance aux membres de la famille, avant d'être exportée, le cas échéant, en-dehors du réseau familial vers les réseaux de solidarité amicale et/ou de voisinages.

5.1.3. Les réseaux de solidarités de voisinages

Dans les conditions de vie précaires des milieux populaires urbains, **le lieu d'habitat constitue un territoire pourvoyeur de ressources**. Ce territoire offre une protection relative contre les processus de désaffiliation sociale, entendus comme un défaut d'intégration sur le marché du travail et d'insertion dans des réseaux de solidarités primaires – proches et, surtout, familiaux (Castel, 1991 & 2009). Dès lors, et en particulier pour les habitant.e.s ne pouvant solliciter de réseaux familiaux, le capital d'autochtonie défini comme « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisées » (Renahy, 2010 : 6 ; Retière, 2003) constitue une ressource à disposition des habitant.e.s. **Contrairement aux solidarités familiales, tributaires souvent d'une géographie éclatée et multi-située, les solidarités de voisinage s'appuient sur le partage quotidien du territoire local.**

L'ancrage local (les réseaux de proximité) est ainsi pourvoyeur de ressources matérielles et symboliques par lesquelles les habitant.e.s compensent la faiblesse de leur capital économique. Dans ce contexte, plus on est inséré.e dans des réseaux de solidarités et plus on est en position de disposer des ressources qui y circulent – y compris symboliques. C'est pourquoi il n'est guère étonnant que **ce sont les plus précaires qui surinvestissent les sociabilités locales et de proximité**. Inversement, les habitant.e.s et foyers qui disposent d'une certaine assise économique développent des relations de voisinages plus électives.

Dans le cadre de ces réseaux de voisinage, **des habitant.e.s constituent des microgroupes de solidarités** : les liens se nouent en fonction d'affinités interpersonnelles qui reposent, souvent, sur des proximités objectives comme l'âge ou le sexe. Ils se constituent aussi en fonction des occasions concrètes d'interaction, par exemple entre les bénéficiaires de contrat C.A.E d'une même association. **Les femmes jouent un rôle central dans le développement de ces relations**. Cette prépondérance s'explique par les occasions d'interaction liées au travail domestique, largement féminisé, en particulier le soin des enfants, souvent mutualisé entre les femmes issues de différents foyers – surveillance des enfants, trajets scolaires, par exemple (Protar, 2022).

La circulation des ressources génère du territoire en consolidant des réseaux de transaction, en organisation la spatialisation des trajectoires individuelles et en configurant des relations interpersonnelles situées dans l'espace. Si, dans le cadre des solidarités familiales, cette circulation trace des géographies multi-situées, **les solidarités de voisinage, par construction, génèrent un ancrage territorial fondé sur la proximité spatiale et où se développent des relations d'échange denses et généralisées**.

Une famille possède un grand barnum qu'elle installe la journée sur un parking collectif pour réparer, à l'abris du soleil ou de la pluie, les scooters et les véhicules qu'on leur apporte. Au regard de l'ancienneté et de l'état de dégradation de la majorité des véhicules du voisinage, ils sont régulièrement sollicités. Je n'ai jamais observé la famille être rétribuée en argent. Les voisin.e.s bénéficiaires des réparations délivrent des contre-

dons en nature issus de leurs propres activités et savoir-faire : parfois des fruits et légumes, parfois du poisson. Certains mettent à leur disposition leurs connaissances et savoir-faire. Une habitante qui maîtrise bien le français et connaît les démarches administratives a aidé son jeune voisin, pour le remercier des réparations réalisées sur sa voiture, à déposer un dossier C.A.E complet auprès du S.E.F.I. Ces activités de réparations qui se déroulent sur une partie du parking collectif sont aussi l'occasion de se retrouver entre habitant.e.s pour le partage de moments informels de sociabilités voire d'échanges de savoir-faire.

Extrait du journal de terrain

En intensifiant les échanges à l'échelle du quartier, ces solidarités contribuent à faire passer le quartier d'un simple support physique – le lieu de la co-résidence – à une réalité sociale – un collectif. Dans ce contexte, les relations sont rarement neutres, car les habitant.e.s inséré.e.s dans ce type de réseaux sont plus ou moins redevables les un.e.s envers les autres, de sorte que « chacun doit quelque chose à tout le monde » (Laé, Murard, 2012 : 30).

Le lieu d'habitat s'impose, pour les plus précaires, comme le territoire privilégié d'une intense sociabilité fortement fondée sur l'entraide. Ce faisant, **le quartier fait support au lien social et il est aussi vecteur d'une intégration sociale à base communautaire et territoriale.**

5.1.4. Des solidarités vécues sur le mode de l'ambivalence, les règles de l'échange

Dans les réseaux de solidarités identifiés, certain.e.s habitant.e.s se trouvent en position de donner plus, tandis que d'autres sont amené.e.s à recevoir plus qu'ils et elles ne donnent.

Un petit groupe d'interconnaissances est formé par le partage du statut de C.A.E de ses membres dans la même structure. La plus âgée, Noémie, est la seule qui, en raison de son âge, est rétribuée à hauteur de 100 000 Fcfp. Un jour, alors que nous sommes assis.es dans le quartier avec les autres, nous observons Noémie chez une voisine (dont la porte d'entrée est ouverte), s'affairer à la friture de *firi firi*. Pensant qu'ils et elles n'en auront pas, les autres commencent à vivement critiquer Noémie. Or, la cuisson terminée, celle-ci descend nous apporter un saladier de beignets. Un autre jour Noémie se plaint : « *Noémie t'as pas ? Noémie t'as pas ?* Après maintenant comme ils ont l'habitude que tu donnes, mais quand tu donnes pas, t'es méchante voilà, ils ont toutes sorte de mots pour toi. ». Quelques jours plus tard encore, l'alcool aidant, Noémie s'en prend physiquement à l'un.e des membres et par la suite, arrête de fréquenter les membres du petit groupe.

Extrait du journal de terrain

Ce rapide extrait montre que, dans les circuits d'échanges, les attentes ne sont pas distribuées de façon homogène entre les participant.e.s. On attend des personnes qu'elles donnent à hauteur de leurs capacités. Ce sentiment moral témoigne que **l'échange n'a pas pour seule**

vocation la survie collective ; il est envisagé dans une logique redistributive et dénote un souci d'équité entre les participant.e.s. C'est l'assise économique attribuée à chacun.e qui façonne les attentes et explique qu'au sein de circuits d'échanges, elles sont toujours inégales en fonction de la position relative des habitant.e.s en termes de ressources. Ainsi, **les personnes les mieux dotées sont-elles soumises à une pression plus grande.**

On comprend qu'à l'instar de Noémie, ces personnes, plus fortes contributrices au terme de l'échange, **vivent ces solidarités sur le mode de l'ambivalence.** Mais ce sentiment ne se limite pas à elles. En effet, si les solidarités familiales et de voisinage sont vécues de manière positive par les participant.e.s, dans la mesure où elles amortissent leur fragilité économique, ces **relations sont aussi génératrices de dépendance.** Les dynamiques de don/contre-don puisqu'elles mettent toujours en présence des débiteur.ice.s et des créateur.ice.s sont, par contribution, **toujours en situation de déséquilibre** plus ou moins prononcé, **générant ainsi des tensions.** Or, il y a une limite à ce jeu : lorsqu'un.e habitant.e dispose de ressources suffisantes pour ne plus dépendre des réseaux de solidarité, il ou elle fait souvent sécession.

Cependant, plusieurs éléments régulent ce type de rupture. D'abord, les réseaux de sociabilité amicaux, de voisinage et familiaux se superposent souvent. Ainsi, la conformité aux exigences de solidarité ne repose pas seulement sur la logique de réciprocité mais met aussi en jeu **des affects et des représentations qui dépassent le seul cadre des besoins de subsistance.** Ensuite, **les positions des uns et des autres sont toujours transitoires** et on ne sait jamais de quoi l'avenir sera fait. C'est particulièrement vrai au sein des classes populaires, fragilisées économiquement et socialement, qui ne sont jamais à l'abri de voir leur situation se dégrader. Enfin, refuser l'échange c'est aussi **risquer de se couper des liens qui pallient la désaffiliation sociale.** Dès lors, le dernier élément qui caractérise ces relations est que les frustrations parfois ressenties paraissent d'autant plus aiguës que, bien souvent, **elles ne sont pas exprimées entre les habitant.e.s.** Lorsque les habitant.e.s évoquent leurs relations de sociabilités (qu'elles soient familiales ou amicales), un discours revient comme une antienne, c'est celui selon lequel : « *on ne peut pas se disputer, on ne veut pas de pe'ape'a* (conflits) ». Il faut dire que, particulièrement dans ce contexte, **les relations amicales et même familiales se superposent aux relations de voisinage.** C'est pourquoi, se disputer, c'est non seulement prendre le risque de se priver des ressources qui circulent au sein de ces réseaux mais c'est surtout **risquer de se couper des liens sociaux qui pallient la désaffiliation sociale.**

Quand des conflits ou des désaccords surviennent, les habitant.e.s évitent de se disputer ouvertement. Ils et elles endossent plutôt des **attitudes de conformisme affiché, couplé à des pratiques de résistance souterraine et à des stratégies d'évitement** : comme la pratique consistant à soustraire des ressources et des biens à la collectivisation en les cachant dans sa chambre par exemple, et comme le fait de ne pas exprimer de reproches directement mais de diffuser des représentations négatives autour d'une personne. Le rire, l'ironie est, dans ce contexte, le registre privilégié d'expression du mécontentement entre les habitant.e.s. On s'insulte sous le couvert de l'humour, on se traite de « *pōrō* » (testicule), « *d'idiot.e* ». Par

ailleurs, dans le contexte de réseaux particulièrement denses de de relations, **la rumeur, le commérage, les « Bla bla bla » tiennent une fonction de régulation.**

Ainsi, le groupe exerce collectivement un fort contrôle social sur ses membres : on s'observe, voire on s'épie, « *d'un coup, ils et elles s'arrêtent de discuter pour écouter une dispute au loin dans le quartier* » (extrait du journal de terrain). Par exemple, certain.e.s habitant.e s'installent porte ouverte devant leur logement, or il s'agit d'une manière non seulement de se rendre disponible à l'interpellation de voisinage, mais aussi, de pouvoir observer ses voisin.e.s, les déambulations dans le quartier, entendre les disputes éventuelles... **La réputation individuelle constitue une ressource opposable sur le marché des relations de solidarités de voisinage** ; c'est un moyen de réguler l'obligation de réciprocité. La participation à ces réseaux exerce ainsi une forte pression sur les habitant.e.s. Là encore, si les relations de solidarités constituent une ressource, elles intègrent donc, également, la personne dans un réseau de contraintes potentiellement coûteuses.

C'est aussi ce qui explique que ce sont **les personnes et les foyers les plus démunis qui trouvent dans le quartier les sociabilités et ses ressources qui leur permettent de pallier une situation économique précaire et plus encore ses effets en termes de désaffiliation sociale.** Des chercheurs évoquent à ce propos une « sociabilité contrainte » (Avenel, 2001) par les effets de la précarité, preuve encore de la façon dont les foyers les plus stables s'en tiennent parfois volontairement à distance. **Le localisme ou la multipolarité dépendent du capital économique.**

5.2. Entre multipolarité et localisme contraint

Sans surprise, à **Outumaoro**, on observe que ce sont **les habitant.e.s les plus démunis qui développent les liens de sociabilités les plus intenses** au sein du quartier et témoignent d'un fort localisme – un constat qui rejoint les précédentes recherches en la matière. Au contraire, les habitant.e.s appartenant aux strates stabilisées dans cet espace social affichent des sociabilités « mixtes » (moins enclavées que celles des habitant.e.s appartenant aux couches précarisées). Tout en haut de cet espace social, les foyers relevant des classes moyennes et qui disposent de moyens substantiels se distancient du quartier et de ses réseaux de solidarités, qu'ils appréhendent uniquement au regard de leur aspect stigmatisé et stigmatisant. Leur attitude, dictée par une volonté de distanciation – au contraire des plus populaires qui s'identifient souvent fortement au quartier – marque clairement la nécessité de distinguer proximité spatiale – le fait de résider dans le quartier – et appartenance sociale. Ainsi, « on peut occuper physiquement un habitat sans l'habiter à proprement parler si l'on ne dispose pas des moyens tacitement exigés [...] On est ainsi conduit à mettre en doute la croyance que le rapprochement spatial d'agents très éloignés dans l'espace social, peut, par soi, avoir un effet de rapprochement social : en fait rien n'est plus intolérable que la proximité physique vécue comme promiscuité à de gens socialement éloignés » (Bourdieu, 1993 : 259).

Par contraste, c'est donc chez les habitant.e.s et dans les foyers les plus précaires que le localisme des pratiques est le plus marqué, à la mesure de leur dépendance à l'égard des circuits d'échange locaux. De nombreux habitant.e.s concentrent au sein du quartier l'essentiel de leurs pratiques sociales et de sociabilités. Ce **localisme est donc bien, avant tout, le résultat de contraintes matérielles et économiques qui empêchent la mise à distance ou l'usage plus électif des réseaux locaux de solidarité** : les habitant.e.s qui n'occupent pas d'emploi salarié se trouvent, pour ainsi dire, « assignés à résidence ». En particulier, le caractère souvent non-monnaire des échanges internes au quartier contraste avec l'accès le plus souvent onéreux aux biens, en-dehors de son périmètre – services, activités, loisirs, consommation – et restreint d'autant la capacité des habitant.e.s les moins bien doté.e.s à s'en extraire. On peut ainsi parler, dans ce cas, d'une « **suraffiliation territoriale** » (Kokoreff, 2003). **Ces habitant.e.s se retrouvent ainsi enchâssé.e.s dans un réseau serré de relations qui prend pour cadre le quartier, parfois même le bloc d'immeuble.**

5.2.1. Vie sociale et localisme

Les observations menées pendant plusieurs mois ont permis de saisir **la densité de la vie sociale dans les sous-quartiers**. Dans ces territoires, nombre d'activités se déroulent dans les espaces collectifs (comme les garages sauvages par exemple), ainsi privatisés et dont les usages assignés dans le cadre de la planification urbaine se trouvent, de fait, détournés.

Le matin lorsque la voiturette boutique arrive dans le quartier, c'est le regroupement. On discute alors devant la petite fourgonnette dont la venue occasionne autant de moments de rencontres dans le quartier. Certains s'asseyent alors sur un rebord, sur un banc, et tout en consommant un casse-croûte ou une viennoiserie, discutent. Le soir à l'heure de la sortie des écoles, les mamans se regroupent et veillent aux enfants qui jouent dehors une bonne heure avant de rentrer. On se retrouve parfois autour d'une pétanque, sur un terrain de volleyball le weekend, qu'on organise un concours et qu'on y joue de l'argent ou simplement pour le plaisir de la rencontre sportive. Une famille organise dans la maison familiale plusieurs fois par semaine des jeux d'argent autour du bingo. Selon Kahaïa, c'est aussi un bon lieu pour faire des « *bla bla* » car « *la famille ils racontent la vie de tout le monde* ». De nombreux groupes s'assoient par ci par là devant certaines habitations : parfois autour d'une activité plus ou moins commerciale ou plus ou moins légale (jeux d'argent, trafic) dont les autres habitant.e.s se tiennent parfois prudemment à distance (notamment par des pratiques d'évitement de ces espaces ainsi appropriés). Bien souvent les habitant.e.s se réunissent pour profiter des sociabilités de voisinage. Parfois on reste seulement assis-là entre ami.e.s, voisin.e.s, cousin.e.s. On échange alors tabac, *paka* à l'occasion, casse-croûte souvent, mais surtout on échange le verbe, on commère et puis on observe voire on épie les voisin.e.s et les passant.e.s qu'on interpelle

parfois, comme lors de mes premiers pas dans le quartier : « *madame est du S.E.F.I ?* » Il n'est pas rare qu'on s'arrête de discuter lorsqu'on entend une dispute au loin puis que l'on commente « *c'est unetelle et son tâne* ». Dès le vendredi, c'est « *la bringue* » pour les plus âgés et la fête pour les plus jeunes (la grosse enceinte remplace les instruments mais la musique est bien présente). Si les plus âgés vont chez les uns et les autres, pour les plus jeunes, les lieux que certains groupes s'approprient plus ou moins ponctuellement pour se réunir sont alors dénommés les « *spots* ». Au *spot*, clairement, on boit, on fume, on rit ; il n'est pas rare que l'on finisse par se bagarrer, l'alcool aidant.

Extrait du journal de terrain

À propos de ce type de sociabilités, Bruno Saura écrit : « Dans les quartiers « sociaux » on continue aussi de pratiquer une sociabilité de bord de route, très océanienne. Longtemps les jeunes tahitiens ont ainsi vécu leurs moments libres assis au bord de la route de leur quartier, de leur village, buvant et fumant, jouant de la guitare, conversant. Un positionnement qui permet de voir passer les gens, de savoir qui va où et avec qui [...] » (Saura, 2021 : 158).

Certains de ces rassemblements s'organisent autour d'activités illégales comme le trafic de stupéfiant. Des espaces sont alors détournés par des bandes d'hommes en grande majorité (plus ou moins jeunes d'ailleurs) dont la présence et les pratiques génèrent l'inquiétude de certain.e.s habitant.e.s, de certains parents. Cependant, ces pratiques ne concernent, ici comme ailleurs, qu'une minorité (Bacqué, Sintomer, 2001). Même minoritaires, ces usages participent à dessiner **l'économie spatiale des classes populaires urbaines** (Verret, 1982) qui désigne en partie la manière dont l'espace participe au façonnage des styles de vie et de la culture dont les classes populaires sont porteuses.

Cette vie sociale, pour celles et ceux qui y participent semble se prolonger jusqu'à l'intérieur du logement. Certain.e.s habitant.e.s laissent constamment ouverte l'entrée de leur logement la journée. Ce sont les habitant.e.s les plus inséré.e.s dans les réseaux de proximité qui marquent ainsi leur disponibilité aux sociabilités de voisinage. En s'adossant à une chaise installée sur le porche du logement, on s'interpelle entre voisin.e.s. Ces pratiques révèlent aussi le statut du logement pour ces habitant.e.s et l'espace qu'ils et elles réservent à la sphère privée et intime. J'ai d'ailleurs eu l'occasion, à de très nombreuses reprises, de pénétrer au sein de logements. Or, l'autorisation de déambuler à l'intérieur des habitations est assez rare dans les enquêtes menées en milieux populaires, en métropole notamment, pour être notée. Cela s'explique par le statut du logement comme espace « privé » (Gilbert, 2016 : 10). Ceci posé, je n'ai jamais eu accès aux chambres, ni n'ai pu observer l'accès à ces espaces par des personnes étrangères au foyer ou à la famille. Parmi celles et ceux qui ouvrent ainsi leur intérieur, **c'est donc la porte de la chambre à coucher qui marque la frontière de l'intimité**. À ce sujet, Bruno Saura rapporte les propos de Tahitiens s'émouvant au spectacle de Français qui font visiter leur chambre à coucher durant l'émission « Bien dans son *fare* ». L'auteur écrit ainsi : « Ils n'ont pas honte [...] de faire visiter leur chambre ! Un vrai Tahitien ne ferait pas ça. *E mana'o 'oe e mea*

nehenehe 'ia fa'a'ite 'oe I te vāhi e ta'oto 'orua tā 'oe vahine ? Tu crois que c'est joli de montrer l'endroit où tu dors avec ta femme ?'. Pendant que lui râle en regardant la télé, sa femme [...] [commente] : 'Ils ont du goût, même si c'est vrai qu'on ne fait pas visiter sa chambre [...] » (Saura, 2021 : 155). Le caractère intime de la chambre à coucher, espace éminemment privé dont l'empiètement par un étranger suscite le malaise, conduit à sa fermeture.

Cette vie sociale témoigne aussi par sa vivacité de l'enclavement des plus précaires dont les pratiques sont contenues, pour l'essentiel, au sein du quartier. Pour les plus fragiles, leurs quelques loisirs sont bien souvent organisés par les institutions publiques locales : la municipalité en particulier. **La vie associative est de ce fait primordiale**, en offrant notamment aux enfants des loisirs en dehors de leur espace d'habitat, elle leur permet de diversifier leurs expériences sociales et la fréquentation d'autres groupes sociaux. En particulier car dès lors que les habitant.e.s ou foyers disposent d'un certain capital, le quartier est bien moins investi, certain.e.s n'y réalisent que la seule pratique sociale d'y dormir.

5.2.2. Richesse de la vie sociale et « sociabilités mixtes » des foyers plus « stables »

Même les sous-quartiers les plus précarisés, classés en Q.P.V, sont marqués par une certaine diversité sociale. À côté des foyers précaires, d'autres foyers disposent d'une petite stabilité économique – laquelle résulte très généralement de l'inscription stable (C.D.I) de l'un des membres sur le marché du travail. Or, il est bien révélateur que c'est parmi ces foyers stabilisés que l'on observe des pratiques sociales et de sociabilités « mixtes ». C'est l'exemple de Mareta et Tico.

Mareta et Tico sont deux cinquantenaires mariés et parents de trois enfants. Ils sont installés depuis moins de deux ans dans leur nouveau logement. Mareta travaille pour une enseigne de la grande distribution depuis une vingtaine d'années. Elle est liée d'amitié avec plusieurs de ses collègues de travail. Depuis de nombreuses années, les weekends, le couple fait la bringue ou organise des déjeuners avec les collègues de travail de Mareta dont aucun.e ne vit dans le quartier. Tico lui, ne retrouve plus d'emploi salarié. Selon lui c'est à cause de son âge : il dit souvent que les entreprises ne veulent pas embaucher de « vieux ». Tico n'est pas diplômé et, depuis qu'il est en âge de travailler, il a occupé différents petits boulots, toujours manuels. Il passe donc le plus clair de son temps dans le quartier. Comme il est habile en matière de bricolage, il aide ses voisin.e.s. Grâce à lui le couple fréquente aussi, depuis peu, d'autres habitant.e.s et foyers du quartier. Un midi alors que je suis attendue chez une habitante pour l'aider à rédiger un mail à l'attention du S.E.F.I, Tico fume une cigarette et discute avec le mari de la voisine sur le balcon. Je devine qu'ils viennent de finir de déjeuner ensemble après que Tico a réparé leur machine à laver. Les deux couples se rendent régulièrement des services et partagent des moments de sociabilités amicales le weekend.

Extrait du journal de terrain

À l'exception du sommeil, Mareta et Tico inscrivait jusqu'à récemment la quasi-totalité de leurs pratiques sociales et de leurs relations amicales en dehors de leur espace d'habitat. Installés-là depuis moins de deux ans, le couple, qui a toujours résidé dans le parc social, ne souhaitait guère se mêler au voisinage, considérant les habitant.e.s comme des « *gens qui ne foutent rien* », selon Mareca, qui véhicule ainsi un stéréotype fréquemment associé au quartier. Elle me raconte que, comme Tico, isolé, s'ennuyait – « *il ne faisait que manger* » – elle l'a incité à aller à la rencontre du voisinage. Mareca me dit qu'ils vivaient dans un quartier « *bien pire avant, la musique tout le temps !* », mais qu'ils « *se sent[ent] bien ici avec [leurs nouveaux amis]* ». Les sociabilités de voisinage de Mareta et Tico n'auraient pas pu se développer par le biais de Mareta, dans la mesure où son travail l'éloigne du quartier l'essentiel du temps.

Plusieurs foyers au profil similaire, c'est-à-dire appartenant aux strates stabilisées, développent ce type de **sociabilités que l'on peut caractériser de « mixtes »** dans la mesure où ces foyers se partagent entre l'univers culturel et économique des petites classes moyennes ou de la fraction haute des classes populaires, en raison des sociabilités professionnelle du.e la conjoint.e en emploi et l'univers du quartier et ses sociabilités, en appui sur la présence journalière de l'autre. Ceci dit, ces sociabilités de quartier se distinguent fortement de celles des fractions plus précarisées. Le couple fréquenté le plus régulièrement par Mareta et Tito, dans le voisinage, présente un profil similaire au leur : emploi, petit capital économique, multipolarité des pratiques. **Il y a ainsi une différence majeure entre les relations nées de la nécessité et ces rapports plus électifs, autorisés par leur assise économique et leur autonomie vis-à-vis des solidarités locales.**

Ces ménages stabilisés ont donc le choix, en fonction de leurs affinités, de se tenir en retrait des réseaux de solidarité de proximité et des circuits de don/contre-don qui obligent les plus précaires à entretenir des relations généralisées et peu discriminées. Ce qui ne signifie pas qu'ils n'y participent jamais. **Notamment car leur capacité à mobiliser des ressources hors du quartier peut aussi être réintroduire dans les circuits économiques de proximité.** C'est par exemple lorsque ces habitant.e.s distribuent l'emploi salarié qu'ils ou elles génèrent par des activités professionnelles ou associatives dans les circuits d'échanges de proximité.

Outre qu'il maintient à distance du quartier durant le temps de travail, **l'emploi salarié favorisant la fréquentation de groupes sociaux issus de milieux plus divers**, participe surtout à façonner les représentations et les pratiques des travailleurs et travailleuses qui intègrent d'autres manières d'être et d'agir et aspirent à des modes de vie plus proches des milieux moyens et supérieurs qu'ils et elles côtoient.

Il nous faut souligner aussi qu'un autre facteur participe à désenclaver spatialement – à défaut de socialement – les trajectoires individuelles, et pour le coup qui n'est pas exclusivement l'apanage des foyers les plus stables économiquement. L'extension de la parenté polynésienne et sa dispersion géographique permet à de nombreux habitant.e.s d'être accueillis ailleurs et de quitter ainsi le quartier, pour de plus ou moins longues périodes – même qu'il s'agit de régler une succession. Pour les plus précaires, c'est alors souvent un *fēti'i* qui paie le bateau et/ou

l'avion et il n'est pas rare que certain.e.s se trouvent bloqué.e.s plusieurs semaines dans les îles avant de pouvoir revenir, n'ayant pas les moyens de payer un billet retour.

5.2.3. Multipolarité et stigmatisation du quartier

Si Outumaoro se caractérise par une certaine diversité sociale, cela ne veut donc pas dire que les groupes sociaux se fréquentent. Non seulement les foyers stabilisés des classes populaires montrent une plus forte multipolarité des pratiques et une plus grande variété de sociabilités que les fractions les plus précarisées, **mais les foyers appartenant aux petites classes moyennes qui résident à proximité, évitent soigneusement de se mêler aux sociabilités populaires**, dont ils entendent se distinguer afin d'échapper au stigmate associé à Outumaoro. La même dynamique s'observe du côté de certains ménages appartenant aux franges stabilisées des classes populaires relativement bien insérés dans des réseaux de solidarités de voisinages, mais qui tentent en même temps d'en tenir à distance leurs enfants, comme Etienne et Elisa.

Mariés depuis peu, Etienne et Elisa âgés d'une cinquantaine d'années, n'ont pas d'enfants ensemble. Elisa, divorcée, a eu des enfants d'un premier lit. Avec Etienne, ils hébergent et s'occupent de sa *mo'otua* (petite-fille), une petite collégienne âgée de 12 ans. Un jour alors qu'il me parle d'elle, Etienne dit la chose suivante :

« Elle a pas beaucoup d'amis dans le quartier de son âge, du coup elle s'ennuie. Avec les enfants d'ici ça n'a rien à voir avec elle ! C'est pas le même niveau scolaire, niveau euh parce que ici c'est pas le, c'est pas comme elle. Elle, elle est très posée, très polie, par rapport aux enfants d'ici (il rit). Alors la mamie, [Elisa], ma femme, donc la mamie ne veut pas qu'elle parle comme eux ! [...] »

Entretien individuel du 19.07.2022

L'extrait souligne la différence en termes de capital culturel entre le foyer d'Etienne et Elisa et les foyers les plus précaires et/ou les plus déviants, qui peuplent le voisinage et dont ils souhaitent tenir éloignée leur petite-fille. Ce discours rappelle celui de Mareta, laquelle considère que certain.e.s habitant.e.s des quartiers les plus précaires, qui appartiennent pourtant à un milieu semblable au sien, sont des « *gens qui foutent rien* ». Cependant, comme Mareta, **le couple se distingue par le fait que les conjoint.e.s occupent ou ont occupé durablement un emploi en C.D.I.** Etienne a ainsi grandi à Tahiti, où il est arrivé avec ses parents et sa fratrie pour poursuivre sa scolarité. Il est titulaire d'un CAP et a longtemps exercé en tant qu'électricien. Quant à Elisa, elle est issue d'un milieu social un peu plus élevé. Ses parents ont toujours travaillé et désormais, alors qu'elle s'occupe d'eux dans leurs vieux jours, ces derniers l'aident financièrement. Si le couple réside à Outumaoro, c'est du fait d'Etienne, qui y était déjà installé avant leur mariage.

Les segments les plus fragiles des classes populaires développent un fort localisme ; les fractions stabilisées affichent à la fois une assez forte multipolarité des pratiques culturelles et des sociabilités développées en-dehors du quartier, et des relations de voisinage électives. On

s'attend ainsi à ce que les foyers relevant, économiquement, de la classe moyenne, se caractérisent par une multipolarité encore plus forte et un investissement moindre encore du local. C'est bien le cas de plusieurs foyers, issus d'une même famille, qui développent un usage très restrictif de leur espace d'habitat. **Si les membres de la famille vivent à proximité immédiate de l'un des quartiers investigués, ils et elles se tiennent soigneusement à distance de leur voisinage**, veillant à ne pas participer aux réseaux de solidarités locaux. On ne les croise jamais dans le quartier et ils et elles évitent les temps de sociabilités collectives, comme la sortie des écoles. En outre, les membres de ces foyers formulent des jugements négatifs sur le voisinage, déplorant leurs manières d'être et leur mode de vie – pratiques festives, consommations d'alcool ou de stupéfiants, éducation des enfants, etc. D'ailleurs, ils et elles assument explicitement leur volonté de mise à distance :

Marie est âgée d'une soixantaine d'années. Elle vit habituellement dans une île des Tuamotu, dont elle est originaire. Elle a vécu pendant de nombreuses années à Bel-Air avec son ex-mari qui était militaire et leurs enfants. Après son divorce elle a décidé de rentrer dans sa famille. Elle réside toutefois en ce moment chez sa fille car elle a des soucis de santé qui nécessitent des soins à Pape'ete. Sa fille et son fils vivent avec leurs petites familles (conjointes et enfants) dans des appartements voisins de celui de leur père et de sa nouvelle compagne, que Marie présente comme « [s]a *copine* ». Son fils et sa fille occupent chacun un emploi dans la fonction publique. Le mari de sa fille travaille dans une entreprise privée. Marie me raconte que la famille n'a pas pu lier de relations amicales dans le quartier. Les membres de la famille préfèrent « *rester entre* [eux] ». Marie critique beaucoup les « *voisins* » du quartier, elle dit appeler régulièrement la police pour dénoncer leurs agissements, qu'elle considère comme déviants. Elle dit aussi que certaines mamans du quartier leur volent des fleurs pour confectionner leur colliers et couronnes – tout comme les fruits et légumes qu'on leur vole régulièrement. Elle refuse, dit-elle, de prendre ses voisin.e.s en voiture lorsqu'elle va en courses : « *je mets des limites car je connais ces gens-là [...] plus tu donnes, plus ils prennent* ». Elle parle de certains des appartements comme des « *taudis* » où les loyers sont vraiment modiques, ce qui contraste avec les propos de la majorité des habitant.e.s que j'ai rencontré pour qui, le loyer est cher et son paiement constitue une source de tension économique.

Extrait du journal de terrain

La situation professionnelle des personnes en activité au sein des trois ménages familiaux permet de les situer dans les classes moyennes - plus proches socialement des personnes rencontrées par Louise Protar lors de sa recherche (Protar, 2022). Cette condition sociale se matérialise d'ailleurs aussi dans la possession de plusieurs véhicules, dont l'état contraste nettement avec ceux des autres habitant.e.s, bien plus usagés. Si les membres de cette famille témoignent d'une multipolarité encore plus marquée de leurs pratiques sociales et de leurs

sociabilités et, corollairement, d'un investissement local encore plus faible (en l'occurrence quasi nul) que ceux des classes populaires stables, **cette différence n'est pas liée à leur autonomie financière, dont bénéficie aussi des familles un peu plus intégrées au voisinage.** D'ailleurs, on voit bien, dans le cas de Marita et de son conjoint, que l'intégration locale se fait, essentiellement, par le biais de la fréquentation d'une famille semblable à la leur. Le cas de Marie et de sa famille est intéressant parce qu'il permet d'explicitier **le critère essentiel expliquant la sécession de certains membres des couches plus aisées au regard des sociabilités de quartier : elle repose avant tout sur une volonté de distinction (Bourdieu, 1979) vis-à-vis d'une population largement stigmatisée, à laquelle on craint de se voir associer.**

NB. « Dans La Distinction. Critique sociale du jugement, Pierre Bourdieu oppose à la vision courante, qui tient les goûts pour un don de la nature, l'observation scientifique qui montre que ceux-ci sont déterminés et organisés entre eux par notre position dans la société. » (Cabin, 2008 : 36). Bourdieu montre qu'au-delà des effets de revenus, **les différences entre les groupes sociaux tiennent à leur volonté de se situer dans une échelle de pouvoir.** Dès lors que nos pratiques culturelles sont déterminées par – et déterminent – notre position sociale, on peut en user stratégiquement pour se (dé)marquer socialement – même si pour une large part, les choix ne sont souvent pas conscients ou stratégiques.

Ces éléments d'enquête montrent bien que **l'espace ne suffit pas à déterminer l'appartenance et que la mixité sociale ne résulte pas de la seule cohabitation territoriale de groupes sociaux différents.**

Vus sous ce jour, les quartiers enquêtés laissent donc voir des **lignes de stratification internes, organisées en fonction de fractures économiques et culturelles, qui témoignent d'une certaine hétérogénéité sociale.** Cependant, cela ne doit pas faire oublier que ces territoires sont largement dominés sur le plan démographique par des foyers en **situation de grande précarité, où seul.e un.e habitant.e sur deux en âge de travailler occupe un emploi salarié** et ce, bien souvent, de manière intermittente. Ces populations n'ont d'autre choix que d'entretenir leur participation aux réseaux de solidarité. Raisonant sur des dynamiques similaires, Eric Maurin écrit à propos des territoires les plus fragiles que ce type de quartier « [...] n'est pas tant le lieu d'un affrontement entre inclus et exclus, que **le théâtre sur lequel chaque groupe s'évertue à fuir ou à contourner le groupe immédiatement inférieur dans l'échelle des difficultés.** À ce jeu, ce ne sont pas seulement des ouvriers qui fuient des chômeurs immigrés, [...]. Bref, en chacun de nous se découvre un complice plus ou moins actif du processus ségrégatif. » (Maurin, 2004 : 6). Des processus de distinction exacerbés sont ainsi à l'œuvre, où toutes les différences de ressources sociales, économiques et culturelles sont mobilisées afin de se distinguer des segments de la population plus précarisés que soi.

5.3. Conscience de classe : une tripartition des consciences pour un même sentiment d'appartenance

5.3.1. Stigmatisation territoriale et sentiment de déclassement

En dépit des variations internes observées, **il ne faut pas sous-estimer les effets de la stigmatisation sur le façonnage d'un sentiment de déclassement partagé par l'ensemble des habitant.e.s** (qu'ils et elles sont situés dans les franges les plus précarisées ou bien dans les fractions stabilisées), ce que confirme d'ailleurs la vive volonté des mieux dotés de se distancer de cette identité stigmatisée :

Alors que je demande à une habitante si elle peut m'emmener dans le quartier où elle réside elle me répond « *tu vas venir voir, nous les enfants terribles* ».

Une habitante avec qui nous discutons me dit qu'elle est *fin* (fatiguée, lassée) que c'est la *galère* et me dit : « *c'est ça, c'est ça la vie pour nous les cas sociaux* ».

Des habitantes qui organisent une vente en bord de la route et s'interrogent sur les sacs qu'ils vont utiliser. L'une d'elle propose un type de sachet dont l'aspect est un peu usagé ; une autre commente alors : « *les gens ils vont se dire : même leurs sachets ils sont pauvres !* ».

Un habitant revient du S.E.F.I où il a fait sa demande de C.A.E. Assise aux milieux d'autres habitant.e.s, je l'écoute raconter que le S.E.F.I lui a répondu « *la pile de dossier est grande et l'argent du S.E.F.I est petit* ». Et que, comme il a un bac pro, le S.E.F.I ne va pas lui accorder le C.A.E. Les autres habitant.e.s lui rétorquent alors « *mais toi t'as un bac pro ! C'est pour ça que le S.E.F.I te donne pas le C.A.E, mais les C.A.E c'est pas pour toi ! C'est pour nous les débiles ! Les bac couture ! Les bac bricolage !* »

Extraits du journal de terrain

La régularité des expressions et des discours auto-dépréciatifs traduit l'intériorisation chez les habitant.e.s de la représentation que la société porte sur elles et eux un regard stigmatisé, « *nous les débiles [...] nous les cas sociaux [...] nous les enfants terribles* », même si ces expressions ne sont pas dénuées parfois d'une part de distance, d'ironie, voire de mauvais esprit de telle sorte que mobiliser ces stigmates ne signifie pas qu'on y adhère. Cela montre cependant que le regard porté par les personnes extérieures sur le quartier est envisagé comme un regard dépréciateur et violemment stigmatisant, qui réduit les habitant.e.s à des « *débiles* », des « *pauvres* ».

NB. Le concept de Stigmate est élaboré par Ervin Goffman pour qui, **le stigmate n'est pas un attribut objectif**, il relève d'un écart à la norme – laquelle est une construction sociale. Dès lors, est « stigmatisé » dans une société l'individu qui présente un attribut qui ne correspond pas

aux attentes normatives en vigueur à propos de son identité. Le stigmaté est donc **un trait jugé anormal**, une étiquette socialement apposée (Goffman, 1975).

Cette appropriation du stigmaté, même pour le retourner, ainsi que les efforts fournis par les habitant.e.s et les ménages les mieux intégrés économiquement et socialement pour se distancier de cette identité territoriale, témoigne de la perception par les habitant.e.s des jugements sociaux négatifs portés sur e.lles.ux.

Ainsi, chez les habitant.e.s à Outumaoro, on perçoit ici une conscience de classe populaire qui se construit sur le partage d'une opposition « *nous* » (les précaires, les pauvres) et « *eux* » (référant au reste de la société composée de personnes considérées comme socialement mieux dotées) (Hoggart, 1979, 117). Toutefois, si l'on retrouve chez toutes et tous le partage d'un sentiment d'exclusion, les éléments d'enquête nous incitent à affiner cette lecture.

Les habitant.e.s occupent certes des positions sociales situées en bas de l'espace social, mais elles ne sont toutefois pas uniformes, comme on l'a vu. De telle sorte que l'on identifie des habitant.e.s appartenant aux franges basses des classes populaires, précarisées voire marginalisées, puis des habitant.e.s appartenant à des franges stabilisées. Cette position résulte d'une insertion stable sur le marché du travail, par l'occupation durable d'un emploi salarié toutefois subalterne et faiblement rémunéré.

Brigitte et son mari, en raison de leurs origines sociales modestes ont toujours vécu dans le parc social. Elle raconte que dans le quartier où le couple résidait précédemment, elle ne pouvait pas se reposer après son travail à cause des nuisances sonores du voisinage : « *c'est comme si c'était la fête tous les jours, là-bas* ». Dans son discours, elle se distingue de celles et ceux qu'elle nomme « *les cas sociaux* » et se situe parmi les « *salarié.e.s* » lesquelles perçoivent moins d'aides de la part des pouvoirs publics :

« [...] je ne pouvais pas dormir parce qu'il y avait tellement de musique là-bas. Il y a environ cinq, cinq postes de musique, là. Mais alors, c'est comme si c'était la fête tous les jours, là-bas ! [...] des cas sociaux, hein, il y en a plein comme ça, il y en a plein. C'est ça ici chez nous. [...] Ce qui me chagrine vraiment [...] ce sont les parents qui n'ont pas de revenus, qui n'ont pas de revenu et qui font des gosses. Ils font des gosses parce qu'ils savent qu'il y a, euh les allocations. Et une allocation pour un RST [Régime de Solidarités], c'est dix mille francs, hein ! Pour les salariés, c'est sept mille francs. Et ça ne bouge pas là, les salariés, c'est toujours sept mille francs, aujourd'hui, ça date. Avant, c'était six mille francs, à l'époque, même pas, cinq mille francs à l'époque. Ça monte de mille francs, et mille francs. Aujourd'hui c'est sept mille francs, aujourd'hui les salariés. Les RST, ils sont à dix mille ! Pour un enfant, d'allocations ! Alors, qu'est-ce qu'ils font les Polynésiens ? Ils font des gosses, ils font des gosses, pour avoir ces allocations-là. Non seulement, ils ont les allocations, plus ils ont les allocations pour l'école, ils en ont pour combien ? Pour seize mille balles ? Un enfant ? Ils font beaucoup de gosses, ils n'ont pas besoin de travailler. Ils ont un salaire tous les mois. Tu comprends ? [...] Ils vivent de ça. Plus

ils font des gosses, plus ils ont des allocations ! Il y en a qui font vingt, qui ont six, huit ! [...] »

Entretien individuel du 27.09.2022

Trois éléments sont notables dans cet extrait d'entretien. Tout d'abord, l'enquêtée apparaît considérer que parmi les foyers les plus précaires, certains survivent grâce aux seules allocations familiales, ce qui les pousse à considérer les naissances comme une sorte d'« investissement » et à faire jusqu'à une vingtaine d'enfants, « six, huit » en moyenne. Pourtant, aucun des foyers rencontrés durant l'enquête n'a plus de quatre enfants, ce qui est largement confirmé par les enquêtes de l'I.S.P.F. Par ailleurs, rappelons que, selon l'I.S.P.F : « pour le quart des ménages les plus pauvres (1er quartile), les prestations sociales constituent moins de 10 % de la ressource monétaire principale. » (Vucher-Visin, 2022 : 6). Ses représentations stigmatisantes sont donc très éloignées de la réalité.

Ensuite, l'enquêtée déplore aussi que les personnes affiliées au régime de solidarités perçoivent plus d'aides sociales que les travailleur.se.s auxquels elle appartient : « *les RST, ils sont à dix mille* ». Elle se distingue des franges plus précaires qu'elle présente pour certain.e.s comme des « *cas sociaux* ». Il n'y a rien là de spécifique au territoire, dans la mesure où, ici comme dans les quartiers populaires de métropole, les personnes qui se situent : « [...] au milieu [et qui ont intériorisé] le sentiment d'être moins bien traités non seulement que ceux du haut, ça on le comprend facilement, mais aussi que ceux du bas [...] » (Jobart *et ali.*, 2006 : 55). Ainsi, dans les univers populaires d'Outumaoro, une partie des employé.e.s et des ouvrier.ère.s s'opposent aux groupes plus favorisés comme aux groupes les plus dominés voire stigmatisés. Toutefois la conscience de classe binaire est bien opérante, même auprès de Brigitte car les distinctions qu'elle opère s'effectuent au sein des franges les plus basses du monde social auxquelles elle s'identifie, son « *nous* » en-est bien révélateur : « *ça ici chez nous* ».

Enfin, le dernier élément notable ici est **que les déclarations de cette enquêtée sont aussi porteuses d'une forme d'ethnisation de la précarité**, des pratiques d'abus d'aides sociales ici assignées aux « *Polynésiens* » – cette déclaration interpelle d'autant plus que Brigitte est elle-même Polynésienne, issue de deux parents Polynésiens. S'il s'agit pour l'enquêtée d'un discours de distinction, il révèle aussi qu'il existe une forme d'ethnisation de la pauvreté en Polynésie française.

5.3.2. Une ségrégation ethno-raciale

En sociologie, la « race » désigne un processus social de catégorisation fondée sur le génotype. Elle ne désigne pas des différences biologiques mais bien leur construction sociale. Selon Colette Guillaumin (1972), « la « race » [est] l'aboutissement d'un processus d'altérisation et d'infériorisation d'un groupe social, auquel on attribue un ensemble de caractéristiques prétendument héréditaires. La société, par son fonctionnement même, crée ainsi des « racisés ». Dans cette approche de type constructiviste, les « races » ne sont [...] pas des données naturelles et immuables, mais des productions sociales historiquement situées, différenciées

entre elles et, surtout, mouvantes (un groupe naguère « racisé » peut cesser de l'être ; un groupe qui ne l'était pas peut le devenir) » (Calvès, 2019 : 2). C'est dans cette conception que nous concevons la racisation ou l'ethnisation comme un processus social qui assigne une appartenance ethno-raciale à des pratiques ou des positions sociales.

Dans les quartiers enquêtés, plusieurs habitant.e.s, situé.e.s dans des positions sociales diverses – précarisées ou stabilisées voire appartenant aux classes moyennes comme la famille de Marie – relaient des discours stigmatisants à l'encontre des populations Polynésiennes, dont ils et elles font pourtant partie :

Nous discutons avec des habitant.e.s des légendes Polynésiennes. Un habitant me dit que les gens « *oublent leur coutume des temps anciens* » et qu'ils ne savent plus faire les choses par eux-mêmes : le *fa'a'apu* par exemple. L'une d'elle prolonge ces déclarations et dit : « *ben oui, tu vas au magasin t'achètes ce qu'il te faut et puis voilà quoi !* » alors qu'il « *y a tout qui pousse, le fa'a'apu* » mais « *comme la plupart des personnes de chez nous* – une autre la coupe : « *ils sont fainéants !* » – « *hupehupe [fainéants] !* » surenchérit la première. Je leur demande, « *ça veut dire quoi ?* » le premier me répond : « *ça veut dire fainéants !* ». Je leur dit alors : « *Vous pensez ça vous ? Que les tabitiens sont fainéants ?* » – « *Abh ouii !* » me disent-ils ensemble.

Extrait du journal de terrain

Ces propos sont révélateurs d'une dynamique d'ethnisation de la pauvreté à l'œuvre en Polynésie française qui touche quasi-exclusivement les populations d'origine polynésienne, tandis que les *Fārani*, les autres Européens et la bourgeoisie Demi européenisée se concentrent dans les couches supérieures de la distribution sociale. **Cette réalité démographique**, qui s'explique facilement par l'histoire socio-économique du territoire (Robineau, 1984), **est fortement naturalisée dans les discours, où cette disparité n'est plus présentée comme le produit d'un processus de développement inégalitaire, mais comme une propriété sociale inhérente aux populations polynésiennes** et qui relèverait d'un atavisme culturel. Ces discours stigmatisants – processus social très classique – sont intériorisés et véhiculés par les populations stigmatisées elles-mêmes. Mais, comme on le voit dans l'extrait d'entretien précédent, ces discours sont manipulés de manière à se différencier, en tant qu'individu, de cette tare collective.

Il y a donc une **ethnisation de la pauvreté et de la richesse par les habitant.e.s qui tend à naturaliser et à biologiser les stratifications sociales**. Dans ces représentations, les « *popa'ā, Fārani, Demis et Chinois* » sont associés aux classes moyennes et supérieures. Ces représentations se manifestent lorsque, dans l'autre sens, les habitant.e.s confondent le statut social de classe moyenne et supérieure avec l'origine ethnique de « *Demi* » et de « *Chinois* » :

Un jeune enquêté me raconte qu'au collège, les enfants des classes moyennes et supérieures copiaient sur lui et ses camarades de quartier et

commençaient e.lles.ux aussi à faire des bêtises. Il déclare : « *même les Demis ils font comme nous au collège, ils boivent, ils fument* ».

J'accompagne à Carrefour une habitante et sa fille. Alors que nous nous arrêtons devant les présentoirs de produits en promotion à l'entrée du magasin, sa fille me dit « *là y'a que les Polynésiens hein, les demis eux regardent pas les promos* »

Extraits du journal de terrain

Ces représentations sont problématiques dans la mesure où l'identité polynésienne est ainsi vécue comme une assignation sociale, une forme de destinée difficile à enrayer, **réduisant ainsi la capacité des populations polynésiennes pauvres à se projeter dans des projets de mobilité sociale et économique ascendante.**

Cet effet est sans doute renforcé encore **par l'absence de mixité ethnique dans les quartiers populaires** qui nourrit ces représentations, puisqu'elles ne semblent jamais démenties en pratique. Les derniers chiffres du recensement de 2017 à l'échelle de l'unité statistique « Nina Peata, Fuller, Auffray » indiquent une **surreprésentation de personnes nées en Polynésie française** sur cette unité, par rapport à l'échelle de la ville de Puna'au'i'a et de l'île de Tahiti (Cf. *Tableau 5 p.41*). Certes, cette catégorie peut regrouper des personnes d'origines ethniques diverses, nées sur le territoire. Cependant, en neuf mois d'enquête, je n'ai rencontré quasiment que des habitant.e.s identifiables comme polynésien.ne.s en cela qu'ils et elles se perçoivent comme tels, malgré de fréquents métissages.

VI- Des rapports ambivalents face à l'institution scolaire

Les enquêtes Emploi menées par l'I.S.P.F. concluent à la forte corrélation entre la détention d'un diplôme et, plus encore, d'un diplôme de l'enseignement supérieur et l'intégration sur le marché de l'emploi polynésien. Selon l'enquête « Bilan de l'emploi en 2020 » : « Les offres à destination des diplômés de l'enseignement supérieur demeurent les plus nombreuses et concernent 41 % de l'offre normale, soit 970 postes en 2020. Une offre sur cinq est proposée aux personnes sans diplôme. » (I.S.P.F., 2021). Dans les sous-quartiers précarisés d'Outumaoro, on constate une surreprésentation d'habitant.e.s faiblement ou pas diplômés (6.1.). Si l'institut de la statistique confirme, rapports après rapports, que le diplôme constitue la meilleure protection contre l'inactivité et le chômage, cette représentation n'est pas intériorisée par tou.te.s les habitant.e.s. **La petite diversité sociale observée à Outumaoro engage des rapports multiples aux institutions et parmi elles, au travail et à l'école.** Certains parents envisagent l'école comme la seule voie vers la mobilité sociale. Ils et elles mettent tout en œuvre pour assurer la réussite scolaire de leur.s enfant.s, faisant avec « les moyens du bord ». Avec certain.e.s jeunes adultes du quartier, ils et elles partagent des « regrets d'école » (Poullaouec, 2019), ce qui témoigne de la forte valeur accordée à l'institution par une fraction des milieux populaires (6.2). D'autres parents en revanche, entretiennent et manifestent des relations plus ambivalentes vis-à-vis de l'école. Leur comportement traduit une forte socialisation à l'économie de la débrouille et leurs choix sont guidés par un souci d'immédiateté inscrit dans un quotidien difficile peu compatible avec la temporalité et aux exigences d'engagement du parcours scolaire. Même s'ils été elles sont plus éloignés de l'école, ces habitant.e.s n'en manifestant pas moins une conscience claire de la valeur sociale accordée à la scolarisation. Cette position ambivalente les conduit souvent à s'autocensurer dans l'accès à l'emploi (6.3). Entre ces deux positions se déploient des rapports variés à l'institution scolaire, à laquelle est accordée plus ou moins de valeur. Quelles que soient ces positions cependant le constat s'impose des difficultés rencontrées par les enfants issus des quartiers à accéder à la réussite scolaire, de sorte qu'ici aussi : « dans les classes populaires, le système scolaire est à la fois l'objet de tous les espoirs (suscités par « l'école démocratique ») et de toutes les déceptions (suscitées par les mécanismes ordinaires de « la reproduction ») » (Mauger, 2019 : 165).

6.1. Une surreprésentation d'habitant.e.s moins diplômé.e.s

Les variations de niveaux de diplôme entre les habitant.e.s du quartier soulignent, encore une fois, la diversité sociale qui caractérise Outumaoro. Sur 4 942 habitants de plus de 15 ans, 1 161 n'ont aucun diplôme, 1 376 ont un niveau CEP, brevet, CAP-BEP, 1 144 ont un baccalauréat (professionnel ou général). 800 ont validé un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et 461 de 2^e et de 3^e cycle, master ou un doctorat. Cette ventilation correspond, en outre, à la moyenne sur la commune, comme l'indique le tableau 6 :

Tableau 6. Nombre d'habitants en fonction du niveau de diplôme à l'échelle du quartier « Outumaoro » et à l'échelle de la commune de Puna'au'i'a (données I.S.P.F. de 2017)

	Pop + 15 ans	Aucun diplômes	CEP-BEPC-CAP-BEP	Bac gen ou pro	Univ 1 ^{er} cycle	Univ 2 ^e et 3 ^e cycle
Outumaoro	4 942	1 161	1 376	1 144	800	461
		23,47 %	27,82 %	23,12 %	16,17 %	9,32 %
Puna'au'i'a	22 131	18,54 %	31,34 %	21,67 %	18,53 %	9,85 %
		4 104	6 938	4 796	4 113	2 180

Toutefois dans les 11 Q.P.V. du territoire près de 35 % des habitant.e.s n'a aucun diplôme, ce qui représente **le double de la moyenne des autres unités de recensement d'Outumaoro** (les 22 autres districts qui ne sont pas classés en Q.P.V.), qui s'établit à 16,74 %, et **du reste de la commune** de Puna'au'i'a où 18,54 % des habitant.e.s de plus de 15 ans ne sont pas diplômé.e.s :

Tableau 7. Nombre d'habitants en fonction du niveau de diplôme à l'échelle des 11 districts en Q.P.V. et à l'échelle des 22 autres districts qui appartiennent au périmètre stratégique « Outumaoro » (données I.S.P.F. de 2017)

Outumaoro	Pop + 15 ans 4942	Aucun diplômes	CEP-BEPC CAP BEP	Bac gén techno. ou pro.	Univ 1 ^{er} cycle	Univ 2 ^e et 3 ^e cycle
11 QPV	1 873	647	627	318	204	77
		34,55 %	33,48%	16,98%	10,89%	4,11%
22 Hors Q.P.V.	3 069	16,75%	24,39%	26,93%	19,42%	12,51%
		514	749	826	596	384

Les habitant.e.s âgé.e.s de plus de 15 ans qui n'ont aucun diplôme sont donc deux fois plus nombreux.ses.x dans les zones Q.P.V et sont en moyenne 10 % de plus à être titulaire d'un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat. À l'inverse, les habitant.e.s hors Q.P.V. sont en moyenne 10 % de plus que les résident.e.s des Q.P.V. à posséder un diplôme de l'enseignement supérieur (1^{er}, 2^e et 3^e cycle).

Au sein des « quartiers 2000 » de l'I.S.P.F., ici « Outumaoro, Continent Bel-air » et « Nina Peata Auffrey », on observe une ventilation assez homogène de la part des habitant.e.s sans diplômes parmi toutes les tranches d'âge. Cela signifie que même aujourd'hui **de nombreux.ses.x jeunes - particulièrement parmi les 15 à 29 ans -, sortent encore du système scolaire sans diplôme.**

Tableau 8. Répartition par tranche d'âge des habitants sans diplôme entre les unités statistiques « Outumaoro, continent Bel-air », et « Nina Peata Auffrey » (chiffres I.S.P.F. de 2017)

Sans diplôme	Ensemble	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et +
Outumaoro continent bel-air	474	123	111	134	75	31
Nina Peata Auffrey	669	189	179	173	95	33
Total	1143	312 (27,29%)	290 (25,37%)	307 (26,85%)	170 (14,87%)	64 (5,59%)

La lutte contre le décrochage scolaire a été mis à l'agenda par les pouvoirs publics du Pays depuis plusieurs années ; en atteste le déploiement depuis la rentrée 2016 d'actions pédagogiques dans le cadre d'une politique publique de « Mission de lutte contre le décrochage scolaire (M.L.D.S.)¹⁶. Cette rapide analyse quantitative confirme qu'il s'agit d'une problématique très présente dans la géographie prioritaire à Outumaoro.

6.2. Le pouvoir normatif de l'école sur les milieux populaires

6.2.1. De très jeunes regrets d'école manifestant la valorisation de l'école et du diplôme

De nombreux jeunes adultes rencontrés à Outumaoro évoquent des regrets quant à leur faible investissement dans les études pendant leur scolarité. Issus de familles immigrées, ce sont de jeunes adultes qui sont nés et ont grandi à Tahiti et y ont été scolarisés dès le plus jeune âge. Cependant, certains ont grandi dans une grande précarité, laquelle (en les exposant à des difficultés et accidents biographiques auxquels sont plus exposées les classes populaires), est à l'origine de trajectoires scolaires contrariées.

Nous sommes installées sur un rebord en béton avec plusieurs habitantes et, alors que nous discutons, on entend une voisine disputer sa fille un peu plus loin. Alors que toutes s'arrêtent de parler pour écouter la dispute, on comprend que la mère gronde l'adolescente car elle a appris par le collègue qu'elle avait raté la classe pendant plusieurs jours. Du coup, je provoque la discussion autour de leur trajectoire scolaire et leur demande comment elles étaient, elles, adolescentes, à l'école ? Elles me disent toutes qu'elles ont « *fait des conneries* ». Moeava, la petite trentaine, est mère de deux enfants *fa'a'amu* auprès de sa sœur car elle n'a pas les moyens de les élever. Elle n'a pas atteint le niveau brevet des collèges et n'est pas en emploi. Elle regrette

¹⁶ [en ligne] : <https://www.presidence.pf/wp-content/uploads/2021/08/Les-chiffres-cl%C3%A9s-rentre%C3%A9-2021.pdf>

de ne pas être assez allée à l'école : « *quand on est jeune on peut pas penser à demain* ». Elle vit dans la maison familiale, possédée par son père, avec le ménage de ses sœurs et de l'un de ses frères. La famille partage inégalement les ressources qui sont issues du travail salarié de sa sœur et de son beau-frère et de son propre contrat C.A.E selon elle. Elle me dit que sa sœur, étant la préférée de son père, Moeava et son *tāne* sont toujours lésés. La vie familiale dans ces conditions leur pèse beaucoup, à elle et son conjoint.

De son côté, Tea qui n'a pas non plus le brevet des collèges, me dit qu'elle était sage... Nous éclatons de rires car je comprends vite à son expression qu'elle me fait marcher. Tea, mère célibataire de 31 ans élève sa fille de 13 ans. Cette dernière me dit-elle est « *pire* » qu'elle quand elle était jeune ; elle est « *dure* » mais, ajoute-t-elle, « *c'est pas elle qui va se mettre au-dessus de [sa] tête* ». Tea obtient de petits revenus en confectionnant des colliers et des couronnes de fleurs qu'elle va vendre le weekend à Pape'ete. La semaine elle cumule les petits boulots au noir, et même si elle occupe un contrat C.A.E dans une association depuis peu, elle poursuit toutes ses autres activités. Elle dit souvent qu'elle est fatiguée.

Extrait du journal de terrain

Ces « regrets d'école » sont à interpréter en premier lieu dans leur contexte d'énonciation. Tout d'abord, ils sont émis à l'occasion d'une discussion collective provoquée par une maman qui valorise en disputant sa fille à ce propos, le fait d'aller à l'école. Ce faisant, elle révèle une norme sociale légitime. Autrement dit, en disputant sa fille qui séchait les cours, cette habitante lui transmet, mais aussi à toutes celles et ceux qui sont pris à témoin de la dispute, l'idée qu'il est bon et nécessaire d'aller à l'école. Ensuite, ces « regrets d'école » sont exprimés devant une *popa'a* qui se présente comme « *universitaire* », et qui, au minimum, apparaît à ces enquêtées comme une étudiante et donc qui réalise de longues études supérieures. Autrement dit, ma personne elle-même véhicule une représentation valorisée de l'école. Toutefois, il apparaît surtout que ces regrets apparaissent nourris par les difficultés sociales et économiques que les enquêtées éprouvent quotidiennement et qu'elles attribuent en partie à leur échec scolaire. **Cela démontre aussi qu'elles ont intégré les discours publics qui établissent le lien entre parcours scolaire et réussite professionnelle.** Par ailleurs, les trajectoires de ces deux habitantes permettent d'analyser les effets des inégalités sociales sur les inégalités scolaires, à partir de trajectoires concrètes.

Tea est la fille unique d'une mère décédée jeune. Agée elle-même de 29 ans elle née à Tahiti, a grandi à Bel-air dans une famille modeste avec son père et ses grands-parents paternels, qui vivaient de la pêche et de la confection de colliers et de couronne de fleurs. Elle fait partie des familles dont le petit *fare* a brûlé dans un grand incendie, il y a quelques années, lorsqu'elle était au collège. Elle m'est présentée par plusieurs de ses voisin.e.s comme une « *Kossovo* », surnom donné aux nombreu.ses.x habitant.e.s qui ont été temporairement relogés dans des

grands hangars de la ville suite à cette catastrophe, aux côtés d'autres immigré.e.s îlien.ne.s. Une habitante me dit que « *Kossovo c'est pas méchant, on les appelle les survivants de cet endroit, on les appelle les Kossovo, ces habitants-là sont les plus pauvres* ». Elle vit, dans sa famille, en situation de grande précarité. En outre, elle tombe enceinte à l'âge de 15 ans, tandis que le jeune père exprime refuse de s'occuper de l'enfant. Issue d'une famille catholique très pratiquante, elle garde le bébé.

Agée de 23 ans Kahaia est détentrice du brevet des collèges et a quitté l'école en classe de première :

Kahaia vit avec son père, sa belle-mère et leurs enfants (ses demi-frères et sœurs) ainsi qu'une partie de sa famille (oncle, tante, cousin.e.s) dans le logement familial des grands-parents, là où, pendant les vacances scolaires, elle reçoit sa fille de 5 ans. Quand je lui demande si elle est allée à l'école, elle me raconte qu'elle est d'abord allée au lycée Gauguin où elle effectuait une première STMG. En situation de décrochage scolaire, ses parents l'ont inscrite en classe de première mention gestion/administration à Fa'a'a. Elle ne s'y est pas davantage investie et sèche beaucoup les cours. Ses parents se mobilisent à nouveau et l'inscrivent l'année suivante dans une école spécialisée pour décrocheurs scolaires, à la mission à Pape'ete.

Elle m'explique qu'elle ne s'intéressait pas à l'école parce « *tu vois quand t'as que des copines qui sont pas concentrées sur l'école, ben tu vas les suivre !* ». Elle raconte qu'elle faisait beaucoup de « *conneries : drogue, alcool* ». Elle tombe enceinte à l'âge de 16 ans. Comme elle a « *bonte* » de sa grossesse, elle arrête d'aller au lycée, en précisant « *en plus j'étais à Gauguin tu vois !* ». Les deux familles se sont déchirées autour de la garde du bébé et c'est finalement celle du père qui prend l'enfant. Elle me raconte qu'elle a continué alors « *ses conneries* » : drogue, alcool, absentéisme scolaire... et que pour la « *punir* », ses parents l'empêchent de voir son bébé ce qui, selon elle, « *ça a fait qu'empirer les choses* ». Elle fuguait, se réfugiant parfois près de deux mois chez une copine. De leur côté, ses copines menaient le même type d'existence. Ensemble, elles se droguaient, volaient, ont fréquenté des dealers d'ice [amphétamine] et ce, jusqu'à ce que l'une des jeunes filles aille en prison, un événement qui, selon ses mots, « *[l]'a calmée* ». Elle a « *pris conscience* » à ce moment-là que cette copine l'« *incitait* [t] *beaucoup à faire des conneries* » et a pris la décision de ne plus la fréquenter. Elle me parle de ses grands-parents avec beaucoup de tendresse et dit qu'elle regrette maintenant de ne pas les avoir assez écoutés et du tracas qu'elle leur a causé. Elle regrette de ne pas avoir poursuivi l'école car elle n'a pas de diplôme. Elle vient de passer plusieurs mois sans travailler mais comme elle déprimait, une cousine l'a aidée à monter un dossier pour effectuer un C.A.E, qu'elle a obtenu. Durant l'enquête Kahaia est donc en contrat CAE

et, alors que son contrat n'est pas terminé, elle rédige et distribue des CV pour anticiper sur l'inactivité à venir.

Extrait du journal de terrain

Tout d'abord, la trajectoire de Kahaia nous renseigne en premier lieu sur les efforts éducatifs de ses parents, lesquels ont tenté à plusieurs reprises des changements d'établissements. Un investissement éducatif qui se devine également à leur attitude alors qu'ils la « punissent ». Ainsi, **l'école est-elle valorisée dans la famille**. Par ailleurs, elle est issue d'un foyer « stable ». Les grands parents ont occupé des emplois salariés et perçoivent tous deux une retraite. Son père occupe aussi un emploi salarié et sa belle-mère réalise des petites activités informelles dont elle tire des revenus. Selon elle, ce sont ses mauvaises fréquentations et ses pratiques déviantes « *conneries* » qui ont bouleversé son parcours scolaire, **la grossesse intervenant, comme pour Tea, comme un évènement décisif**.

Si, en dépit des efforts éducatifs de ses parents, la jeune femme n'est pas sortie diplômée de l'école, en revanche, elle apparaît tout au long de l'enquête s'impliquer pour trouver du travail et ne pas rester en inactivité. Son attitude et l'investissement familial indiquent une conception valorisée de l'école, du diplôme et aussi du travail salarié. Ils montrent aussi que **la distance à l'institutions scolaire n'est pas forcément le produit d'une culture familiale, où elle serait dépréciée ou peu investie. Elle peut aussi être le produit des interactions entre pairs**, dans des quartiers défavorisés où les sociabilités juvéniles s'organisent en partie autour de pratiques difficilement conciliables avec une scolarité stable et où l'école est souvent dépréciée.

Ces différents cas révèlent que, malgré la distance à l'institution scolaire objectivée par la statistique, **dans ces quartiers, cette dernière n'en demeure pas moins, souvent, fortement valorisée**. De nombreuses familles déploient d'ailleurs de véritables stratégies pour assurer la réussite scolaire de leurs enfants.

6.2.2. Stratégies scolaires et imaginaires de l'école au sein des familles

Contrairement à un préjugé courant, de très nombreuses enquêtes rendent compte du surinvestissement de familles populaires dans la scolarité de leurs enfants (Lahire, 1993 & 1995 ; Van Zanten, 2009 ; Kakpo, 2012 ; Poullaouec, 2019), « Tous les travaux de recherche soulignent [...] la montée sans précédent de la préoccupation pour l'école dans les familles populaires » (Poullaouec, 2019 :109) ; **un constat qui vaut également pour la Polynésie française** (Salaün, Le Plain, 2018). Si ces deux dernières autrices soulignent que les effets des inégalités sociales sur les inégalités scolaires sont bien plus forts en Polynésie française qu'en métropole (Salaün, Le Plain, 2018 : 12), elles s'emploient à démontrer que les parents polynésiens ne sont jamais indifférents à la trajectoire scolaire de leurs enfants.

Nulle surprise alors à ce que de nombreuses familles d'Outumaoro veillent de près à la scolarité de leurs enfants. Par cet investissement, **les parents témoignent d'un imaginaire social qui fait**

de l'école et du diplôme un vecteur d'ascension sociale, par le biais professionnel. Plus encore, il s'agit souvent de la **seule porte de sortie envisageable**. Si, en métropole, les familles déménagent parfois de leur quartier, louent des boîtes postales ou développent des relations clientélares avec des élus municipaux pour contourner la carte scolaire (Barrault-Stella, 2012), les familles populaires d'Outumaoro déploient, elles aussi des stratégies pour choisir l'établissement de leur.s enfant.s (Van Zanten, 2009).

Etienne et Elisa ont tous les deux entre 50 et 60 ans. Mariés il y a trois ans, ils n'ont pas d'enfants ensemble mais hébergent et s'occupent de la *mo'otua* (petite-fille) d'Elisa, âgée de 12 ans, inscrite au collège. Ni Etienne ni Elisa n'occupe d'emploi salarié. Etienne, ayant travaillé longtemps comme électricien, s'affaire désormais dans un petit *fa'a'apu* dont il tire des légumes et des fruits et aide ses voisins pour divers travaux de bricolages. Elisa est la dernière d'une fratrie de six enfants. Etienne prétend qu'elle est « *la préférée* » de ses parents. Si elle ne travaille pas, elle s'occupe au quotidien de ses parents et de sa petite-fille. Elle gère ses trajets scolaires puis, dès le matin, rejoint ses parents et s'occupe pour eux des tâches ménagères (elle leur fait le ménage, le *ma'a*, les courses, les conduits chez le *taote*...). Ce sont eux qui subviennent aux besoins d'Elisa mais le couple ne vit pas dans l'opulence et les fins de mois sont parfois difficiles. Bien que reconnaissante du soutien financier de ses parents, Elisa me dit qu'elle « *ne veu[t] pas abuser* ». Surtout, Etienne refuse de faire usage de l'argent des parents de sa conjointe. Il tient à se « *débrouiller par [lui-]même* », alors que l'argent des parents paie déjà leur loyer. Elisa possède une voiture mais leur appartement est modestement équipé. Il y a toutefois un réfrigérateur et Etienne, bricoleur, a récupéré dans la rue un téléviseur déposé aux ordures qu'il a réussi à réparer. Dans ces conditions de vie précaires et avec ses faibles moyens, Elisa raconte qu'Etienne tient à payer un routeur internet et les rechargements de crédits pour sa *mo'otua*, pour l'aider à faire ses devoirs et ce, « *dès qu'elle est rentrée au collège* ». Etienne estimait que ni lui, ni Elisa, ne pouvaient désormais l'aider car ils n'ont pas un gros bagage scolaire. Tous les deux racontent qu'ils ont profité de la domiciliation des parents d'Elisa à Paea pour y inscrire la petite au collège. Ils souhaitent éviter qu'elle aille dans l'établissement de secteur, craignant qu'elle y noue de mauvaises fréquentations qui l'empêcheraient de « *bien travailler à l'école* »

Extrait du journal de terrain

Ce ménage est loin d'être le seul à consentir ce type d'efforts financier et pédagogique. Moana, jeune homme d'une vingtaine d'années, qui a toujours vécu à Outumaoro, raconte qu'il n'a jamais fréquenté dans les écoles du quartier, conformément au choix de ses parents Selon lui, ils ne « *voulaient pas que je traîne avec ceux du quartier* » :

« [...] Du coup, tu étais où à l'école ?

Moana : En fait, tu as le choix, le choix de mes parents c'était qu'ils ne voulaient pas, en fait, que, pas que je finisse comme ceux qui habitent là-bas, mais, ils ne voulaient pas que je traîne avec ceux du quartier ! Parce qu'en fait, tout le monde hein, tout le monde, toutes les personnes du quartier, tous les enfants à peu près de mon âge, allaient tous à l'école la plus près là, Maehaa Rua, Maehaa Nui, parce que c'était l'école publique et c'était l'école la plus près. Et moi, ils ont fait le choix de m'emmener [...] dans une école privée, quoi. [...] »

Entretien individuel du 08.04.2022

Dans les deux cas, ce « *choix* » d'école témoigne d'une double représentation : une **forte valorisation de l'école**, comme seul vecteur envisageable d'ascension sociale, d'une part, et une **image dévalorisée du quartier**, d'autre part, qui « tire en arrière » et maintien dans la précarité, dont il s'agit d'éloigner les enfants, par le biais du choix d'établissement.

De plus, au regard de leur petit capital économique, **ce sont de véritables efforts financiers qui sont parfois consentis par les foyers**, comme celui d'Etienne et Elisa, qui s'investissent également dans un scrupuleux suivi des devoirs scolaires. De son côté, à ce moment-là de sa trajectoire biographique, Moana était l'enfant unique d'un foyer que l'on peut caractériser de « stable », puisque son père était salarié et que toute la famille résidait sur le terrain familial sous l'autorité du grand-père, propriétaire, lui-même salarié dans une grande entreprise locale. Le choix d'un établissement « privé » était d'ailleurs le marqueur de ce capital économique familial.

Etienne et Elisa ne disposent pas de la même stabilité financière. Etienne est originaire des Tuamotu. Ses parents se sont installés à Tahiti alors qu'il rentrait au collège dans les années 1980. Aîné de sa fratrie, il me raconte que ses parents souhaitaient que tous leurs enfants aillent « *le plus loin possible à l'école* ». L'investissement d'Etienne dans la scolarité de la *mo'otua* de son épouse semble la conséquence d'une socialisation familiale à l'école. D'ailleurs, si Etienne me dit souvent qu'il n'est « *pas allé très loin* » dans les études, il est toutefois titulaire d'un C.A.P. et a travaillé quasiment toute sa vie comme électricien. Il manifeste une conception de l'école comme un vecteur d'ascension sociale par le diplôme, une représentation héritée de ses parents et possiblement entretenue, entre autres, par la trajectoire scolaire de ses frères et sœurs et par l'institution scolaire elle-même.

Ces « stratégies familiales » éducatives sont donc ici motivées par « l'effet du public » plutôt que par « l'effet de l'établissement » (Van Zanten, 2009 : 148) : les parents ne veulent pas tant inscrire leurs enfants dans des établissements jouissant d'une réputation prestigieuse, que de leur permettre de sortir du quartier et de fréquenter d'autres groupes sociaux, qu'ils et elles considèrent, selon les propos recueillis, comme de « *mauvaises fréquentations* ». De ces stratégies éducatives, il ressort que les familles qui disposent dans les quartiers populaires d'Outumaoro des capitaux culturels et/ou économiques plus élevés, souhaitent se distancier,

ou du moins distancier leurs enfants, du quartier, qu'ils et elles semblent percevoir comme un handicap social.

6.3. Des rapports ambivalents à l'école

À côté de ces représentations valorisées de l'école et des savoirs scolaires, l'enquête montre que **d'autres parents n'investissent pas la croyance en une école promotrice d'ascension sociale**. Rejoignant en cela un résultat classique de la littérature sociologique, dans les foyers populaires et en particulier les plus démunis, ce sont **les logiques de quotidienneté et d'immédiateté qui priment et façonnent les stratégies éducatives**, expliquant le moindre investissement scolaire de certains parents (6.3.1). Ceci posé, il apparaît que n'est pas tant l'école qui est dévalorisée par certaines familles, mais plutôt l'étroitesse des opportunités sur le marché de l'emploi du territoire qui paraît réduire l'efficacité du diplôme en terme d'insertion professionnelle, bien que cette idée soit démentie par les enquêtes démographiques (6.3.2).

6.3.1. Soucis de quotidienneté et d'immédiateté et socialisation aux activités de proximité

Marie Salaün et Emeline Le Plain montrent que, dans les familles populaires polynésiennes, ce sont les « compétences pratiques et savoir-faire relationnels » qui sont valorisés, par opposition aux attentes scolaires qui se situent davantage sur un plan théorique et sont moins en prise sur le quotidien des familles (Salaün, Le Plain, 2018 : 138). Le même constat vaut pour Outumaoro :

Vaiura, la cinquantaine, a divorcé récemment. Elle a trois filles. Elle n'a pas élevé l'aînée qui, proche de la trentaine, est en France à l'armée. Elle a été *fa'a'amu* par la tante de Vaiura. Sa deuxième fille, âgée d'une vingtaine d'années, ne travaille pas et vit chez ses beaux-parents avec son bébé et son *tāne*, tandis que la dernière, collégienne, vit avec Vaiura chez son nouveau compagnon, lequel est un veuf, soixantenaire. Vaiura n'a pas de diplômes et n'occupe pas d'emploi salarié. Tous les jours de la semaine et quasiment tous les weekends elle se démultiplie entre diverses activités pour assurer leur subsistance. Elle fait des ménages dans différents foyers, aide un ami dans son petit commerce le weekend, s'affaire dans un petit *fa'a'apu*, tresse des paniers qu'elle revend de temps en temps. Sa benjamine, Heipua, est restée inscrite au collège à Paea où résidait la petite famille avant que Vaiura ne quitte son mari et ne s'installe à Outumaoro. Tous les matins, la collégienne prend le bus à quatre heures. Elle rentre en fin de journée par le même moyen car Vaiura n'a pas de voiture. Elle me raconte que son ex-mari ne s'occupe pas de sa fille. En neuf mois d'enquête, j'ai pu observer que la benjamine n'est effectivement allée que trois fois chez son papa et vit toute l'année chez sa maman où elle passe aussi ses vacances scolaires, à l'instar de ces vacances d'avril où nous discutons dans le quartier, un jour où Vaiura travaille dans son petit *fa'a'apu*.

Sa fille Heipua est donc en vacances et joue dehors avec deux autres adolescentes du voisinage. Vaiura ne cesse de lui dire de rester à portée de

vue mais Heipua n'en fait qu'à sa tête et finit par disparaître. Un peu plus tard une habitante nous rapporte qu'elle l'a vue quitter le quartier avec ses deux amies. Vaiura part à sa recherche, la ramène de force, lui crie dessus et la tape à plusieurs reprises. Tandis que sa fille est en larmes, Vairua déclare : « *tu connais ta maman aussi, tu sais moi je m'en fous qu'il y ait les gens, j'ai envie de te rosser, je te rosse devant les gens, et le premier qui dit quoi que ce soit il va ramasser aussi [à] 18 ans tu auras droit à la parole !* ». Elle l'oblige à s'asseoir par terre, à côté d'elle, et tout en reprenant son travail continue à la sermonner. Vaiura lui répète à plusieurs reprises que « *les vacances c'est pas fait pour traîner dehors avec les copines et pour faire l'idiote* », elle lui dit qu'elle passera les quinze jours de vacances à « *travailler avec maman* ».

Fin avril, alors que j'arrive dans le quartier en voiture, Vaiura me demande de la conduire au collège de sa fille. Elle me dit qu'elle s'apprêtait à s'y rendre en bus et semble ravie de me voir arriver en voiture. Le collègue l'a convoquée car Heipua a cumulé 45 absences depuis le mois de janvier. Alors que nous quittons Outumaoro, Vaiura me demande de m'arrêter à la banque pour qu'elle retire de l'argent. Cela fait, elle appelle l'ami pour lequel elle travaille le weekend et lui demande de lui donner de l'argent. Ils fixent un rendez-vous et nous traversons Pape'ete, non pas pour aller au collège mais pour récupérer la somme sollicitée. Elle me dit que le collègue a aussi convoqué le père d'Heipua et que s'il ne se rend pas au rendez-vous fixé par la C.P.E, elle ira. Or, elle apprend finalement que le papa n'y est pas allé. Pourtant elle ne demande pas à changer d'itinéraire. L'argent récupéré, Vaiura veut ensuite aller manger ensemble. Nous repartons vers un snack de Puna'au'i où elle tient absolument à m'inviter et dans lequel, à l'occasion du repas, elle dépense la moitié de la somme remise par son ami. Nous finissons par faire quelques courses pour le bébé de sa fille, elle s'achète également des cigarettes et un briquet, puis nous rentrons. Une fois de retour, nous arrivons parmi des habitant.e.s installé.e.s dehors qui demandent après elle. Vaiura ne leur dit pas que nous ne sommes pas allées au collège et trouve le moyen de ne pas répondre franchement aux questions qu'on lui pose. Par exemple alors qu'une habitante lui demande pour sa fille, elle évacue la question et lui répond : « *Peut-être elle est perturbée parce que le couple a maman et papa a cassé, mais c'est pas une raison pour faire chier. Y'a pas de chute au niveau des notes mais au niveau absence, 45 jours d'absence depuis janvier [...] bébé va souffrir en rentrant* », ce qui sera le cas. A son retour le soir, « *Heipua reçoit des coups, beaucoup de coups* » me dira une voisine le lendemain

Extraits du journal de terrain

De nombreux éléments d'analyse méritent d'être relevés des observations au long cours conduites auprès de Vaiura, en partie retranscrites ici. D'abord, elle apparaît investie dans l'éducation de sa fille. Elle veille à ce qu'elle ne « *traîne pas dans le quartier* ». Elle évoque

l'absentéisme de sa fille avec ses voisin.e.s et le présente comme problématique. Elle mentionne ses résultats scolaires, les « notes » – ce qui traduit l'attention qu'elle y porte. Conformément à cet investissement, elle prend des mesures éducatives lorsqu'elle l'estime nécessaire, sermonne et tape afin que sa fille prenne le pli. Plus largement, les disputes récurrentes à propos de l'école vont dans le même sens et confirment que Vaiura est soucieuse de la réussite scolaire de son enfant et s'investit pour lui transmettre l'idée que l'école est importante. Sur ce point et sur d'autres terrains d'enquête, Tristan Poullaouec souligne à ce propos que : « Les tensions entre parents et enfants dans les classes populaires se nouent le plus souvent autour de la scolarité, qui est la première source de conflits citée dans les enquêtes, devant les relations amoureuses, l'argent ou les sorties » (Poullaouec, 2019 : 112).

Pourtant, lorsque Vaiura est convoquée au collège pour discuter des 45 jours d'absence que son adolescente a cumulé en quatre mois d'école, elle ne s'y rend pas. Si on peut lire son comportement comme une stratégie d'évitement visant à préserver sa dignité face à une institution dont elle maîtrise mal les codes (Salaün, Le Plain, 2018 : 136), de nombreux éléments montrent aussi que Vaiura valorise fortement les savoirs manuels et les compétences pratiques, plutôt que les savoirs scolaires. Alors qu'elle interdit à Heipua de traîner dehors avec ses copines pendant les vacances, elle ne la somme pas non plus de « faire ses devoirs » mais l'invite plutôt à « travailler avec maman ». Par ailleurs, tout semble indiquer que Vaiura compte moins sur la scolarité et le diplôme que sur l'acquisition de savoir-faire manuels pour garantir l'avenir de sa fille. Ainsi, elle n'a de cesse que de vanter les compétences de sa cadette, laquelle, selon ses dires « *a des mains en or* » et « *sait tout faire* ». Cette dernière l'a toujours accompagnée au travail et a été scolarisée au C.J.A. Vaiura raconte combien elle a été dure avec elle ; c'est sûrement « *celle qui a reçu le plus de coups* ». Elle lui a tout appris et « *elle sait tout faire* », « *ses tressages, ses paniers sont magnifiques* ». Vaiura ajoute qu'on peut gagner « *plein de sous avec ça* ». Sa cadette a assimilé ces idées, qu'elle reprend quasiment mot pour mot. Un jour elle déclare ainsi qu'elle « *sai[t] faire pleins de trucs* » qu'il y a « *plein qui a des sous avec, genre les paniers hein. Ben maman elle pouvait avoir des pae'ore, t'as juste à acheter des tissus des cartons et tout après je fais* ».

Vaiura est sans diplôme et travaille tous les jours : semaine et weekend. Par le fruit de son travail uniquement, elle a voyagé plusieurs fois dans les îles mais aussi aux Etats-Unis, à deux reprises. Elle met régulièrement de l'argent de côté et nous propose souvent d'aller en weekend à Moorea – ce qu'elle fait d'ailleurs à l'occasion de son anniversaire. Vaiura est originaire d'une île des Tuamotu, elle est allée à l'école enfant mais a commencé à travailler dès l'adolescence, notamment dans une ferme perlière. L'une de ses voisines, qui la connaît depuis toute jeune, me dit un jour à son propos qu'elle « *savait tout faire à la ferme perlière* ».

Vaiura semble ainsi osciller entre un certain investissement dans la scolarité de ses enfants et l'idée que des savoirs concrets, immédiatement utiles, sont au moins aussi utiles que les diplômes. Par ailleurs, les éléments mobilisés plus haut peuvent laisser penser qu'une part de

cet investissement vise à projeter, vis-à-vis, du voisinage l'image d'une mère soucieuse de la scolarité de sa fille. **Malgré ce souci de représentation sociale elle n'adhère visiblement pas complètement aux promesses de l'institution scolaire et mise au moins autant sur la transmission d'habiletés manuelles – une habileté qui lui a toujours servi à assurer son quotidien et celui de ses enfants.** Ce constat rappelle les travaux d'historiens sur les paysans d'après-guerre en France qui considéraient la scolarité « comme une obligation respectable, mais sans rapport avec les travaux qui font le sérieux de la vie » (Grignon, 1968).

Par ailleurs, Raymond Boudon (1972) nous rappelle qu'en milieux populaires, chaque décision relative à la scolarité et aux études oblige les familles à évaluer leur capacité à continuer d'investir dans la poursuite du cursus et la pertinence de ce choix au regard des circonstances qui prévalent au moment où la décision est prise. Dans des circonstances matérielles fragiles, les coûts et les gains financiers sont sans arrêt remis en balance en fonction de la fluctuation des ressources, contrairement aux familles issues des classes moyennes et supérieures pour lesquelles un investissement scolaire failli – pour cause d'échec scolaire, par exemple – ne met pas en péril la vie matérielle du ménage. **Dès lors, dans les familles populaires, « les logiques d'immédiateté et de quotidienneté façonnent les stratégies éducatives » (Siblot *et ali*, 2015 : 167) et on comprend alors qu'il soit important de cultiver des ressources alternatives, à l'instar des savoirs pratiques transmis par Vaiura à ses enfants.**

6.3.2. Classes populaires et auto-censure dans l'accès face à un marché du travail contraint

Si l'I.S.P.F. confirme régulièrement que le diplôme constitue le premier vecteur d'intégration au marché de l'emploi polynésien, les chiffres indiquent aussi un fort chômage structurel, sur le territoire (I.S.P.F., 2020 ; Vucher-Visin, 2022). À Outumaoro, à l'instar de Vaiura, ce sont les habitant.e.s dépourvus de capital scolaire mais disposant d'un petit capital économique et jouissant ainsi d'une position économique « stable », qui interrogent le plus vivement la capacité du diplôme à faciliter l'insertion professionnelle :

Brigitte, quarantenaire et son mari plus âgé, vivent ensemble depuis près de vingt ans. Elle est femme de ménage salariée. Si son mari a travaillé sur des chantiers, plus jeune, il est sans activité depuis plusieurs années. Ils ont élevé deux filles et à la maison et n'ont aujourd'hui plus que la charge de leur dernière, âgée de sept ans. Le couple possède une voiture et leur appartement est parmi les mieux équipés du voisinage. Ils ont un réfrigérateur, un congélateur, une télévision, un accès internet, des meubles en bois et possèdent même des objets décoratifs : un tapis, des tableaux et divers ornements accrochés aux murs. Le couple ne reçoit aucune aide familiale. Tous deux sont en effet d'origine modeste. En outre, monsieur n'a plus aucun lien avec sa famille. Le foyer cumule le salaire de Brigitte et 7000 francs mensuels d'allocations familiales pour leur fille. En C.D.I et salariée depuis des années dans la même entreprise, Brigitte bénéficie d'une stabilité de l'emploi et les conjoints disent souvent

considérer disposer de revenus suffisants pour vivre, surtout lorsqu'ils se comparent à certains de leurs voisin.e.s, qu'ils estiment « *vraiment dans la pauvreté* ».

Brigitte et son mari ne fréquentent qu'un seul autre couple dans le voisinage. Elle tient à se distinguer du reste des voisins : « [...] *quand j'arrive le soir-là, ils sont là, en train, avec la musique euh, voilà, ils parlent de tout et de rien du tout ! Tous les soirs, hein ! Ils sont là !* ». Leurs relations de sociabilités amicales sont constituées des collègues de travail de Brigitte, avec qui, ils organisent des sorties le weekend, parfois à la presqu'île, parfois à Moorea. Le foyer semble donc appartenir aux franges « stabilisées » des classes populaires. En entretien, Brigitte partage son sentiment d'inquiétude concernant l'avenir de sa benjamine, au point qu'elle se pose « *tous les jours* » cette question : « [...] *l'école ça va leur servir à quoi ? Est-ce qu'ils vont trouver du travail plus tard ?* ». Son rapport à l'école apparaît d'autant plus ambivalent qu'en parlant de sa fille aînée elle déclare qu'elle « *est partie au lycée. [...] je ne lui ai jamais interdit de faire l'école.* » :

« [...] je devais passer au lycée, mais je n'ai pas pu être au lycée. Vu avec notre vie qu'on a vécu avec ma maman, ça a été très dur, avant. Parce que vu j'avais un beau-père qui était trop alcoolique. Du coup, il fallait que je m'occupe de mes petits frères [...] Je n'ai pas vraiment, vraiment, euh, comment il faut te dire ça, euh, l'occasion de bien me focaliser dans l'école, parce qu'il fallait s'occuper des enfants. Et s'occuper de mes frères et sœurs. [...] il fallait que je fasse la popote, faut que là, je les fais baigner. Fallait que je fais tout. Je faisais la maman [...] c'était vraiment dur, la vie que j'ai vécue avec ma mère. Ah oui, je reçois des coups. Tellement de coups [...] C'est pour ça maintenant j'ai un caractère [...] ma fille [aînée], avec moi [...] elle est restée dans les quatre murs, ma fille [...] Je lui ai appris maintenant qu'est-ce que c'est faire euh, s'occuper d'une maison, comment il faut faire à manger, c'est pour elle, hein, voilà ! Par contre, elle, elle est partie au lycée. Elle a, voilà, je ne lui ai jamais interdit de faire euh, l'école ! Et aujourd'hui, elle vit avec son copain [...] Aujourd'hui, c'est très dur, pour les enfants d'aujourd'hui. Qu'est-ce qu'ils vont faire plus tard ? Je me pose la question. Est-ce que l'école, ça va leur servir à quoi ? Est-ce qu'ils vont trouver du travail plus tard ?! C'est ça ! [...] Et on se pose tous les jours cette question-là, tous les jours, tous les jours, je me pose des questions ! Je ne sais pas si, plus tard, il y aura du travail pour eux ! L'école, ce n'est pas grave l'école, mais quand ils vont aller faire les études, est-ce qu'ils vont avoir du travail quand ils vont revenir ici, chez nous ? Je ne pense pas ! [...] »

Entretien individuel du 27.09.2022

Tout comme son mari, Brigitte est issue d'un milieu populaire. Elle a vécu une enfance difficile. Fille du premier lit de sa mère, mal tolérée par son beau-père, alcoolique. Très jeune, elle a eu la charge de ses demi-frères et sœurs et de l'entretien de la maison familiale. Les coups pleuvaient. Malgré ce contexte familial très défavorable, Brigitte est titulaire du Brevet des collèges. Elle exprime un sentiment de « fierté » quant au fait d'avoir travaillé toute sa vie. Son rapport à la scolarité de ses enfants apparaît assez ambivalent. Comme Vaiura, elle n'a pas empêché sa fille aînée d'aller au lycée mais a veillé à lui transmettre les savoir-faire relatifs au travail ménager et domestique. Si elle envisage que sa dernière puisse réaliser des études, voire à l'étranger, elle paraît considérer qu'elles ne lui permettront pas de trouver du travail. Cette enquêtée doute de la corrélation positive entre la possession d'un diplôme et l'insertion sur le marché du travail, **une représentation qui a trait aux caractéristiques de l'économie Polynésienne, mais qui semble avec plus de force jouer en la défaveur des milieux populaires.**

Les rapports des classes populaires à l'institution scolaire apparaissent ainsi ambivalents. L'enquête montre que l'école est bien envisagée comme un espace valorisé et valorisant. Cependant, la valeur scolaire paraît appréhendée surtout sous le rapport de sa forte légitimité publique, qui pousse à s'y conformer. En revanche, la croyance en la promesse de mobilité sociale par le diplôme – promesse pourtant avérée – apparaît beaucoup plus douteuse. **Cela s'explique aussi par un sentiment partagé, dans ces populations, de ce que l'école n'est pas faite pour elles. On fait alors plutôt confiance aux vertus économiques des habiletés manuelles pour garantir sa subsistance.**

Le moindre capital scolaire des classes populaires est compensé par l'acquisition de savoirs et savoir-faire pratiques en dehors de l'école et que les habitant.e.s savent mobiliser pour se procurer des ressources. **Le risque toutefois est bien la transmission et donc l'enracinement d'une sous-culture populaire,** car ce sont bien ces éléments selon nous qui expliquent en partie la surreprésentation d'habitant.e.s moins diplômés dans les Q.P.V. (Cf. *Tableau 8 p.107*) par rapport aux autres unités d'analyse, ces mêmes quartiers où l'on a ainsi observé un tel investissement dans du « travail d'à côté » (Weber, 2001).

Conclusion

Cette recherche avait un double objectif. D'une part, elle visait à caractériser les logiques sociales structurantes à l'œuvre dans le quartier d'Outumaoro. D'autre part, elle avait pour but de comprendre l'émergence et les caractéristiques des classes populaires urbaines contemporaines en Polynésie française. À partir d'une enquête ethnographique de neuf mois dans le quartier d'Outumaoro, couplée à une analyse sociohistorique faisant dialoguer les récits des habitant.e.s les plus anciennement établi.e.s aux travaux de sciences sociales menés dans les années 1960 sur le territoire, nous avons rendu compte de la façon dont le quartier d'Outumaoro a été profondément façonné par le boom urbain des années 1960. En raison de sa position périphérique vis-à-vis de Pape'ete, d'un foncier peu onéreux ou au statut juridique incertain, certaines zones du territoire ont constitué des terres d'asile pour les migrant.e.s les plus précaires de l'époque ; celles et ceux qui ne disposaient pas d'une assise financière leur permettant une installation autonome.

Par cette enquête qualitative au long cours et à partir d'un cadre analytique emprunté à la sociologie des classes populaires urbaines élaborée dans et pour les contextes européen et nord-américain, nous avons montré l'existence de ce même type de population à Outumaoro, définie au regard du partage d'une position dominée dans l'espace social et d'un sentiment d'appartenance dans les couches les plus précarisées du territoire. Nous avons montré que les habitant.e.s partagent un niveau de vie précaire et un style de vie distinct de celui des classes moyennes et supérieures polynésiennes. Ce style de vie est façonné par les contraintes de la précarité économique. Il résulte de l'organisation des plus modestes face à l'étroitesse de leurs ressources (scolaires notamment), pour s'insérer dans la société salariale Polynésienne, ceci dans le contexte d'un marché de l'emploi structurellement restreint (ISPF, 2020). Ces conditions de vie génèrent le partage d'un fort sentiment d'exclusion.

Le quartier d'Outumaoro à Puna'au'i'a

Malgré la stigmatisation dont il fait l'objet, notre enquête comme celle de Louise Protar (2022), indiquent que c'est d'abord l'hétérogénéité qui caractérise le grand quartier d'Outumaoro. L'urbanisme y est très contrasté. On y trouve des maisons individuelles, des logements collectifs relevant en partie du parc social, des équipements publics (un grand nombre d'écoles notamment), des surfaces commerciales et alimentaires, ainsi que le plus grand campus de Polynésie française. Depuis 1975, Outumaoro est traversé par la plus grande artère routière de Polynésie française : la R.D.O (Route de dégagement ouest), qui a profondément marqué le quartier. Les travaux d'aménagement ont généré une portion de territoire en remblais, aménageable et ont renforcé une dichotomie « côté montagne » / « côté mer » structurante des pratiques et des représentations locales et support à des identités territoriales – comme le montrent les affrontements entre habitant.e.s de ces secteurs, qui, selon les dires des habitant.e.s, prenaient pour théâtre la grosse artère, bloquant parfois la circulation.

Un quartier de « poches d’habitat précaire » durables

Historiquement, c’est dans certaines portions de ce grand quartier que les migrant.e.s îlien.ne.s les plus précaires d’hier trouvent refuge, attiré.e.s, sous l’effet de la macrocéphalisation urbaine rapide du territoire propulsée par l’économie du nucléaire. Bien souvent, après avoir épuisé les réseaux de solidarités familiaux, de nombreuses familles s’installent à Outumaoro, sous divers statuts – du squat à l’acquisition de terre, en passant par la location ou divers arrangements non-monétaires avec des *fēti’i*.

Les plus précaires s’établissent généralement sous le régime de l’auto-installation, s’accaparant un bout de terre vaquant pour y construire un abri ; même lorsqu’ils et elles louent les terrains, les maisons se construisent sans autorisation (Ringon, 1971). Ces processus d’auto-installations résultent d’une absence de planification publique rigoureuse et concertée (Ringon, 1971 ; Fages, 1975 ; Baronnet *et ali.*, 2020). Si l’Etat organise l’installation sur le territoire de ses fonctionnaires métropolitains, il ne semble pas prévoir avec la même implication l’arrivée des migrant.e.s Polynésien.ne.s pourtant indispensable à la croissance économique. Cette époque porte en elle un grand nombre des conflits fonciers d’aujourd’hui, dont une conséquence majeure est le blocage d’aménagements publics structurants – comme dans le cadre du projet de renouvellement urbain (P.R.U) en cours, piloté par la municipalité de Puna’au’i’a. Par ailleurs, depuis les décennies 1960 et 1970, les poches d’habitat précaires (Bon, 2005) qui se sont constituées à l’époque, non seulement n’ont pas été résorbées, mais continuent à faire fonction de terre d’asile pour les migrant.e.s les plus précaires.

En effet, la migration vers Tahiti constitue plus que jamais, pour les gens des îles, un passage obligé (Taerea et Bastide, 2021). La sociohistoire d’Outumaoro montre l’incapacité des pouvoirs publics à enrayer l’enracinement d’une pauvreté urbaine en certaines zones de l’agglomération de Pape’ete et, plus largement, à enrayer la concentration des inégalités sociales dans le tissu urbain polynésien : des phénomènes sociaux dont Outumaoro constitue un observatoire saisissant.

Deux contextes de solidarités : la famille et les relations de voisinage

La famille demeure en Polynésie française, le premier réseau de solidarités (Ottino, 1970 & 1974, Bastide 2020, Taerea, Bastide, 2021 ; Dos Santos 2022). Face aux difficultés économiques, c’est en première instance vers les réseaux de solidarités familiaux que les habitant.e.s se tournent. Cette sollicitation prend diverses formes : de la cohabitation momentanée et durable jusqu’à l’aide monétaire. Cette prépondérance des relations de solidarités familiales explique la concentration spatiale des foyers issus d’une même famille. Les quartiers précarisés sont ainsi marqués par la prévalence du modèle de la « famille-entourage local » (Bonvalet, 2003). Cependant, à côté, ou en substitution des réseaux de solidarités familiaux, les habitant.e.s développent des solidarités de voisinage fondées sur une économie morale de réciprocité, dans un contexte de pénurie de ressources. Ces relations de

don/contre-don (Mauss, 1925) peuvent prendre la forme de transactions monétaires, non monétaire et symbolique.

Par-delà la matérialité des besoins et des échanges, ces transactions créent et pérennisent le lien social entre les habitant.e.s, ce dernier reposant sur deux propriétés nécessaires à l'échange : la reconnaissance et la confiance (Paugam, 2009 & 2014). L'intégration dans ces petits groupes solidaires permet ainsi de palier partiellement les effets de la faible intégration dans la société salariale et les processus de désaffiliation qu'elle génère (Castel, 1991 & 2009). Ces solidarités s'organisent essentiellement au sein des réseaux familiaux et de voisinage – les deux niveaux se recoupant bien souvent. Ces réseaux s'ancrent dans l'espace d'habitat et leur superposition place les habitant.e.s dans des réseaux relationnels serrés.

Outumaoro : une hétérogénéité sociale au bas de l'espace social

La caractéristique première d'Outumaoro, et ce, dès les années 1960 (Fages, 1975), est bien l'hétérogénéité. Si c'est la diversité urbaine qui se donne à voir, elle n'est que le reflet d'une grande diversité sociale, toutefois majoritairement située en bas de l'espace social.

L'analyse des données démographiques du dernier recensement (chiffres de l'I.S.P.F. de 2017) montre que, si la grande majorité des habitant.e.s relève bien des classes populaires, 10 % des habitant.e.s d'Outumaoro peuvent être situé.e.s dans les classes moyennes hautes, voire les catégories supérieures. Par ailleurs, les classes populaires elles-mêmes sont travaillées par des processus de différenciation interne. On peut distinguer ainsi, *a minima*, des strates sociales en situation de forte précarité, marginalisées sur le marché de l'emploi, de classes modestes toutefois stabilisées. Cette stabilité reflète la disponibilité de ressources économiques régulières – quasi-exclusivement issues de l'emploi salarié. Cependant, cette stabilité demeure « modeste » (Amossé, Cartier, 2019) au regard des emplois occupés et des revenus générés. C'est une stabilité conquise (qui n'est pas héritée), toujours susceptible d'être remise en question dans la mesure où, si elle permet de garantir le quotidien – par une entrée régulière de revenus – elle ne permet pas de « voir venir » par l'épargne, l'assurance ou l'investissement.

11 des 76 Q.P.V. de Polynésie française : une stigmatisation générale

La précarité s'est concentrée et ancrée dans certains territoires, comme en atteste d'ailleurs leur inscription dans le cadre de la géographie prioritaire polynésienne depuis 1994. Parmi les 33 districts de recensements qui forment le quartier « institué » d'Outumaoro », on trouve 11 des 76 quartiers prioritaires de la politique de la ville de Polynésie française. Cependant, le label « quartier prioritaire » a fini, dans les imaginaires collectifs, par englober tout cet espace urbain, fortement stigmatisé. Si cette image est vivace à l'extérieur, il faut souligner que les habitant.e.s se reconnaissent peu dans cet ensemble et tendent à s'identifier à des unités territoriales plus restreintes : on se dit de « Motio », de « Bel-Air » ou de « Maeva Beach ». Le quartier, comme espace vécu, est ainsi constitué différemment par les habitant.e.s.

Des conditions de vie précaires dans les Q.P.V. d'Outumaoro

L'enquête a permis de saisir les conditions de vie précaires d'une frange d'habitant.e.s, dont certain.e.s ne mangent pas à leur faim. Dans ces territoires, plus d'une personne sur deux en âge de travailler n'occupe pas d'emploi salarié. Ces espaces urbains sont donc marqués par une précarité économique généralisée. Les habitant.e.s y vivent dans des conditions d'insalubrité et de mal logement. Certain.e.s souffrent de malnutrition, voire de sous-nutrition et leur précarité économique se traduit dans de très fortes inégalités de santé : une frange importante de ces habitant.e.s renonce aux soins médicaux pour des motifs économiques.

Le quartier : territoire de ressources des plus précaires

Face à l'étroitesse de leurs ressources et au fort coût d'entrée sur le marché du travail polynésien, dans le contexte aussi d'un système social essentiellement non-redistributif, les habitant.e.s s'organisent pour subvenir à leurs besoins de subsistance. L'obtention des biens nécessaires à la survie s'ancre pour l'essentiel dans le cadre territorial du quartier. Ce dernier constitue ainsi le cadre spatial primaire des activités économiques des habitant.e.s, qu'elles relèvent de l'économie légale – y compris pour des activités effectuées « au black » – ou illicite. Ces activités mobilisent largement des savoirs locaux, acquis en dehors de l'institution scolaire. La plupart de ces activités ne sont pas patentées ; il ne s'agit pas pour les habitant.e.s de manifester un refus d'intégration à la société salariale. Il s'agit d'un calcul économique rationnel visant à maximiser leurs revenus, dans un contexte de pénurie généralisée où la moindre perte – coût de la patente, perte de prestations sociales liée à la déclaration d'une activité économique – peut s'avérer fatale à la survie économique du ménage.

Outre la survie matérielle, ces activités génératrices de revenus assurent aussi le maintien d'un réseau dense de transactions et d'échanges entre les habitant.e.s. À ce titre, elles forment aussi la base d'une économie de la réciprocité. Elles sont ainsi au fondement des solidarités locales, générée par l'échange de biens matériels (aliments, mise à disposition d'un équipement ménager ou d'un véhicule, etc.) et immatériels (petites prestations de service, partage de compétences, etc.). Enfin, ces activités et les formes d'autonomie économiques qu'elles soutiennent procurent un sentiment de fierté, garant pour les personnes et les familles de leur dignité sociale.

Ainsi, les Q.P.V. matérialisent-ils dans l'espace urbain les positions occupées dans l'espace social. Ce redoublement de la relégation sociale dans l'espace urbain tend à naturaliser les différences de classe en les inscrivant matériellement dans la ville. Malgré cette marginalisation, le quartier est donc aussi un territoire de ressource qui permet aux habitant.e.s les plus précaires de survivre et de maintenir leur dignité sociale, en marge de l'économie officielle et des formes institutionnalisées de reconnaissance sociale.

Des habitant.e.s non marginalisé.e.s : le pouvoir normatif de la société salariale sur ces habitant.e.s

Il nous faut souligner que les habitant.e.s n'évoluent pas toutes et tous de manière totalement déconnectée de la société Polynésienne. La société salariale possède un pouvoir normatif sur les habitant.e.s, même parmi les plus précaires. Ce qui se donne à voir avec force à la recherche constante d'emploi des un.e.s, aux efforts éducatifs familiaux autour de la scolarité des enfants des autres. Dans ces territoires, le chômeur, l'inactif constitue aussi une figure repoussoir à laquelle on tente de s'éloigner. L'organisation ainsi observée résulte de la difficulté d'insertion sur le marché de l'emploi des habitant.e.s.

L'ambivalence des relations de solidarités

Pour indispensables qu'elles soient – et, en partie, de ce fait même – ces solidarités de proximité sont vécues sur un mode ambivalent. En effet, les relations de don/contre-don sont nécessairement inégales, ce qui génère des tensions fréquentes entre participant.e.s. Dans la mesure où la participation est impérative – puisqu'elle permet la survie – ces relations sont aussi génératrices d'une dépendance forte, immédiate et explicite. Ces relations insèrent donc les participant.e.s dans des réseaux de contraintes qui prennent la forme d'un fort contrôle social, dans un contexte où la qualité des participant.e.s (et le crédit qu'on leur donne dans l'échange) est entièrement basé sur la réputation – peut-on lui faire confiance ? Par ailleurs, les systèmes institutionnalisés de sécurité sociale se caractérisent par leur caractère impersonnel et sont médiatisés par les institutions publiques, ce qui garantit l'anonymat des participante.s et génère une dépendance normalisée – les règles régissant l'accès aux prestations sociales sont explicites. A contrario, les solidarités de proximité sont nominatives et génèrent des rapports de dépendance interpersonnels aux conséquences floues, régies par des attentes non-codifiées. Dans cette incertitude normative, un consensus semble cependant se dessiner autour de l'idée que chacun.e contribue à hauteur de ses ressources. Ces échanges sont donc envisagés dans une logique redistributive guidée par une éthique fondée sur l'équité entre participant.e.s.

Dans cette configuration, qui interdit le conflit ouvert sous peine de se voir éjecter des circuits d'échange, les habitant.e.s endossent des attitudes de conformisme, pour sécuriser leur position. Ainsi, la résistance ou le conflit prennent la forme de l'ironie, du rire et de la critique indirecte. La rumeur et le ragot ont une fonction de régulation sociale, en s'attaquant indirectement à la réputation des un.e.s et des autres. Il n'est donc guère étonnant, au regard de ces contraintes, que les habitant.e.s fassent souvent défection dès lors qu'ils et elles disposent de moyens économiques leur assurant une forme d'autonomie.

Un investissement du local déterminé par les capitaux à disposition

À Outumaoro, comme dans bien d'autres quartiers populaires, ce sont les plus précaires qui font preuve du plus fort localisme – dont les investissements sociaux sont le plus polarisés sur

le quartier. S'il s'agit d'un localisme que l'on peut qualifier de « contraint » (Avenel, 2001), c'est précisément au regard de la plus grande multipolarité des habitant.e.s mieux dotés économiquement. Ainsi, les classes plus stabilisées ont plus tendance à situer leurs pratiques sociales et leurs sociabilités en dehors du quartier. Elles adoptent de ce fait la multipolarité des classes moyennes qui évitent soigneusement, dans une logique de distinction sociale (Bourdieu, 1979), de se mêler à leur voisinage. Il s'agit bien de mettre à distance le stigmaté résidentiel associé à Outumaoro. C'est par ces mêmes processus de distanciation vis-à-vis des plus précaires (Maurin, 2004) que se forment et se reproduisent les « poches d'habitat précaires ». Ainsi, un style de vie propre aux milieux populaires se développe fondé sur un « principe de proximité » qui conduit les habitant.e.s à se saisir du familial, du local et de l'immédiat pour organiser leur quotidien, parce qu'ils sont seuls maîtrisables (Verret, 1988).

Une temporalité populaire basée sur un principe de proximité

Cette temporalité populaire constitue, sans doute, le marqueur le plus fort de l'autonomie culturelle du quartier. Ce résultat de l'enquête doit être souligné encore. En effet, le principe d'immédiateté et de quotidienneté détermine nombre de comportements et de choix des habitant.e.s. Il structure ainsi leur style de vie. Il se manifeste dans tous les aspects de l'existence des habitant.e.s, y compris dans leurs rapports aux institutions – et notamment dans leur rapport à l'institution scolaire. Cette réduction de l'horizon des pratiques est un effet singulier de la précarité. Il correspond à la difficulté de se projeter qui résulte de la pression constante sur la survie quotidienne : l'incertitude permanente empêche de se projeter. Ce principe guide les choix de consommation, mais aussi la relation qu'entretiennent certain.e.s parents à la scolarité de leurs enfants, gérée « à vue » et marquée par la difficulté à planifier les parcours sur le temps long de la scolarité.

Une culture de la pauvreté : le résultat d'une adaptation contemporaine

Cette forme d'autonomie culturelle des classes populaires ne marque pas la survivance d'un mode de vie traditionnel et rural. Cette « culture de la pauvreté » se révèle plutôt être une adaptation rationnelle des classes populaires face à l'étroitesse de leur situation économique et à l'absence de perspectives. Pour preuve, les foyers qui disposent de ressources suffisantes s'en détachent systématiquement.

Ainsi, l'enquête montre que face à la faiblesse de leurs moyens économiques et alors que la précarité semble s'être enracinée dans certains espaces d'habitat à Outumaoro, les habitant.e.s sont engagé.e.s dans des processus d'aménagement du quotidien, qui visent à le rendre viable. Ces observations évoquent les résultats de Cyprien Avenel qui écrit ainsi à propos des quartiers populaires de métropole : « La pauvreté s'est enracinée dans les quartiers. Elle n'est pas simplement un manque de revenus, mais devient un mode de vie. La plupart des jeunes y ont grandi et les immigrés ne sont plus des nouveaux venus. Avec le temps se sont ainsi installées des stratégies d'adaptation et des identités spécifiques. Les [quartiers populaires] produisent

des liens d'échanges et de solidarité, des formes d'organisation d'une vie communautaire, mais aussi des divisions et des conflits, témoignant, en définitive, d'une forte sociabilité » (Avenel, 2009 : 41).

Stigmatisation et conscience de classe

Reste que du partage d'un quotidien difficile et de la stigmatisation du quartier, se forme chez les habitant.e.s le partage d'un sentiment d'exclusion. Qu'ils et elles appartiennent aux fractions les plus précarisées ou aux fractions stabilisées, tou.te.s manifestent l'intériorisation d'un sentiment d'exclusion qui est au fondement d'une vision binaire du monde social divisé entre un « eux » et un « nous » (Hoggart, 1970 ; Pasquali, Schwartz, 2019).

En outre, ce sentiment d'exclusion économique se double d'une ethnicisation de la pauvreté et de la richesse. Les représentations des habitant.e.s sont assez claires alors qu'ils et elles confondent le statut de « demi, chinois, européens » avec la position sociale de classes moyennes et supérieures. Au demeurant, les observations menées dans les sous-quartiers montrent une absence de mixité ethnique qui renforce les représentations des habitant.e.s. Cette démographie s'explique par l'histoire socio-économique du territoire (Robineau, 1984) mais elle est naturalisée dans les discours des habitant.e.s où elle est présentée comme une propriété sociale inhérente aux populations polynésiennes : un processus stigmatisant qui renforce une conscience de classe dominée.

Que nous disent ces classes populaires de la société polynésienne d'aujourd'hui ?

Comme l'écrivent Yasmine Siblot, Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet et Nicolas Renahy : « Faire la sociologie des classes populaires, c'est scruter les rapports de classe de façon générale et donc dresser un portrait de la société dans son ensemble ». (Siblot *et ali.*, 2015 : 8). Serge Paugam établit une typologie de société en fonction du statut de la pauvreté (pauvreté intégrée, disqualifiante et marginale) (Paugam, 2005). En Polynésie française, devenue depuis les décennies 1960-1970 une société salariale – où le salariat devient la norme économique et sociale dominante – le travail constitue un fort vecteur d'intégration sociale. Cependant, l'intégration demeure aussi, et peut-être avant tout, familiale et communautaire. Les activités de subsistance des habitant.e.s d'Outumaoro sont réalisées dans un quartier qui, pour beaucoup, fait fonction de lieu de résidence et de lieu de travail, englobant la totalité de l'existence. Il constitue pour cette population Polynésienne le « lieu de socialisation par excellence » (Roinsard, 2007 : 23). Les formes de solidarité et les économies informelles qui s'y déploient génèrent ainsi une pauvreté sans exclusion, par contraste avec les populations qui forment le gros des personnes en situation d'errance (même si ces dernières maintiennent le plus souvent certains ancrages locaux). Dans les quartiers populaires de Polynésie française, on observe ainsi le développement d'une « pauvreté intégrée » (Paugam, 2005).

Une première pierre

Cette recherche d'un an, comprenant neuf mois de terrain, n'a ni la prétention ni la capacité d'embrasser toutes les sphères de la vie sociale des classes populaires urbaines. Nous ne

pouvons que plaider pour la poursuite de travaux de recherche qui permettent de développer les analyses initiées ici, dans le cadre du programme de recherche : « Saisir le changement social en Polynésie française ». Un programme qui a également permis d'aborder les questions de la famille et de la parenté (Protar, 2022), des violences intrafamiliales (Bastide, 2020 ; Bastide, Hervouet, 2021), de la dépendance des personnes vulnérables (Dos Santos, 2022).

Table des tableaux

Tableau 1. Comparaison des taux de chômage et d'inactivité à l'échelle d'Outumaoro, de Puna'au'i'a et de Tahiti (données I.S.P.F. de 2017)	p.30
Tableau 2. Comparaison des CSP entre l'échelle d'Outumaoro et l'échelle de la commune de Puna'au'i'a (données I.S.P.F. de 2017)	p.32
Tableau 3. Comparaison du nombre de résidences principales selon le statut d'occupation entre l'échelle d'Outumaoro et de la commune de Puna'au'i'a (données I.S.P.F. de 2017)	p.33
Tableau 4. Comparaison du niveau d'équipements entre le quartier « institué » d'Outumaoro et à l'échelle de la commune de Puna'au'i'a (données I.S.P.F. de 2017)	p.35
Tableau 5. Comparaison du lieu de naissance entre les quartiers 2000 « Outumaoro <i>et ali.</i> » et « Nina Peata <i>et ali.</i> » et à l'échelle de la commune de Puna'au'i'a et de l'île de Tahiti (données I.S.P.F. de 2017)	p.41
Tableau 6. Nombre d'habitant.e.s en fonction du niveau de diplôme à l'échelle du quartier « Outumaoro » et à l'échelle de la commune de Puna'au'i'a (données I.S.P.F. de 2017)	P.106
Tableau 7. Nombre d'habitant.e.s en fonction du niveau de diplôme à l'échelle des 11 districts en Q.P.V. et à l'échelle des 22 autres districts qui appartiennent au périmètre Stratégique « Outumaoro » (données I.S.P.F. de 2017)	p.106
Tableau 8. Répartition par tranche d'âge des habitant.e.s sans diplôme entre les unités statistiques « Outumaoro, continent Bel-air », et « Nina Peata Auffrey » (chiffres I.S.P.F. de 2017)	p.107

Bibliographie

AÏACH Pierre, FASSIN Didier, « L'origine et les fondements des inégalités sociales de santé », *La Revue du praticien*, vol. 54, no 20, décembre 2004, p. 2221-2227.

ALIAGA Christel, « Le tabac : vingt ans d'usage et de consommation », *Insee Première*, n°808, octobre 2001.

AMOSSE Thomas, « Quelle définition statistique des classes populaires ? Propositions d'agrégation des situations socioprofessionnelles des ménages », *Sociétés contemporaines*, 2019/2 (N° 114), p. 23-57.

AMOSSE Thomas, CARTIER Marie, « Introduction. Les classes populaires sur la scène domestique », *Travail, genre et sociétés*, 2018/1 (n° 39), p. 25-40.

ANTHEAUME Benoît, « Trois études sur l'aménagement et l'urbanisme à Tahiti », *Journal de la Société des océanistes*, n°70-71, tome 37, 1981, p. 119-121.

AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène, GUERIN-PACE France (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007.

AVENEL Cyprien, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Paris, Armand Colin, 2005.

AVENEL Cyprien, « La construction du « problème des banlieues » entre ségrégation et stigmatisation », *Journal français de psychiatrie*, 2009/3 (n° 34), p. 36-44.

BACQUE Marie-Hélène, SINTOMER Yves, « Gestion de proximité et démocratie participative », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°90, 2001, p. 148-155.

BAMBRIDGE Tamatoa, *La terre dans l'archipel des Australes. Étude du pluralisme juridique et culturel en matière foncière (Pacifique Sud)*, Pirae, Au vent des îles, 2009.

BARRAULT-STELLA Lorenzo, « Les résistances de la carte scolaire. Les limites du volontarisme politique dans l'action publique », *Politix*, 2012/2 (n° 98), p. 109-127.

BARONNET Juliette, LEHRMANN Justine, VAN HILLE Julien, « Les figures du mal-logement dans les Outre-mer (II). Mayotte, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie », *Recherche sociale*, 2020/1 (N° 233), p. 6-105.

BASSAND Michel, KAUFMANN Vincent et JOYE Dominique (dir.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001.

BASTIDE Loïs, « Les violences familiales en Polynésie française. Entrer, vivre et sortir de la violence », Paris, *Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire*, 2020.

BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique », *Politix*, vol. 9, n°35, 1996, p. 226-257.

BECKER Howard, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1963.

BECK François, BRUGIROUX Marie-Françoise, CERF Nicole (dir.), *Les conduites addictives des adolescents polynésiens*. Enquête Ecaap, 2009, Saint-Denis, INPES, coll Etudes santé, 195 p.

BERNARD Lise, MASCLET Olivier, SCHWARTZ Olivier, « Introduction. Classes populaires d'aujourd'hui. Questions de morphologie et de styles de vie », *Sociétés contemporaines*, 2019/2 (N° 114), p. 5-21.

BERNARD Lise, GIRAUD Christophe, « Avec qui les ouvrières et les employées vivent-elles en couple ? », *Travail, genre et sociétés*, 2018/1 (n° 39), p. 41-61.

BERTRAND Solène, BERRY Anne-Laure, « Enquête santé 2010 en Polynésie française : surveillance des facteurs de risque des maladies non transmissibles ». *Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire*, 2013, n°. 28-29, p. 326-332.

(Le rapport complet de l'étude est disponible sur le site de l'OMS : http://www.who.int/chp/steps/french_polynesia/en/index.html)

BIHR Alain, PFEFFERKORN Roland, *Le système des inégalités*. La Découverte, « Repères », 2021.

BLONDIAUX Loïc, MARCOU Gérard, RANGEON François, (dir.), *La Démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris, PUF, 1999.

BON Olivier, « L'insoutenable développement urbain de l'île de Tahiti : politique du « tout automobile » et congestion des déplacements urbains », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 230 | 2005, 121-152.

BONVALET Catherine, « La famille-entourage locale », *Population*, 2003, vol. 58, n° 1, p. 9-43.

BOUDON Raymond, *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, A Colin, 1973.

BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Le sens commun, 1964.

BOURDIEU Pierre, *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1996 (1ere ed. 1979).

BOSC Serge, *Stratifications et classes sociales*, Paris, La Découverte, 2013.

BOZON Michel, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province, La mise en scène des différences*, Lyon, PUL, 1984.

CABIN Philippe, « « La Distinction ». Critique sociale du jugement », in DOTIER Jean-François (éd.), *Pierre Bourdieu. Son œuvre, son héritage*, Auxerre, Sciences Humaines « petite bibliothèque », 2008, p. 36-41.

CASTEL Robert, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation » in DONZELOT Jacques (dir.), *Face à l'exclusion, le modèle français*. Paris, Esprit, 1991, p. 137-168.

CASTEL Robert, « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et Politiques, RIAC*, 1995, n° 34, p. 13-21.

CASTEL Robert, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009.

CHAMOIX Marie-Noëlle, « Sociétés avec et sans concept de travail », *Sociologie du travail*, 36, 1, 1994, p. 57-71.

Collectif ROSA BONHEUR, BORY Anne, CALDERON José-Angel *et al.*, « Comment étudier les classes populaires aujourd'hui ? Une démarche d'ethnographie comparée », *Espaces et sociétés*, 2014/1-2 (n° 156-157), p. 125-141.

CEFAÏ Daniel (dir.) *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010.

CHESNEAUX Jean, (dir.), *Tahiti après la bombe, quel avenir pour la Polynésie ?*, Paris, L'Harmattan, 1995.

COLLOVALD Annie, SCHARTZ Olivier, « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, n°37, 2006, p. 19-26.

CONTE Eric (dir.), *Une histoire de Tahiti à nos jours*, Pirae, Aux vents des îles, 2019.

DAMON Julien, « Les classes moyennes : définitions et situations », *Études*, 2012/5 (Tome 416), p. 605-616.

DOS SANTOS Lauriane, « Les violences familiales envers les personnes âgées et handicapées en Polynésie française », *MSH-P, rapport d'enquête remis à la Direction des Solidarités, de la Famille et de l'Égalité de Polynésie française*, 2022.

DUBET François, *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

FAGES Jean, *Punaauia-Paea contact ville-campagne et croissance urbaine de la côte ouest de Tahiti*, Paris, Cahiers ORSTOM, 1975.

FAGES Jean, « Migrations et urbanisation en Polynésie française », *Cahiers ORSTOM*, n° 11, 1974, p. 243-258.

FASSIN Didier, GRANDJEAN Hélène, KAMINSKI Monique *et al.*, *Les inégalités sociales de santé*, La Découverte, « Recherches », 2000.

GALONNIER Juliette, NAUDET Jules, « Race et intersectionnalité. Entretiens croisés, 1e partie », *La Vie des idées*, 11 juin 2019. ISSN : 2105-3030.

GILBERT Pierre, « Classes, genre et styles de vie dans l'espace domestique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016/5 (N° 215), p. 4-15.

GODIN Patrice, « le 'terrain' ethnographique, en toute subjectivité », *in* FILLOL Véronique, LE MEUR Pierre-Yves (dir.), *Terrains Océaniens : enjeux et méthodes*, Paris, L'Harmattan, 2014.

GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Les Editions de Minuit, 1975 (1ere édition 1963).

GRIGNON Claude, « l'orientation scolaire des élèves d'une école rurale », *Revue française de sociologie*, vol. 9, 1968, p. 218-226.

GUERANGER David, « La monographie n'est pas une comparaison comme les autres. Les études de l'intercommunalité et leur territoire », *Terrains & travaux*, 2012/2 (N° 21), p. 23-36.

GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Nice, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 1972.

« Haut, bas, fragile : sociologies du populaire. Entretien avec Annie Collovald & Olivier Schwartz », *Vacarme*, 2006/4 (n° 37), p. 50-55.

HERRERA Javier, MERCERON Sébastien, « Les approches de la pauvreté en Polynésie française : résultats et apports de l'enquête sur les conditions de vie en 2009 », *Agence Française de Développement*, Document de travail n°103, novembre 2010.

HERVOUET Lucile, *Habitat polynésien*, rapport de recherche, 2022

HERVOUET Lucile, « Qui suis-je pour juger ? La production sociale du silence autour des violences sexuelles intrafamiliales en Polynésie française », *Terrains & travaux*, 40, 1, 2022, p. 67-87.

HOGGART Richard, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, 1970 (1ère ed. 1957).

Institut de la Statistiques de Polynésie française, *Points Etudes et Bilans de la Polynésie française*, n°1297, 2022, p.1-4.

KOKOREFF Michel, *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot, 2003.

La France d'en bas ? Idées reçues sur les classes populaires. Le Cavalier Bleu, « Idées reçues », 2019, ISBN : 9791031803739.

« Le livre blanc du logement social de l'Office Polynésien de l'Habitat ». 2007. *Office Polynésien de l'Habitat*.

LAE Jean-François, MURARD Numa, *Deux générations dans la débîne. Enquête dans la pauvreté ouvrière*, Paris, Bayard, 2011.

LAE Jean-François, MURARD Numa, *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil, 1985.

LECHIEN Marie-Hélène, SIBLOT Yasmine, « « Eux/nous/ils » ? Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire », *Sociologie* [En ligne], N° 1, vol. 10 | 2019, mis en ligne le 14 février 2019, consulté le 07 février 2022.

LAPINTE Aude, « Reste à charge et renoncement aux soins pour raisons financières », *Actualité et dossier en santé publique*, n°102, 2018, p. 36-39.

LEFEBVRE Rémi, « « Politiste et socialiste ». Une politique d'enquête au PS », *Revue internationale de politique comparée*, 2010/4 (Vol. 17), p. 127-139.

LEGENDRE Blandine, « Le renoncement aux soins : un phénomène aux ressorts économiques mais aussi sociaux », *Revue française des affaires sociales*, p. 179-204.

LOCKWOOD Victoria S., "Poverty in Paradise: Development and Relative Income Poverty in Rural Tahitian Society." *Human Organization*, vol. 61, no. 3, 2002, pp. 210–25.

MAUGER Gérard, POULY Marie-Pierre, « Enquêter en milieu populaire. Une étude des échanges symboliques entre classes sociales », *Sociologie*, 2019/1 (Vol. 10), p. 37-54.

MAURIN Eric, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, 2004.

MAUSS Marcel, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, PUF, coll. « Quadrige Grands textes », 2007 (texte de 1925).

MARX Karl, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Flammarion, 2007 (1^{ère} éd. 1852).

MEDA Dominique, 2018, *Le travail*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?).

MELTZ Renaud, VRIGNON Alexis (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022.

MERCERON François, « Dynamiques démographiques contemporaines de la Polynésie française : héritage colonial, pluri-ethnisme et macrocéphalie urbaine », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°230, 2005, p. 233-240.

MERCERON François, MORSCHÉL Jean, « Tahiti et ses périphéries insulaires : formation et crise d'un espace centralisé », *Hermès, La Revue*, 2013/1 (n° 65), p. 56-63.

MILLET Mathias, THIN Daniel, *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, PUF, coll. « le lien social », 2005.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « La politique du terrain », *Enquête*, n°1, 1995, p. 71-109.

PAUGAM Serge, *Le lien Social*, Paris, PUF « Que sais-je », 2009.

PAUGAM Serge, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2013.

PAUGAM Serge (dir.), *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, PUF, 2014.

PAUGAM Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », 2e édition, 2018.

PASQUALI Paul, SCHWARTZ Olivier, « La culture du pauvre : un classique revisité. Hoggart, les classes populaires et la mobilité sociale », *Politix*, 2016/2 (n° 114), p. 21-45.

PERRIN-HEREDIA Ana, « Le « choix » en économie. Le cas des consommateurs pauvres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2013/4 (N° 199), p. 46-67.

PENEFF Jean, *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2009.

POULLAOUÉC Tristan, *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, Paris, La dispute, 2010.

POULLAOUÉC Tristan, « Regrets d'école. Le report des aspirations scolaires dans les familles populaires », *Sociétés contemporaines*, 2019/2 (N° 114), p. 123-150.

PROTAR Louise, *Faire famille au Fenua. Sociologie de la parenté contemporaine en Polynésie française*, Rapport de recherche, MSH-P, DSFE, Novembre 2022.

RAVAULT François, PAMBRUN Jean-Marc (dir.), *Encyclopédie de la Polynésie*, vol. 8, C. Gleizal / Multipress, 1987.

RENAHY Nicolas, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion. », *Regards Sociologiques*, n°40, 2010, p. 9-26.

RETIERE Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 63, 2003, p.121-143.

RINGON Gérard, « Vaitapu, un quartier de migrants dans la zone urbaine de Tahiti », *Journal de la Société des océanistes*, n°32, tome 27, 1971, p. 235-249.

RINGON Gérard, « Les changements d'une commune de Tahiti entre 1960 et 1970 : Faaa (1) », *Cahier O.R.S.T.O.M., série Sci. hum.*, vol. IX, n°1, 1972, p.25-39.

RINGON Gérard, « Mutations et changements sociaux dans un village de la Polynésie Française. District d'Afareaitu, Moorea », *Journal de la Société des océanistes*, 26-28, 1970, p. 177 234.

ROBINEAU Claude, *Tradition et modernité aux îles de la société. Livre 1. Du Coprah à l'atome*, Paris, Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, 1984.

ROSIERE Sylviane, *Ouvrière d'usine ! Petits bruits d'un quotidien prolétaire*, Chaucre, Les éditions libertaires, 2010.

SAFI Mirna, *Les inégalités ethno-raciales*, Paris, La Découverte, 2013.

SALAÛN Marie, LE PLAIN Emeline, *L'école ambiguë : histoires de familles à Tahiti*, Paris, L'Harmattan, 2018.

SAURA Bruno, *Des Tahitiens, des Français, tome 2. Essai sur l'assimilation culturelle en situation coloniale consentie*, Pirae, Au Vent des îles, 2021.

SAWICKI Frédéric, « Les politistes et le microscope », in BACHIR Myriam (dir), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, PUF, 2000, p. 143-164.

SCHWARTZ Olivier, « La notion de classes populaires », *Habilitation à diriger des recherches*, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 1998.

SCHWARTZ Olivier, « Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique. Matériaux lacunaires. », *Politix*, n° 13, 1991, p. 79-86.

SCHWARTZ Olivier, « Vivons-nous encore dans une société de classes ? Trois remarques sur la société française contemporaine », *La vie des idées* [en ligne], 22 septembre 2009.

SERRA MALLOL Christophe, « Bien manger, c'est manger beaucoup : comportements alimentaires et représentations corporelles à Tahiti », *Sciences sociales et santé*, 2008/4 (Vol. 26), p. 81-112.

SERRA MALLOL Christophe, « Etude socio-anthropologique sur la prostitution de rue à Papeete », *rapport de présentation finale*, Papeete, Commune de Papeete, 2009a.

SERRA MALLOL Christophe, « Abondance et précarité. Conditions de vie et alimentation des sans-abri à Tahiti », *Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], 129 | juillet-décembre 2009b.

SERRA MALLOL Christophe, “Les temporalités multiples de la vie dans la rue”, *Temporalités* [Online], 20 | 2014, Online since 24 February 2015, connection on 26 November 2022.

SIERRA-PAYCHA Celio, TRABUT Loïc, LELIEVRE Eva, RAULT Wilfrid, « Les ménages complexes en Polynésie française. Résistance à la nucléarisation ou adaptation à la modernité ? », *Espace populations sociétés*, 2022/1.

SIMON Alice, VALIERGUE Alice, « La méthamphétamine en Polynésie française. Du problème social au problème public », Dossier « Drogues, enjeux internationaux », *Observatoire français des drogues et des tendances addictives*, juin 2022.

SIBLOT Yasmine, CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLÉ Olivier et RENAHY Nicolas, *Sociologie des Classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2015.

SUPIOT Alain (dir.), *Au-delà de l'emploi*, Flammarion, 1999.

TAEREA Yasmina, BASTIDE Loïs, « Errance et pratiques spatiales des Sans domiciles fixes en Polynésie française », *Rapport de recherche*, Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique, 2021.

TCHERKEZOFF Serge, *Vous avez dit troisième sexe ? : Les transgenres polynésiens et le mythe occidental de l'homosexualité*, Pirae, Au vent des îles, 2022.

THIN Daniel, *Quartiers populaires. L'école et les familles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.

TIBERE Laurence, POULAIN Jean-Pierre, « La « modernité alimentaire » dans les territoires français d'Outre-mer », *Cahiers de nutrition et de diététique*, 2019, vol 54 n°5, p. 266-274

Travail, Genre et Sociétés, 2018, 39, dossier « Ménages populaires ».

VAN ZANTEN Agnès, *Choisir son école. Stratégies parentales et médiations locales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

VAN ZANTEN Agnès, « Ethnographie », in PAUGAM Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », 2010, p. 33-34.

VENAYRE Florent, BAMBRIDGE Tamatoa, VUCHER-VISIN Julien, « Les défis sociaux de la Polynésie française », *Revue juridique polynésienne*, Université de la Polynésie française, 2010, 16, p.41-68.

VERRET Michel, « L'économie spatiale de la culture ouvrière », in IMBERT, CHOMBART DE LAWNE (dir.), *La Banlieue aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1982, p. 257-266.

VERRET Michel, *La culture ouvrière*, Saint-Sébastien, ACL-Crocus, 1988.

VUCHER-VISIN Julien, « Diagnostic territorial 2021 », *Institut de la Statistique de Polynésie française*, n°1286, mars 2022.

WEBER Florence, *Le travail à côté, Etude d'ethnographie ouvrière*, Paris, EHESS, 2001 (1ere éd. 1989).

WHYTE William Foote, *Street Corner Society: The Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, The University of Chicago Press, 1943.

WILSON William Julius, *The truly disadvantaged. The inner city, the underclasses and public policy*, Chicago, The University of Chicago Press, 1987.